

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 2^E CYCLE

Université du Littoral Côte d'Opale

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 30/03/2026

Au nom du comité d'experts :

Yannick Malevergne, président

Pour le Hcéres :

Coralie Chevalier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Arts, lettres, langues :.....	4
Domaine Droit, économie, gestion :.....	4
Domaine Sciences humaines et sociales :.....	4
Domaine Sciences, technologies, santé :.....	5
Organisation de l'évaluation	6
Rapport du 2^e cycle	7
Présentation de l'offre de formation du 2 ^e cycle	8
Analyse globale de l'offre de formation du 2 ^e cycle.....	9
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2 ^e cycle	10
L'accompagnement des étudiants du 2 ^e cycle à la réussite	11
L'adossement des formations du 2 ^e cycle à la recherche	12
La professionnalisation des formations du 2 ^e cycle	12
L'internationalisation des formations du 2 ^e cycle	13
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2 ^e cycle.....	14
Conclusion	15
Points forts.....	15
Points faibles.....	15
Recommandations.....	15
Points d'attention transversaux.....	16
Points d'attention sur les formations 2 ^e cycle	17
Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle	18
Rapports des formations du 2^e cycle	21
Observations de l'établissement	97

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université du Littoral Côte d'Opale pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2^e cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues :

- *Master Didactique des langues*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*

Domaine Droit, économie, gestion :

- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit des collectivités territoriales*
- *Master Gestion de l'environnement*
- *Master Gestion de production, logistique, achats*
- *Master Management de l'innovation*
- *Master Management des PME-PMI*
- *Master Management et commerce international*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Direction de projets ou établissements culturels*
- *Master Histoire*
- *Master Tourisme*
- *Master Urbanisme et aménagement*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- *Master Chimie*
- *Master Génie industriel*
- *Master Informatique*
- *Master Ingénierie des systèmes complexes*
- *Master Instrumentation, mesure, métrologie*
- *Master Mathématiques* (co-accréditation avec l'université d'Artois, l'université de Lille, l'université Polytechnique Hauts-de-France)
- *Master Nutrition et sciences des aliments*
- *Master Risques et environnement*
- *Master Sciences de la mer*
- *Master STAPS : activité physique adaptée et santé* (co-accréditation avec l'université d'Artois, l'université de Picardie Jules Verne)
- *Master Traitement du signal et des images*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université du Littoral Côte d'Opale a eu lieu à l'automne 2024. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Yannick Malevergne, professeur des universités en sciences de gestion et du management à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Armelle Prigent, maîtresse de conférences en informatique à La Rochelle Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Caroline Bazzoli, maîtresse de conférences en bio-informatique à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Sofia Belghiti-Mahut, maîtresse de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Montpellier Paul-Valéry ;
- Mme Anne Brogini, professeure des universités en histoire à Université Côte d'Azur ;
- Mme Sabine Chavinier-Rela, maîtresse de conférences en STAPS à l'université de Limoges ;
- Mme Margo Daubard, étudiante en relations internationales à l'université de Montpellier Paul-Valéry ;
- M. François Desprès, directeur mission DRH à Malakoff Médéric, Paris ;
- Mme Lila Ferrat, maîtresse de conférences en biologie à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- M. Aurélien Lamy, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Caen Normandie ;
- M. Régis Lanneau, maître de conférences en droit à l'université Paris Nanterre ;
- Mme Laurence Mauger, maîtresse de conférences en études anglophones à Le Mans Université ;
- Mme Emmanuelle Nys, maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université de Limoges ;
- M. Gérard Porcher, maître de conférences en génie mécanique à l'université d'Évry Val d'Essonne ;
- Mme Isabelle Tournier, professeure des universités en chimie à l'université de Montpellier Paul-Valéry.

Mme Corine Simonnet, conseillère scientifique, et M. Bastien Torres, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est un établissement multi-site (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) pluridisciplinaire – hors secteur santé, qui accueille, au cours de la période de référence, entre 8 000 et 9 000 étudiants dont environ un quart sont inscrits en 2^e cycle et près de 1 000 étudiants (1109 en 2022-2023) relevant du périmètre de l'évaluation du 2^e cycle.

L'ULCO propose 25 mentions de master : 2 dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL) représentant 96 étudiants, 7 dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG) rassemblant 409 étudiants, 4 dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) accueillant 131 étudiants, et 12 dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS) comptant 417 étudiants, soit le même nombre de formations que lors du précédent contrat (non-reconduction du master *Géographie*, création du master *Chimie*). Une mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, avec 7 spécialités, non évaluée dans cette vague E, complète l'offre de formation de l'ULCO.

L'offre de formation du deuxième cycle de l'ULCO est portée d'une part, par les 12 départements disciplinaires de l'établissement :

- Le département Chimie, 2 masters ;
- Le département Droit, 2 masters ;
- Le département Économie et gestion, 5 masters ;
- Le département Géographie et aménagement, 2 masters ;
- Le département d'Histoire, 1 master ;
- Le département Informatique et signal, 1 master ;
- Le département Langues et langues appliquées, 1 master ;
- Le département Lettres et art, 2 masters ;
- Le département Mathématiques et mathématiques appliquées, 2 master ;
- Le département Sciences de la vie et de la nature, 2 master ;
- Le département STAPS, 1 master ;
- Le département Physique, 2 masters.

Elle est portée d'autre part par l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO) qui compte un master.

Le master *Mathématiques* est co-accrédité avec l'université de Lille, l'université d'Artois, et l'université Polytechnique Hauts-de-France, tandis que le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé (STAPS APAS)* est co-accrédité avec l'université d'Artois et l'université de Picardie Jules Verne (UPJV). Le master *Nutrition et sciences des aliments (NSA)* était co-accrédité en début de contrat avec l'université de Lille, l'université d'Artois, et l'université Polytechnique Hauts-de-France mais la co-accréditation n'a pas été effective durant le contrat, et le bilan de chaque master est évalué séparément par chaque établissement).

L'offre de formation de l'ULCO s'inscrit dans une carte de l'enseignement supérieur locale caractérisée, d'une part, par la présence de deux autres établissements de taille moyenne, l'université d'Artois et l'université de Picardie Jules Verne (UPJV), avec lesquelles l'ULCO coopère depuis 2016 au sein de l'Alliance Artois-UPJV-ULCO (A2U) et, d'autre part, par la présence de l'université de Lille désormais réunifiée et distante de 75 km et d'en moyenne 1h du site de Dunkerque.

Dans le cadre de l'alliance A2U, l'ULCO porte ou participe à plusieurs projets structurants, notamment dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). L'université porte le projet Transdisciplinary Graduate School for Marine, Fisheries and Seafood Sciences - EUR IFSEA, obtenu dans le cadre de l'appel à projets Excellences sous toutes ses formes et auquel participent l'UPJV et l'université d'Artois. Elle porte également, au bénéfice des deux autres établissements aussi, le projet Centre de développement de compétences pour une industrie décarbonée — C-DéCIDé, obtenu dans le cadre de l'appel à projets Compétences et métiers d'avenir.

L'université est aussi partenaire des projets suivants :

- le projet Licence compétences en réseau — LCeR obtenu dans le cadre de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) du PIA et dont l'université d'UPJV est coordinatrice ;
- le projet Apprentissage en réseau (Ap.Res) obtenu dans le cadre de l'appel à projets Démonstrateur du numérique dans l'enseignement supérieur (Demos) porté par l'UPJV ;

- les projets Maîtrise des applications en intelligence artificielle - MAIA porté par l'université d'Artois et Energy Storage sciENces for Sustainable tErritory -E-Sense) porté par l'UPJV, et obtenus tous les deux dans le cadre de l'appel à projets Excellences sous toutes ses formes ;
- les projets ElectroMob porté par la Région Hauts-de-France et Digital formation continue à l'université, porté par France Université Numérique, obtenus tous les deux dans le cadre de l'appel à projets Compétences et métiers d'avenir.

L'ULCO pour répondre aux besoins de formations de son bassin d'emplois, participe d'une part à 6 campus des métiers et qualifications (CMQ), notamment les CMQ Approvisionnement, valorisation, commercialisation des produits aquatiques (AVCPA), en lien avec l'Institut des sciences de la mer et du littoral (ISML), le CMQ Tourisme et innovation qui est lui en relation avec l'Institut de recherche et enseignement en tourisme (InREnT), et d'autre part développe l'apprentissage en bénéficiant de la présence du Centre de formation d'apprentis (CFA) interne.

Les formations du 2^e cycle sont adossées à 14 unités de recherche de l'ULCO, structurées autour des trois pôles thématiques de l'établissement : le pôle *Mer & littoral : transformations et enjeux (M&L)*, qui a donné naissance à ISML, le pôle *Mutations technologiques et environnementales (MTE)*, et le pôle *Humanités et territoires Intégrés (HTI)*. Elles s'articulent aussi avec les deux formations doctorales en SHS et STS, co-accréditées au sein de l'Alliance A2U.

Elles bénéficient de partenariats académiques locaux (Skema, Institut catholique de Lille, notamment) et internationaux au travers d'accords de double diplomation (*par exemple, Canada, Liban, Maroc*) et de délocalisation de formations (Maroc, Togo).

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'analyse des formations du 2^e cycle de l'ULCO met en évidence plusieurs atouts majeurs de son offre de formation du 2^e cycle. L'université se distingue par une forte professionnalisation de ses cursus, grâce au développement de l'apprentissage et au soutien des acteurs socio-économiques locaux. Cela se traduit par des taux d'insertion professionnelle généralement supérieurs à la moyenne nationale, bien que la qualité des emplois occupés puisse être améliorée. En outre, l'ULCO répond aux besoins spécifiques de son territoire, en se concentrant sur des domaines clés caractérisant celui-ci, tels que le secteur littoral et maritime, le tourisme, et le développement durable. La dynamique des projets développés dans le cadre du PIA, notamment à travers son projet IFSEA, renforce cette pertinence territoriale.

L'implication des enseignants-chercheurs dans cette offre de formation est notable – ils assurent les deux tiers des heures étudiant dans les maquettes de formation – ce qui garantit un adossement solide à la recherche. Les résultats des étudiants montrent de très bons taux de réussite, en amélioration aussi, atteignant 90 % en moyenne en 2022-2023, à l'exception des formations en ALL, où les taux de réussite sont traditionnellement plus faibles. Enfin, la politique d'internationalisation est volontariste, bien que les résultats restent encore limités en termes de mobilités étudiantes, sans effet positif post-covid visible sur une hausse des mobilités.

Cependant, plusieurs défis importants subsistent. L'attractivité des formations reste problématique, avec une baisse significative des inscrits nationaux, certes compensée par une hausse des effectifs internationaux, mais en dehors de tout cadre conventionnel. Certains masters affichent des effectifs très faibles. Par ailleurs, la continuité entre la licence et le master au sein de l'ULCO est insuffisante, seul un tiers des diplômés de licence poursuivant leurs études dans l'établissement. En termes d'organisation territoriale, on peut également regretter un manque de formalisation de la complémentarité de l'offre de formation du 2^e cycle entre les partenaires de l'alliance A2U au regard du faible nombre de formations co-accréditées (une seule) alors même que cette Alliance a permis à ses membres d'obtenir des succès notables aux différents appels d'offre du PIA.

De plus, le pilotage des formations est largement perfectible, avec un manque de coordination entre le niveau central, les départements et les équipes pédagogiques, et des processus d'amélioration continue insuffisants. Les conseils de perfectionnement, lorsqu'ils existent, ne remplissent qu'imparfaitement leur rôle, avec des recommandations peu suivies d'effets.

Sur le plan pédagogique, bien que des dispositifs variés soient proposés, l'approche par compétences reste encore largement à déployer dans le 2^e cycle. Les efforts consentis par l'établissement pour l'enseignement des langues étrangères sont notables, mais ne se traduisent pas en termes d'amélioration de la mobilité étudiante, et les résultats des certifications en langues, bien qu'honorables, restent quelque peu décevants au regard des moyens engagés. Enfin, l'ouverture à la formation continue demeure très limitée et la validation des acquis de l'expérience, insignifiante.

En conclusion, l'ULCO présente des atouts significatifs en matière de professionnalisation et d'ancrage territorial, mais de profondes remises en cause sont nécessaires en termes de pilotage de l'offre de formation et de réponses à un déficit d'attractivité.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'ULCO est caractérisée par un ensemble de parcours de masters diversifiés, qui s'inscrivent parfaitement dans les thématiques prioritaires de l'établissement. Le secteur maritime et littoral est particulièrement bien représenté et bénéficie du soutien de l'ISLM, du CMQ AVCPA et du projet IFSEA auquel participent les masters *Gestion de la production, logistique, achats (GPLA)*, *Management des PME-PMI*, *Management et commerce international*, *Nutrition et sciences des aliments*, *Sciences de la mer*, et *Urbanisme et aménagement*. Le secteur du tourisme est également bien présent avec, en appui, l'Institut de recherche et d'enseignement du tourisme (InREnT) et le CMQ *Tourisme et Innovation* (masters *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, *Tourisme*). Le secteur de la santé non soignante est en phase de structuration autour d'un Institut de la santé (parcours *Cadres de direction du social et médico-social* du master *Droit des collectivités territoriales*). La pluridisciplinarité est encouragée par l'établissement et les formations qui s'inscrivent dans le périmètre de l'EUR IFSEA bénéficient de modules transdisciplinaires que les étudiants peuvent intégrer à leur cursus.

Les questions liées aux enjeux sociétaux, telles que le développement durable et la responsabilité sociétale, sont pleinement intégrées dans certaines formations proposées par l'ULCO (parcours *Économie et gestion de l'environnement et développement durable* du master *Gestion de l'environnement* ou parcours *Expertise et traitement en environnement* du master *Risques et environnement*). En revanche, elles font moins largement l'objet d'un déploiement global que pour les formations du 1^{er} cycle qui vont voir la généralisation des formations à la Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) intégrées par l'établissement dans son schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale.

L'offre de formation du 2^e cycle s'inscrit de manière cohérente dans le continuum licence-master-doctorat (LMD), cependant l'articulation entre les diplômes nationaux et les diplômes d'établissement portés, en particulier, par l'ISCID-CO n'est pas claire. Les mentions de master proposées par l'ULCO, seule ou en co-accréditation, permettent une continuité d'études naturelle aux diplômés de licence générale de l'établissement, quel que soit le domaine disciplinaire choisi, même si ces possibilités sont un peu moins étendues pour les licenciés du domaine ALL en particulier pour les licences *Lettres* et *Humanités*. Les deux formations doctorales de l'Alliance A2U offrent la possibilité aux diplômés des domaines ALL, SHS et STS de poursuivre en thèse dans leur domaine de formation ; les diplômés du domaine DEG rejoignent, pour une partie d'entre eux, la formation doctorale *SHS* de l'Alliance et, pour l'autre partie, la formation doctorale *Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (SESAME)* de l'université de Lille.

L'offre de formation du 2^e cycle ne présente pas de redondance ni de concurrence entre mentions du site et répond manifestement aux besoins de son territoire. Il est, en revanche, difficile d'apprécier, fautes d'éléments de comparaison, à quel point ces formations se distinguent de celles proposées par les autres établissements régionaux, à l'exception des masters proposant des parcours explicitement liés aux trois pôles thématiques retenus par l'établissement. On s'étonne également du nombre réduit de formations co-accréditées dans le cadre de l'alliance A2U (master *STAPS : activité physique adaptée et santé*). Outre son offre de masters, l'établissement développe une offre importante de diplômes d'université, notamment au sein de son école de commerce interne, l'ISCID-CO, dont on peine à comprendre si elle se présente comme complémentaire ou concurrente des diplômes nationaux délivrés au sein du domaine DEG. Les possibilités de passerelles entre diplômes spécifiques de l'ULCO et diplômes de masters du domaine STS ne sont pas non plus très lisibles. Le comité regrette que le rapport d'autoévaluation de l'établissement et les dossiers d'autoévaluation des formations concernées ne soient pas plus précis sur ces sujets.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

L'attractivité des formations constitue l'une des principales faiblesses de l'offre du 2^e cycle de l'ULCO. Dans le périmètre des formations évaluées – qui représente, rappelons-le, moins de la moitié des inscrits en 2^e cycle – l'effectif est stable au cours de la période de référence (1 050 étudiants en moyenne). Il est à noter que les chiffres communiqués sont relativement imprécis dans la mesure où il n'est pas possible de savoir si, pour certaines formations les inscrits des diplômés délocalisés sont comptabilisés dans les effectifs.. Cette stabilité relative cache néanmoins une baisse des inscrits nationaux (-5 %) compensée par une hausse des inscrits internationaux (+13 %), qui représentent plus de 40 % des inscrits totaux. En outre, on constate des différences substantielles entre années du cycle et entre formations. Ainsi, le nombre d'inscrits en M1 baisse de 7.5 % tandis qu'il augmente de 14 % en M2. En fait, en dépit d'une légère augmentation du nombre de candidatures (+5 %) liée, notamment, aux efforts de communication – variables d'une formation à l'autre (site internet, forum des masters, entretiens avec les anciens...) – et à la mise en place de la plateforme MonMaster, 11 des 22 mentions évaluées voient leurs effectifs de M1 chuter de plus de 15 % durant la période de référence, voire de plus de 40 % dans les masters *Gestion de l'environnement et Instrumentation, mesure, métrologie*. En outre, près de 40 % des formations ont un effectif inférieur au deux-tiers de leur capacité d'accueil sans que, la plupart du temps, celle-ci soit réajustée ou même questionnée par l'équipe pédagogique. Plus de la moitié des formations voit ses effectifs diminuer entre la première et la deuxième année du cycle, avec des chutes dépassant les 30 % dans les masters *Urbanisme et aménagement, Droit des collectivités territoriales, et Instrumentation, mesure, métrologie*. A contrario, les effectifs des masters *Génie industriel, Ingénierie des systèmes complexes et Traitement du signal et des images* connaissent des augmentations de plus de 80 %. On notera toutefois que les effectifs de ces trois masters sont constitués à plus de 90 %, en moyenne, d'étudiants internationaux, sans que cela réponde à une stratégie d'internationalisation précise, ce qui interpelle quant à leur attractivité réelle et aux réponses qu'ils apportent aux besoins locaux de formation.

Bien que la structure de l'offre de formation permette théoriquement une continuité des études entre les cycles au sein de l'établissement, celle-ci n'est pas effective en pratique. En effet, alors que la grande majorité des diplômés de licence générale de l'ULCO peut trouver une poursuite naturelle au sein des masters de l'établissement, moins d'un tiers d'entre eux décide de poursuivre localement (sur les trois-quarts qui poursuivent leurs études). Le continuum licence-master n'est donc pas une réalité et il est fort regrettable que cette situation ne donne pas lieu à une analyse approfondie de la part de l'établissement et des responsables de formation.

La réussite étudiante, mieux analysée en deuxième cycle qu'en premier cycle, se caractérise par des résultats globalement bons et des dispositifs d'aide à la réussite efficaces sont, dans l'ensemble, déployés. À l'exception des formations du domaine ALL, la réussite des étudiants du 2^e cycle est bonne avec des taux de réussite élevés et en progression (passage de 80 % en 2020-2021 à 90 % en 2022-2023, en moyenne dans l'ensemble des formations en M1 comme en M2). En LLCER, même s'ils sont, eux aussi, en progrès, les taux de réussite de l'ordre de 50 %, en M1 comme en M2, restent très en deçà des moyennes nationales. Des dispositifs d'accompagnement (aménagements d'études pour les étudiants en difficulté, tutorats, contrats personnalisés) sont en place dans plusieurs filières pour répondre à des besoins spécifiques et s'avèrent efficaces puisque le taux moyen d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS en M1 passe de 3.37 % en 2020-2021 à 2.38 %, en 2022-2023. Toutefois, ces dispositifs ne sont pas systématiquement mis en œuvre, ce qui conduit à des disparités dans l'accompagnement et le soutien offerts aux étudiants selon les formations. En master Didactique des langues, par exemple, le taux d'étudiants ne validant aucun ECTS en M1 est de près de 20 % en début de période de référence, ce qui interpelle sur le déploiement de ces dispositifs dans cette formation.

L'organisation pédagogique des formations est cohérente, mais les maquettes restent construites par blocs d'unités d'enseignements (UE) traditionnelles, l'approche par compétences n'étant pas encore déployée dans le 2^e cycle. Les pratiques pédagogiques ne sont pas particulièrement originales, mais demeurent variées et bien adaptées aux objectifs des formations (classes inversées, études de cas, capsules, projets tutorés...). Si l'établissement fait état d'un Bonus qualité enseignement et d'un Bonus qualité enseignement en réseau, ces dispositifs sont rarement mentionnés par les formations, pas plus que les apports concrets du Centre d'innovation pédagogique dont les moyens sont renforcés grâce aux succès obtenus dans le cadre des différents appels à projets du PIA. L'apport de l'IFSEA est notable en termes d'appui aux projets portés par les équipes pédagogiques et se traduit par un soutien financier dans le cadre d'appels à projets ouverts aux formations parties prenantes de l'IFSEA. À l'exception notable du master *Tourisme*, l'approche par compétences (APC) reste, quant à elle, largement à déployer. Dans le cadre du projet Licence compétences en réseaux (LCeR), l'ULCO choisit de concentrer ses efforts sur le déploiement de l'APC en 1^{er} cycle. Le retard pris pour son déploiement en 2^e cycle est donc compréhensible et devrait pouvoir être rapidement comblé si l'établissement sait tirer profit de l'expérience acquise et se dote d'un calendrier précis.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

La participation des enseignants-chercheurs aux formations garantit un adossement à la recherche cohérent.

En effet, sur le plan quantitatif, les deux-tiers des heures étudiant des formations du 2^e cycle sont assurées par des enseignants-chercheurs (EC) et, logiquement, pour des formations très professionnalisantes, on observe une plus forte présence d'EC en première année du cycle. Seul le master Nutrition et sciences des aliments fait état d'un taux de participation des EC aux enseignements anormalement bas (30%) et une équipe pédagogique composée de seulement un quart d'EC. Sur le plan disciplinaire, l'adéquation entre les besoins des formations et les ressources humaines disponibles est globalement cohérente, même si certaines mentions font état de manques persistants, en sciences de gestion (master *Management des PME-PMI*), notamment, ou de craintes de non renouvellements de postes consécutifs aux départs en retraite annoncés (master *Instrument, mesure, métrologie*).

Les modalités et l'intensité des dispositifs de formation à et par la recherche sont très variables. À l'exception des masters *Génie industriel* et *NSA*, toutes les formations du 2^e cycle sont adossées à un ou plusieurs laboratoires de recherche, ce qui se traduit par des actions concrètes au travers de séances de travaux pratiques réalisées en laboratoire (master *Chimie*) ou par l'organisation de journées d'études (master *Didactique des langues*) par exemple. Le volume d'enseignements spécifiquement dédiés à la formation à et par la recherche fait l'objet d'une forte hétérogénéité dans les éléments renseignés dans les dossiers d'autoévaluation, et d'une absence évidente de cadrage de la part de l'établissement : il s'échelonne de 60 % en master *Histoire* à moins de 4 % dans les masters *Droit des collectivités territoriales*, *Génie industriel*, voire n'est pas renseigné du tout en masters *Ingénierie des systèmes complexes* et *Instrumentation, mesure, métrologie*, malgré les nombreux dispositifs d'ouverture à la recherche proposés dans ce master. En outre, si l'importance de l'intégrité scientifique et de l'éthique est abordée en première année du 3^e cycle, cette question ne fait pas l'objet d'un traitement systématique en master. La présence de trois projets Excellences au sein de l'Alliance A2U et, en particulier, la participation de 6 mentions et 9 parcours à l'EUR IFSEA, est de nature à renforcer la formation à et par la recherche même si, pour le moment, les bénéfices de ces projets et de l'EUR restent à démontrer.

Le taux de poursuite d'études doctorales augmente de manière régulière et significative au cours de la période de référence sans que l'on puisse clairement en attribuer les causes à une politique proactive de l'établissement en la matière.

En effet, il passe de 1.4 % en début de période à 6 % en fin de période. On peut y voir un premier succès des projets Excellences et de l'EUR IFSEA en particulier, et le bénéfice de la stratégie de l'ULCO en matière de cotutelles et de bourses d'excellences. Mais, faute d'éléments d'analyse tangibles qui auraient pu être présentés dans les DAE et compte tenu du déploiement récent de ces actions, il est un peu tôt pour en tirer des conclusions définitives. En outre, l'articulation entre le 2^e et le 3^e cycle reste perfectible, si l'on en juge par les résultats en termes des poursuites d'études doctorales mentionnées comme nulles dans les DAE des masters *Histoire* et *LLCER*, qui portent les deux seuls parcours dont la finalité est spécifiquement orientée vers les métiers de la recherche, à savoir le parcours *Histoire maritime et littorale* et le parcours *Lettres et langues*. L'absence de bourses mise en avant par le master *LLCER* pour justifier cette situation n'est pas totalement convaincante.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

Les formations du 2^e cycle offrent un excellent niveau de professionnalisation, même si l'approche par compétences reste largement à développer.

L'apprentissage est généralisé grâce à une politique proactive de l'établissement qui a choisi de disposer de son propre CFA. Il n'existe cependant pas de cadrage d'établissement en matière d'ouverture des formations à l'apprentissage, ce type de décision étant délégué aux composantes et/ou aux formations elles-mêmes au gré des opportunités qui se présentent. À l'exception du master *Histoire*, toutes les formations requièrent la validation d'au moins 17 semaines d'expérience professionnelle (sous forme de stage ou d'alternance) pendant les deux années de master. Les liens avec les acteurs socioéconomiques et institutionnels locaux (MEDEF, CCI, Région Hauts-de-France, Communauté Urbaine de Dunkerque) sont étroits. Ils permettent à l'ULCO de répondre de manière pertinente aux besoins de formation de son territoire (par exemple création du parcours *Cadre et manager de la filière halieutique* du master *Management des PME-PMI* dans le cadre du CMQ AVCPA, participation au projet « Dunkerque 2030 » de transformation de l'écosystème industrialo-portuaire de la région de Dunkerque). Ils permettent également aux formations du 2^e cycle de bénéficier de l'apport de nombreux professionnels aux enseignements (30 % en moyenne du volumes des maquettes, ce qui est parfaitement cohérent) à l'exception des masters *Ingénierie des systèmes complexes* et *Traitement du signal et des images*, dont ils sont étonnamment absents. Ils contribuent, enfin, à l'organisation de manifestations visant à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants (journées du premier emploi, conférences professionnelles, plateforme Myjobglasse, jobdating). En revanche, ces liens ne se traduisent pas par une participation systématique de professionnels aux conseils de perfectionnement (CP), ce qui est fort regrettable d'autant que c'est rarement commenté, que ce soit au niveau des formations ou de l'établissement.

D'un point de vue quantitatif, l'insertion professionnelle est bonne mais elle est qualitativement perfectible. Le SUAIO-IP réalise des enquêtes d'insertion professionnelle (IP) à 30 mois qui sont, parfois, complétées par des enquêtes d'insertion immédiate conduites par les responsables de formation. La collecte et la diffusion des données sur le devenir des étudiants, menées dans le cadre de ces enquêtes par le Service universitaire d'accueil information orientation et insertion professionnelle (SUAIO-IP), sont bonnes. Le taux d'emploi moyen à 30 mois – sans poursuite d'études – est de 88 % en 2020-2021, ce qui est légèrement supérieur aux taux nationaux. Ces bons résultats sont toutefois à relativiser dans la mesure où les taux de réponses aux enquêtes sont très variables d'une formation à l'autre. La qualité des emplois pourvus est, en revanche, plus mitigée puisque si le taux d'emplois stables ne s'écarte pas trop des moyennes nationales, le taux d'emplois niveau-cadre n'est que de l'ordre de 30 % en moyenne (contre 68 % au niveau national). Le développement de l'apprentissage permet manifestement de réduire le temps d'accès au premier emploi, mais ne montre pas d'effet qualitatif sur ce premier emploi. Il est fort regrettable que ni les CP ni les instances centrales de l'établissement ne se saisissent de cette question.

Le développement et l'adaptation de l'offre de formation du 2^e cycle à destination du public en formation continue reste un enjeu pour les années à venir. Le taux moyen de stagiaires de la formation continue n'est que de l'ordre de 3 % au cours de la période de référence, ce chiffre masquant aussi une forte hétérogénéité et variabilité dans la mesure où quelques formations atteignent, ponctuellement, des taux de 20 à 25 % (masters *Didactique des langues* en 2022-2023 ou *LLCER* en 2020-2021). Il est difficile, au regard des éléments communiqués, de comprendre les causes de telles fluctuations, la généralisation de l'alternance au sein des formations étant de nature à faciliter la présence de stagiaires de la formation continue et l'établissement ayant obtenu la certification Qualiopi en 2021 pour ses activités liées à la formation continue. Le nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) est, lui aussi, très faible (6 au cours de la période). Là encore, les raisons de cette situation ne peuvent être appréciées sur la base des éléments communiqués. On note toutefois que l'établissement a conscience de ses faiblesses et dispose d'atouts pour y répondre au travers des projets Digital'FCU et C-DéCIDé permettant, d'une part, la diffusion de formations dématérialisées et, d'autre part, le développement de formations avec des partenaires industriels.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

Les efforts en termes d'internationalisation de l'offre de formation du 2^e cycle sont notables, mais leurs résultats se font attendre. En effet, entre 2018 et 2023, le nombre de doubles diplômes du 2^e cycle de l'établissement fait plus que doubler, passant de 22 à 49 suivant en cela l'évolution du nombre de partenaires impliqués dans ces accords de double diplomation (qui passe de 10 à 20). Cependant, la quasi-totalité de ces accords concerne l'offre spécifique de l'EILCO et de l'ISCID-CO plutôt que l'offre de masters de l'ULCO. Parallèlement, le nombre de formations délocalisées reste stable – une petite dizaine de parcours de masters – mais, à l'exception du master *Management et commerce international* qui souligne explicitement l'intérêt de ce type de partenariat en termes d'attraction de futurs doctorants, rien ne permet d'en apprécier les bénéfices pour l'établissement. Enfin, en dépit de nombreux accords bilatéraux (205 accords Erasmus+) et à de rares exceptions près, les mobilités entrantes et sortantes sont quasi-inexistantes, sans effets visible de reprise post-covid. En moyenne, elles concernent respectivement 1.5 % et 3 % des effectifs du 2^e cycle, et sont extrêmement concentrées sur quelques formations : les masters *Risques et environnement* et *Traitement du signal et des images* représentent à eux seuls plus de 90 % des mobilités entrantes tandis que les masters *Didactique des langues*, *GPLA*, *Management et commerce international*, et *Sciences de la mer* représentent plus de la moitié des mobilités sortantes. Les bénéfices attendus de l'apport de l'EUR IFSEA (bourses de mobilité, déploiement d'enseignements en anglais) ne sont pas encore visibles.

L'ULCO est engagée dans une politique volontariste en matière d'appui à l'internationalisation des formations et des parcours étudiants dans le 2^e cycle, mais ses résultats ne sont pas encore tangibles. Cette politique se caractérise, tout d'abord, par un effort significatif en matière d'enseignement de l'anglais. Ainsi, 25 heures TD d'anglais de spécialité doivent être dispensées chaque semestre (à l'exception du S4 facultatif) et ce cadrage d'établissement est bien respecté. S'ajoutent à cela des enseignements disciplinaires en anglais, voire des parcours intégralement en anglais (parcours *International Trade & B2B Marketing* du master *Management et commerce international*, *master Tourisme*) et en cours de développements dans le cadre de l'EUR IFSEA, la possibilité ou l'obligation – selon les parcours – d'apprendre une deuxième langue étrangère, ainsi que la préparation au Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) niveau B2. Il est à noter que le nombre d'étudiants obtenant la certification CLES au niveau visé reste modeste (de 20 % à 25 % des inscrits du 2^e cycle) compte tenu des efforts importants consentis par l'établissement en matière d'enseignement de l'anglais. Ce taux de certification au niveau B2 interpelle également sur la capacité effective des étudiants à suivre des enseignements disciplinaires intégralement en anglais.

Les réunions d'information organisées par la Direction des relations internationales (RI) sur la mobilité étudiante, ainsi que l'accompagnement de proximité réalisé par le réseau des référents RI locaux ne suffisent pas à inciter

les étudiants à la mobilité sortante dans le 2^e cycle. Les dispositifs d'accueil mis en place par l'établissement (webinaire, guichet d'accueil, semaine d'intégration) et le développement de l'offre de formation en anglais ne suffisent pas à attirer les étudiants étrangers. L'intérêt des bourses d'excellence de mobilité (entrante et sortante) mises en place dans le cadre de l'EUR IFSEA est à souligner, même s'il est trop tôt pour en apprécier les effets.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

Le pilotage de l'offre de formation traduit un fort manque de coordination entre le niveau central et les équipes pédagogiques ce qui interroge son efficacité. Le pilotage de l'offre de formation relève de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) qui en est l'instance centrale. Elle s'appuie, en amont, sur la Commission stratégique formation (CSF) et, en aval, sur la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE), le SUAIO-IP et la Maison de la formation professionnelle universitaire (MFPU). La vice-présidente (VP) CFVU est entourée de quatre VP délégués, cinq chargés de mission, deux référents. S'ajoute à ce dispositif la Cellule d'aide au pilotage (CAP) qui produit des indicateurs et des tableaux de bord mobilisés, notamment, lors du dialogue de gestion annuel avec les directions de départements et composantes, mais qui ne sont pas largement diffusés auprès des responsables de formation du 2^e cycle.

Les éléments de cadrage formels de l'offre de formation du 2^e cycle sont assez peu nombreux. Si l'on s'en tient aux informations communiquées par l'établissement, ils portent sur le volume horaire des maquettes et des enseignements de langue, et sur le fonctionnement des conseils de perfectionnement (CP), ce qui est bien peu. Le cadrage horaire des maquettes, adopté en 2014, instaure un maximum de 850 heures pour les deux années de master ; il permet ainsi à l'ULCO de veiller à la soutenabilité de son offre de formation. Les formations localisées sur un même site universitaire sont « incitées » à opérer des mutualisations ; il est cependant rare de disposer de détails suffisants permettant de saisir l'ampleur de ces mutualisations et ainsi de juger de la soutenabilité de certains masters aux effectifs très réduits (*Droit des collectivités territoriales, Histoire*) un tiers des masters peinant à atteindre 35 inscrits dans l'ensemble du cycle.

Les quelques éléments de cadrage, tout comme les dispositifs d'accompagnement et de suivi déployés par l'établissement, sont relativement méconnus ou sous-exploités par les équipes pédagogiques. Comme il se doit, l'ULCO suit l'insertion professionnelle des diplômés de master et le SUAIO-IP produit des fiches de synthèse de qualité qui ne sont, malheureusement, que très rarement analysées en CP. Les nombreux projets dont l'ULCO est lauréate dans le cadre du PIA sont très peu mentionnés en termes de perspectives par les responsables de formation. Il existe donc manifestement un découplage entre le pilotage central de l'offre de formation et le pilotage de terrain par les équipes pédagogiques.

Les processus d'amélioration continue sont défaillants. Si des éléments de cadrage de l'établissement existent concernant l'évaluation des enseignements (charte de l'évaluation des enseignements par les étudiants) et le fonctionnement des CP en termes de composition et de calendrier des réunions, force est de constater qu'ils ne sont pas respectés et que l'établissement n'a pas la volonté, ni ne se donne les moyens, de les faire respecter (tout au plus, note-t-on, que les demandes de modifications de maquettes en cours de contrat sont subordonnées à une discussion préalable en CP). Ainsi, la mise en œuvre de l'évaluation des enseignements, dont la gestion, autrefois centralisée, est désormais déléguée aux composantes, est très variable, tout comme le sont les taux de réponses aux enquêtes (ils sont nuls pour les masters *Droit des collectivités territoriales, Chimie et Génie industriel*, tandis que les masters *LLCER, Histoire, Droit des affaires, Informatique, Ingénierie des systèmes complexes et Nutrition et sciences des aliments* ne fournissent aucune donnée). La composition des CP est souvent lacunaire, qu'il s'agisse de l'absence de représentants étudiants ou de représentants du monde socio-économique. Si des commissions pédagogiques paritaires réunissant équipes pédagogiques et représentants étudiants existent et fonctionnent bien, elles ne peuvent se substituer aux CP, notamment dans leur rôle d'instance d'échange avec les professionnels. Enfin, il est regrettable que les comptes rendus des CP ne fassent que très rarement état des suites données aux recommandations formulées antérieurement, ce qui interroge la régularité des réunions des CP. À cet égard, le cadrage de l'établissement n'exige que deux réunions de CP pendant la durée du contrat, ce qui est insuffisant pour permettre un pilotage réel de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation fortement professionnalisante qui répond aux besoins de son territoire ;
- Des liens étroits avec les acteurs socio-économiques et institutionnels locaux ;
- Une dynamique de lancement de projets obtenus dans le cadre du PIA qui répond à la stratégie de l'établissement.

Points faibles

- Un pilotage de l'offre de formation du 2^e cycle défaillant dans son articulation entre les différents niveaux de l'établissement ;
- Une faible attractivité des masters ;
- Des processus d'amélioration continue insuffisamment déployés dans les formations ;
- Un déploiement de l'APC sans calendrier ni modalités précises dans le 2^e cycle ;
- Des efforts en termes d'ouverture internationale qui tardent à porter leurs fruits.

Recommandations

- Veiller à une meilleure coordination entre les différents niveaux de l'établissement en termes de pilotage des formations du 2^e cycle. S'assurer de la mise en œuvre effective et du suivi de l'application des cadrages de l'établissement. Associer plus étroitement les équipes pédagogiques au dialogue avec les instances centrales.
- Renforcer l'attractivité des masters en concentrant notamment les efforts et les moyens sur les formations répondant précisément aux besoins du territoire et permettant de développer une offre spécifique et distinctive par rapport aux établissements voisins.
- Veiller à la mise en œuvre des éléments de cadrage de l'établissement en matière d'évaluation des enseignements et de fonctionnement des CP. S'appuyer, en particulier, sur les commissions pédagogiques paritaires existantes pour assurer un bon fonctionnement des CP.
- Déployer l'APC au niveau du 2^e cycle selon un calendrier précis, en s'appuyant sur l'expérience acquise en premier cycle dans le cadre du PIA LCeR.
- Poursuivre les efforts en termes d'ouverture internationale tout en veillant à y associer les équipes pédagogiques.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères indispensables de l'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Une attractivité limitée des formations du 2^e cycle, qui suscite peu d'attention de la part de l'établissement ;
- Une faiblesse du pilotage de l'offre de formation du 2^e cycle par la gouvernance de l'établissement ;
- Une démarche d'amélioration continue appliquée de manière hétérogène à l'échelle des formations et globalement insuffisante (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, conseils de perfectionnement).

Points d'attention sur les formations 2^e cycle

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues

- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (manque de cohérence interne ; manque de lisibilité et d'attractivité du parcours *Guide conférencier* dans l'offre de formation ; professionnalisation trop faible du parcours LL ; réussite étudiante en 1^{ère} année trop faible ; absence de mise en œuvre de l'approche par compétences)

Domaine Droit, économie, gestion

- *Master Droit des affaires* (manque de cohérence pédagogique)
- *Master Droit des collectivités territoriales* (manque de cohérence de l'ensemble de la formation ; faible attractivité ; faible adossement à la recherche)
- *Master Gestion de production, logistique, achats* (faible qualité du recrutement)
- *Master Management de l'innovation* (faible qualité du recrutement et absence de maîtrise des flux ; taux de réussite modestes ; pilotage et processus d'amélioration continue insuffisants)
- *Master Management des PME-PMI* (manque de cohérence interne ; qualité insuffisante du recrutement ; pilotage et processus d'amélioration continue défaillants)

Domaine Sciences, technologies, santé

- *Master Génie industriel* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche ; attractivité trop faible pour les étudiants issus de licence ; qualité du devenir des étudiants insuffisante)
- *Master Ingénierie des systèmes complexes* (faible attractivité pour les étudiants en licence dans l'université ; faiblesse de la participation des acteurs du monde socio-économique ; absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ; absence de conseil de perfectionnement)
- *Master Instrumentation, mesure, métrologie* (absence de formation à et par la recherche ; mauvaise maîtrise des flux entrants)
- *Master Nutrition et sciences des aliments* (manque d'attractivité pour les étudiants des licences scientifiques de l'ULCO ; faible adossement à la recherche ; absence de poursuite d'études en doctorat)
- *Master STAPS : activité physique adaptée et santé* (manque de cohérence de la mention et de lisibilité des différents parcours ; manque d'informations concernant le parcours des étudiants)

Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 2^e cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Master	Didactique des langues	Favorable avec recommandations : - Veiller à surveiller et à analyser le nombre d'inscrits dans le parcours <i>Anglais langue étrangère</i> . - Veiller à améliorer la réussite étudiante.
ALL	ALL	Master	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer la réussite étudiante en première année. - Veiller à maintenir l'attractivité et la visibilité de la formation suite à sa restructuration.
DEG	DEG	Master	Droit de l'entreprise	Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la cohérence pédagogique en renforçant les spécificités du master.
DEG	DEG	Master	Droit des collectivités territoriales	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité. - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche.
DEG	DEG	Master	Gestion de l'environnement	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation. - Veiller à la mise en place d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
DEG	DEG	Master	Gestion de production, logistique, achats	Favorable avec recommandation : - Veiller à l'amélioration de la qualité du recrutement en assurant le suivi des candidatures et en continuant les efforts engagés.

DEG	DEG	Master	Management	<p><i>Création</i></p> <p>Pas d'avis : Le Hcéres n'est pas en mesure de formuler un avis du fait du : - Manque d'information sur la cohérence interne de la formation.</p>
DEG	DEG	Master	Management de l'innovation	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation au niveau local pour un meilleur équilibre entre les différents publics cibles (locaux, nationaux, internationaux), - Veiller à la bonne insertion de la formation dans le tissu socio-économique local.</p>
DEG	DEG	Master	Management des PME-PMI	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à la qualité du recrutement de la formation. - Veiller à la qualité du devenir des diplômés. - Veiller à la mise en place d'un processus d'amélioration continue efficace par le biais d'un conseil de perfectionnement opérationnel et de l'évaluation des enseignements.</p>
DEG	DEG	Master	Management et commerce international	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer l'attractivité de la formation. - Veiller à améliorer la qualité de l'insertion des diplômés en faisant évoluer les dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle existants.</p>
SHS	SHS	Master	Direction de projets ou établissements culturels	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer l'attractivité de la formation. - Veiller à renforcer la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements.</p>
SHS	SHS	Master	Histoire	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation. - Veiller à renforcer le suivi et l'analyse des cohortes dans une démarche d'amélioration continue.</p>
SHS	SHS	Master	Tourisme	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation. - Veiller à mettre en place un suivi et une analyse du devenir des diplômés.</p>
SHS	SHS	Master	Urbanisme et aménagement	<p>Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation, à l'entrée de la 1^{re} et de la 2^e année.</p>
STS	STS	Master	Chimie	<p>Favorable avec recommandation : - Veiller à mettre en place une approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.</p>
STS	STS	Master	Génie industriel	<p>Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche (formation à la recherche, liens avec des laboratoires de recherche du domaine). - Renforcer l'attractivité de la formation en augmentant le flux entrant d'étudiants de licence et améliorant l'attractivité nationale.</p>

STS	STS	Master	Informatique	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'attractivité du parcours <i>Ingénierie du logiciel libre</i>. - Veiller à formaliser la démarche d'amélioration continue. - Veiller à poursuivre et à affiner l'intégration de l'approche par compétences dans la structuration de la formation.
STS	STS	Master	Ingénierie des systèmes complexes	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'attractivité du master en améliorant la communication interne et à l'échelle nationale. - Veiller au renforcement de la participation des professionnels aux enseignements en s'appuyant sur le réseau des vacataires de l'EILCO et les alumnis. - Veiller à la mise en œuvre effective du conseil de perfectionnement et des évaluations des enseignements en s'appuyant sur la démarche d'amélioration continue mise en place par l'EILCO.
STS		Master	Mathématiques et applications	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel. - Veiller à la cohérence des poursuites d'études avec la licence <i>Mathématiques</i>. - Veiller au déploiement de l'approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
STS		Master	Risques et environnement	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à améliorer l'adossement à la recherche.
STS		Master	Sciences de la mer	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à poursuivre la mise en place d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement. - Veiller à renforcer la poursuite d'études en doctorat.
STS		Master	STAPS : activité physique adaptée et santé	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'attractivité, par exemple en diversifiant les profils entrants, et à l'analyser. - Veiller à renforcer l'analyse de l'insertion des diplômés.
STS		Master	Traitement du signal et des images	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'attractivité nationale et à mettre en place un processus permettant de mieux gérer les flux d'étudiants, notamment en maîtrisant les candidatures issues d'Études en France. - Veiller à augmenter l'intervention des professionnels dans les enseignements. - Veiller à mettre en œuvre une approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

Rapports des formations du 2^e cycle

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master de *Didactique des langues* (DDL) de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation comprenant deux parcours : *Français langue étrangère - Ingénierie de formation* et *Anglais - Ingénierie de formation*. La formation est portée par le département Lettres et art et contient 758 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023 25 étudiants et 13 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master DDL de l'ULCO est une formation originale avec une orientation bien spécifique et des enseignements de qualité : le master DDL est le seul à proposer l'orientation 'ingénierie de formation' en région, et à la développer dans ses deux parcours : FLE (*Français langue étrangère*) et ALE (*Anglais langue étrangère*). Il s'inscrit parfaitement dans l'offre de formation de l'ULCO en offrant une spécialisation aux étudiants de licences générales (*Langues littératures civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, *Lettres modernes (LM)*, *Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Histoire*) et remplit très bien son objectif qui est de répondre aux besoins des institutions et des entreprises en matière de montages de dispositifs d'apprentissage en langues et de gestion de formations utilisant des méthodes et des outils pédagogiques innovants. Le point fort de cette formation est la professionnalisation de ses étudiants qui, une fois diplômés, s'insèrent parfaitement dans le monde du travail. La pluridisciplinarité et l'adossement à la recherche sont bons, l'ouverture à l'international également et l'équipe pédagogique (EP) assure bien l'amélioration continue de la formation dans les deux parcours. La faiblesse de ce master concerne le parcours ALE qui subit une forte baisse non expliquée du nombre d'inscrits en 2022-23. On peut regretter l'absence d'information sur les redoublements en M1 et M2 qui rend difficile l'appréciation dans le dossier d'autoévaluation (DAE) des taux de passage M1/M2 et l'appréciation réaliste des taux de réussite au diplôme.

Le master DDL propose une pédagogie innovante qui suit les évolutions du marché de la formation en langues.

La pédagogie mise en place (classe inversée, cours hybride) dans le master est une pédagogie de projets qui permet aux étudiants de mener de nombreux travaux de terrain à travers des projets pluridisciplinaires : projets tuteurés avec intervention en lycée et en collège, conception et mise en œuvre de projets culturels ou scientifiques, et dans le cadre de BQE (Bonus qualité enseignement), création de ressources en français de spécialité (microbiologie), création de tests de positionnement en langue pour la plateforme de l'université (langues concernées : Anglais, Français, Espagnol et FLE). Ce lien avec le terrain permet aux étudiants de développer des pratiques innovantes (gamification...) et de développer des compétences numériques au service de l'apprentissage des langues. Les cours des semestres pairs ont été hybridés pour favoriser les stages longs.

La formation fait de la professionnalisation de ses étudiants un de ses atouts majeurs. Comme déjà soulignée lors de l'évaluation précédente, la professionnalisation des étudiants est un des objectifs principaux de la formation et un de ses atouts majeurs, ce que l'on peut saluer à nouveau dans la présente évaluation. Les étudiants bénéficient de l'expertise de 10 professionnels de terrain dans leurs cours (169hTD) et sous forme de conférences, et appliquent directement les connaissances et compétences acquises dans le cadre de projets tuteurés (pratique de classe avec élèves allophones en collège dans une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPé2A), élaboration de ressources pédagogiques pour un lycée, élaboration de tests de positionnement pour le Centre de ressources en langues (CRL) et de stages longs en M1 et en M2 (M1 stage d'observation de 15 à 30h/stage professionnalisant de 3 mois minimum ou 310h ; M2 projet tuteuré 30h/stage professionnalisant de 3 à 6 mois). Les étudiants bénéficient également de cours sur l'entrepreneuriat, l'ingénierie

financière, l'évaluation de dispositifs de formation et le montage de projets qui préparent leur entrée dans le monde du travail et répondent aux besoins grandissants du marché de la formation en langues. Une journée d'alumni est également organisée chaque année dans le cadre du PPP, ainsi qu'une journée des métiers. La formation, principalement en formation initiale, accueille par ailleurs régulièrement des stagiaires en FC : 3 en 2020-21; 3 en 21-22; 5 en 22.

Le master DDL bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Il est adossé à l'unité de recherche sur l'Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel (HLLI) de l'ULCO et de ce fait les étudiants participent à des colloques et à l'organisation d'une Journée d'études annuelle sur leur domaine de compétences. Onze enseignants-chercheurs (EC) donnent 399h dans la formation (soit la moitié des heures maquette) et les étudiants suivent 2 modules de méthodologie de la recherche (au S2, un module de méthodologie de la recherche en langues (3hCM/11hTD) ; puis au S4, un module de Méthodologie de recherche en DDL (4hCM/11hTD)) qui les préparent progressivement au choix de leur sujet de recherche et à la rédaction de leur mémoire.

L'ouverture à l'international de la formation est bonne. Les étudiants bénéficient de cours de langue (anglais) et l'arrivée de deux enseignants chercheurs (EC) de didactique de l'anglais a permis l'intégration de cours en anglais dans le parcours ALE, ce qui était une recommandation du Hcéres lors de la précédente évaluation (renforcement des cours du parcours ALE). L'équipe pédagogique (EP) travaille à un programme d'enseignement commun avec l'université d'Ulster (conférences et cours commun) et les liens académiques avec les universités de Gênes, Italie et de Wrocław, Pologne ont été renforcés (un des ECs de l'Université de Wrocław fait partie du conseil de perfectionnement (CP) ; 2 mobilités Erasmus vers Gênes et 1 vers Wrocław en 2022-23). Les étudiants de M2 FLE ont la possibilité de passer le Diplôme d'études en langue française (DELF) ainsi que le Diplôme approfondi en langue française (DALF) (9 étudiants en 2020-21, 5 en 21-22 et 8 en 22-23) et, à la demande des représentants étudiants au conseil de perfectionnement (CP), il est question de trouver un équivalent pour les étudiants du parcours ALE. Le master accueille des étudiants internationaux (hors convention, Campus France) dans les deux parcours : en 22-23 FLE 8 sur 18 et ALE 6 sur 7, et les étudiants ont la possibilité de faire leur stage long à l'étranger (6 étudiants en mobilité sortante en 2020-21; 3 étudiantes en 2022-23 en Italie et en Pologne (Erasmus Placement). Pour renforcer les mobilités sortantes, l'EP prévoit de développer l'offre de mobilité-stage Erasmus pour le prochain contrat.

La formation s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'ULCO en proposant un débouché original aux étudiants de licences générales (LLCER, LEA, Histoire, LM) qui correspond à des besoins en région et à l'international, mais les deux parcours proposés n'ont pas la même attractivité : l'attractivité du parcours FLE est stable sur la période évaluée (19 inscrits en 2020-21, 16 en 21-22 et 18 en 22-23). En revanche, l'attractivité du parcours ALE pose question sur la fin de la période évaluée : le nombre d'inscrits est en forte baisse en 22-23 (16 inscrits en 2020-21, 17 en 21-22 et 7 en 22-23) . On ne trouve aucune explication sur ce sujet dans le DAE.

Par ailleurs, le DAE mentionne le nombre de candidats néo-entrants dans la première année du cycle sur la période évaluée (349 en 2020-21 ; 391 en 2021-22 et 431 en 2022-23), et l'on constate une augmentation des candidatures. On peut toutefois regretter que ne soit pas précisée la répartition des candidats par parcours, ce qui permettrait de mesurer de manière différenciée l'attractivité de chacun d'eux.

On constate également que le nombre d'étudiants internationaux (Études en France) inscrits dans les deux parcours est en légère augmentation en FLE (3/5/8) et stable en ALE (7/6/6). Cette augmentation peut s'expliquer par les besoins grandissants de formateurs et de formations en français langue étrangère nécessaires à la bonne intégration des publics issus de l'immigration et surtout par le fait que les formations de FLE s'adressent majoritairement à des personnes enseignant le français à l'étranger.

L'insertion professionnelle est bonne, rapide et de qualité. Le suivi des cohortes est réalisé grâce aux enquêtes d'insertion qui montrent une insertion de qualité et rapide sur le marché du travail, dans des emplois/branches métiers correspondants aux débouchés et objectifs visés (enseignant FLE ou anglais; chargé de projet pédagogique; ingénieur pédagogique ou assistant-ingénieur pédagogique; responsable pédagogique; formateur en entreprise; formateur FC; intervenant social en insertion professionnelle). Les taux de réponse sont plutôt bons pour les diplômés 2020 mais on peut regretter que seule l'enquête concernant les diplômés 2020 soit présentée dans le dossier. Ainsi, l'enquête 2020 montre que sur les 13 répondants (sur 17 diplômés) 10 sont en emploi à temps plein à 30 mois, dont 7 dans des emplois de cadres et que leur insertion professionnelle s'est faite rapidement après l'obtention du diplôme (2.5 mois en moyenne pour le parcours FLE et 5.3 mois pour le parcours ALE). L'EP mentionne également le fait que 3 stagiaires ont été embauchés par les entreprises qui les ont accueillis en stage (LGM notamment), ce qui montre la qualité de la formation dont ils ont bénéficié et la qualité des partenariats construits autour de ce master.

L'EP met très bien en œuvre le processus d'amélioration continue. L'amélioration continue se fait par le biais des enquêtes d'insertion de l'ULCO, de questionnaires internes (juillet 2023, 9 retours), par les questionnaires de représentants étudiants et par le CP qui s'est réuni le 12 mars 2024. Ce dernier comprend 3 étudiants de deux parcours de M1 et de M2, une dizaine d'enseignants du master, 8 professionnels/personnalités extérieures aux

expertises pertinentes (e.g., directrice CCI, directrice DU passerelle, EC de l'université de Wrocław, Pologne, ingénieure de formation...), et un personnel administratif.

Depuis la précédente accréditation, l'EP a travaillé au développement des nouveaux partenariats (convention avec l'université d'Ulster, Irlande du Nord) ; Société LGM (ingénierie de formation, accueil de stagiaires) et au renforcement des partenariats existants (projets en collège et lycée ; construction de ressources pour le CRL ; intervention en UPé2A). On peut saluer une bonne prise en compte des recommandations formulées par le Hcéres lors de la précédente évaluation à ce sujet, ainsi que pour ce qui concerne la recommandation de renforcer les enseignements de méthodologie de la recherche (ajout d'un module de méthodologie en M1). L'EP a également renforcé l'ingénierie de formation en M1 en intégrant des projets FOAD. Grâce aux recrutements de deux ECs en didactique de l'anglais, les cours du parcours ALE ont été modifiés en intégrant des cours de conception de ressources numériques et élaboration de programmes. Pour ce qui concerne la professionnalisation des étudiants, elle a été renforcée sur la période par l'ajout d'un cours entrepreneuriat et l'organisation du réseau d'alumni est en cours. L'EP a également hybridé les cours du semestre 2 pour permettre aux étudiants de suivre des stages longs.

Le taux de passage de M1 à M2 est difficilement appréciable et le taux de réussite, correct, est à stabiliser et améliorer en M2. Le taux de passage de M1 à M2 est difficile à apprécier sur la période en l'absence de précision sur le nombre de redoublants (ex : 6 inscrits en M1 FLE en 2020-21 / 8 en M2 FLE en 2021-2022, combien on réussit leur passage en M2, et combien de redoublants en M2, les données du DAE ne permettent pas de répondre à ces interrogations et donc de donner une image des taux réels de passage de M1 en M2. On note toutefois que le pourcentage d'étudiants ne validant aucun ECTS en M1 est en diminution sur la période (18.75 % en 2020-21 contre 0 % en 2022-23), ce qui constitue une évolution positive. Le taux de réussite en M2 est légèrement supérieur à 50 % (ratio diplômés/inscrits M2 : 2020-21 : 11/19 ; 2021-22 : 11/20 ; 2022-23 : 8/13) et fluctue en fonction des années sur les deux parcours (FLE 2020-21 : 9/13, 2021-22 : 4/8, 2022-23 : 6/10 et ALE 2020-21 : 2/6, 2021-22 : 7/12, 2022-23 : 2/3). Il conviendrait de s'interroger sur ces fluctuations et d'y remédier afin d'améliorer ces taux de réussite qui reste modeste pour un M2.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante ;
- De très bons taux d'insertion dans des métiers correspondants aux débouchés annoncés et aux besoins des territoires ;
- Une formation originale qui intègre les TICE et les innovations pédagogiques et se base sur une pédagogie de projets ;
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une forte baisse du nombre d'inscrite dans le parcours ALE en 2022 2023 ;
- Une faible réussite étudiante et une absence d'analyse des ces résultats.

Recommandations

- Être vigilant à l'attractivité, notamment en surveillant l'évolution du nombre d'inscrits en ALE.
- Améliorer la réussite étudiante et renseigner et analyser les taux de passage M1 /M2.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisation étrangères et régionales (LLCER)* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant deux parcours en première (M1) et deuxième (M2) années : *Langues et technologies (LT)*, et *Lettres et langues (LL)*. Un troisième parcours est ouvert en M2 *uniquement* : *Guide conférencier (GC)*. La formation, dispensée sur le site de Boulogne-sur-Mer, est portée par le département Langues et langues appliquées et contient en moyenne 570 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023 71 étudiants et 20 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master LLCER de l'ULCO propose des formations linguistiques de qualité visant à appliquer les langues à diverses pratiques professionnelles dans des domaines spécifiques à chaque parcours : un parcours en *Lettres et langues (LL)* préparant les étudiants aux métiers de l'enseignement et de la recherche, et deux autres parcours : un parcours pluridisciplinaire complet en *Langues et technologie (LT)* prépare les étudiants aux métiers de l'entreprise ou de la traduction) et un parcours uniquement en M2 : *Guide conférencier (GC)*. Les parcours LL et LT s'inscrivent bien dans un continuum avec les licences LLCER, *Langues étrangère appliquées (LEA)* et *Lettres* de l'ULCO. Le point fort de cette formation est l'adossement/formation à la recherche, et l'approche pluridisciplinaire. La professionnalisation des étudiants est diversement mise en œuvre dans les trois parcours et une fois diplômés, les étudiants s'insèrent parfaitement dans le monde du travail. L'ouverture à l'international est diversement mise en œuvre dans les trois parcours et les dispositifs d'amélioration continue sont insuffisants. Les points faibles majeurs de ce master concernent d'une part la raison d'être d'un parcours de M2 GC suspendu à l'intérieur de la mention de master LLCER, ainsi que la visibilité et l'attractivité moyenne des deux parcours LL et LT qui pourraient parfaitement s'organiser en deux mentions distinctes.

L'adossement à la recherche et la pluridisciplinarité sont des points forts du master LLCER : 15 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs regroupés dans l'unité de recherche sur l'Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel de l'ULCO (HLLI) assurent 362h de cours dans la formation. Les étudiants des trois parcours suivent des séminaires de recherche (selon leur spécialité), et en pratiquent les savoir-faire et méthodes à travers les différents travaux qui leur sont demandés (compte-rendu, état des lieux, rédaction de mémoires de recherche en LL, rédaction de documents/traductions techniques en LT). Ils sont également bien formés à l'intégrité scientifique et la recherche documentaire dans les cours de méthodologie, travaux tuteurés et préparation de mémoire ainsi qu'à l'utilisation des outils numériques et notamment de l'intelligence artificielle (IA) (pour la traduction en LT). Ils participent par ailleurs aux événements organisés par l'équipe de recherche HLLI. On peut remarquer que si les cours consacrés à la méthodologie et la recherche documentaire sont clairement identifiés dans les maquettes des parcours LT et GC, ça n'est pas le cas dans la maquette du parcours LL qui est dédié à la formation à et par la recherche qui est enseignée à travers ses séminaires et directement mise en œuvre dans les deux mémoires de recherche que les étudiants doivent rendre en M1 et M2. La pluridisciplinarité est également l'un des points forts du master qui veille à proposer aux étudiants des projets et séminaires mettant en œuvre les connaissances et compétences de diverses disciplines (utilisation de technologies au service de la traduction, projet de guidage mettant en œuvre les compétences linguistiques au service de l'interculturel, séminaires de civilisation et cinéma ou linguistique et traduction par exemple).

La professionnalisation est le point fort des deux parcours professionnalisants GC et LT. L'objectif principal du parcours GC est l'insertion professionnelle des étudiants dans les métiers de la médiation culturelle et touristique, avec délivrance de la carte professionnelle de GC si réussite aux examens. Projets tuteurés (150h), visites pédagogiques professionnalisantes dans le bassin culturel local et régional avec formation intensive de

néerlandais pour répondre aux besoins territoriaux, stages d'observation et de professionnalisation (16 semaines), mise en œuvre pratique de séances de guidage avec audioguide en collaboration avec l'université d'Artois participent à la professionnalisation réussie des étudiants. En *LT* la professionnalisation progressive des étudiants s'effectue par l'intermédiaire des professionnels intervenant dans la formation dans les enseignements spécifiques liés à la traduction et ses outils, les échanges commerciaux (contexte régional maritime), la communication et la négociation interculturelles, la création d'entreprises et l'entrepreneuriat, dans les projets tuteurés et lors des stages obligatoires en M1 et en M2 (5 mois à l'international). Pour le parcours *LL*, la professionnalisation se résume aux modules de PPP des semestres impairs (soit 40h en tout), ce qui n'est pas suffisant.

L'insertion professionnelle est bonne : elle est mesurée à travers les enquêtes de l'établissement. L'enquête fournie concerne les diplômés 2020 ; les taux de réponse sont globalement bons (allant de 65 à 80% selon le parcours). L'enquête traduit une insertion qui est, dans l'ensemble, rapide (3 à 4 mois) pour les diplômés qui trouvent un emploi, et les emplois concernés sont conformes aux débouchés annoncés pour chaque parcours (guide conférencier ; attaché culturel ; professeur de langue contractuel ; traducteur). Pour ce qui concerne les poursuites d'études, on peut regretter l'absence de poursuite d'études en doctorat après le parcours *LL* alors que ce parcours est dédié à la formation à la recherche. Ce point, déjà souligné lors de l'évaluation précédente, s'explique par les mêmes contraintes financières persistantes (peu de contrats doctoraux ; passage des concours de l'Éducation nationale).

L'ouverture à l'international est plus ou moins bonne selon les parcours : tous les étudiants du master bénéficient d'une formation linguistique conséquente dans *a minima* deux langues étrangères (*LL* : Anglais, Allemand (jusqu'en 2022), Espagnol ou Lettres ; *LT* : Anglais/Espagnol ou Anglais/Allemand et Néerlandais obligatoire et de manière obligatoire la langue des signes française (LSF)) et les cours de disciplines en langue étrangère occupent 75 % des heures de cours en moyenne. La formation intensive en néerlandais constitue l'un des atouts des parcours *LT* et *GC* dans le contexte régional et transfrontalier. L'internationalisation de la formation se fait également par l'intermédiaire de professionnels faisant profiter les étudiants de leur expérience à l'international dans leurs cours et par le biais de conférences dans le module de PPP. Les étudiants sont encouragés à effectuer des mobilités sortantes d'un semestre (parcours *LT* : stage de professionnalisation de 5 mois à l'étranger obligatoire en M2) ou d'une année, mais on peut regretter que trop peu d'étudiants utilisent cette possibilité (entre 1 et 3 étudiants en mobilité sortante sur la période). De même, la mobilité étudiante entrante est inexistante (aucune sur la période) malgré l'existence de partenariats conventionnés à l'international (Erasmus). Le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne des mobilités sortantes pour les enseignants dans le cadre d'Erasmus+, mais aucun chiffre ne vient étayer cette information. D'autre part, aucun professeur invité n'intervient dans le master sur la période évaluée. Ce manque d'ouverture à l'international (parcours *LL*) constitue un point d'amélioration pour un master centré sur l'apprentissage des langues et l'interculturalité.

Les taux de réussite sur la période sont faibles (autour de 50%), mais pourraient être améliorés : les taux de réussite des étudiants en M1 et M2 sont stables sur la période. Le constat est le même pour ce master que pour de nombreux masters en *LL* : nombre d'étudiants ne passent pas la barrière du M1, mais ceux qui la franchissent obtiennent leur diplôme l'année suivante (9 M1 validant tous les ECTS dans les parcours *LL* et *LT* en 2020-2021/8 diplômés en 2021-22; 14 M1 validant tous les ECTS en *LL* et *LT* en 2021-2022/13 diplômés en 2022-23). A ce sujet, on peut regretter l'absence de chiffres sur les redoublements et les abandons en M1, ce qui permettrait de mettre en perspective ces résultats par rapport aux nombres d'inscrits totaux en M1 et en M2 et on peut également regretter l'absence d'analyse de ce phénomène dans le DAE ou le compte rendu du conseil de perfectionnement (CP).

L'attractivité du master *LLCER* est plutôt moyenne et le nombre d'étudiants internationaux augmente en fin de période évaluée : le nombre de candidats à l'entrée en M1 est passé de 119 en 2020-21 à 181 en 2022-23 pour des capacités d'accueil annoncées de 75 néo-entrants (25 par parcours). Cette augmentation légère des candidatures s'est traduite par une augmentation des effectifs totaux dans le master (34 en 2020-21 contre 71 en 2022-23), surtout dans les parcours *LL* et *LT* (respectivement passage de 19 à 46 inscrits, et passage de 13 à 22 inscrits). On remarque l'augmentation importante de la part d'étudiants internationaux dans le parcours *LL* en 2022-23 (23/46 alors que 6/19 en 2020-21 et 6/22 en 2021-22) alors que leurs effectifs sont stables en *LT* (entre 2 et 4 sur la période). On peut regretter que l'EP ne donne aucune explication sur cette évolution récente et que la période évaluée (jusqu'en 2023) ne permette pas de mesurer l'impact de cette augmentation des effectifs sur les taux de réussite en M2. De même l'EP mentionne la possible transformation du parcours *LT* en mention de master *LEA* pour renforcer le continuum avec la licence *LEA* (possibilité déjà évoquée dans la précédente évaluation) sans que ne soit indiqué où en est le processus et si le projet a été abandonné ou pas. On regrette par ailleurs qu'aucune analyse ne soit faite concernant les effectifs du parcours de M2 *GC* qui sont extrêmement faibles (entre 2 et 3 inscrits pour une capacité d'accueil de 25).

Les dispositifs mis en œuvre pour assurer l'amélioration continue de la formation sont insuffisants : le dossier mentionne la tenue de commissions pédagogiques paritaires (CPP) sans en préciser la composition ni l'agenda de réunions. Le conseil de perfectionnement (CP), réuni en avril 2024, est commun à l'ensemble des formations

de 1^{er} et 2^e cycles portées par le département de Langues et langues appliquées (LLA), ce qui ne permet pas de mettre en œuvre une évaluation ni une amélioration continue propre au master *LLCER*. D'autre part, le DAE mentionne la tenue d'un CP spécifique pour le parcours GC, mais le document n'est pas fourni en annexes.

Le principal point faible de ce master est la pertinence de ses parcours : on peut s'interroger sur la raison d'être du parcours GC en M2 suspendu à l'intérieur d'une mention *LLCER* en l'absence de tronc commun de langue, littérature et civilisation avec les autres parcours. Au vu des contenus de la formation qui ne représentent pas un cursus complet M1/M2 de *LLCER*, rien ne justifie la délivrance d'un diplôme de master *LLCER* aux étudiants de ce parcours qui n'ont par ailleurs pas suivi de cursus *LLCER* en cycle 1. La place et la plus-value de ce parcours de M2 dans l'offre de formation de l'ULCO posent également question étant donné qu'il existe par ailleurs une LP *Guide conférencier* dont la maquette est identique à celle du M2 (aucun élément dans le dossier ne permet d'indiquer si les cours sont mutualisés entre les deux formations ou pas), et qui conduit aux mêmes débouchés professionnels. Rien dans le dossier ne permet de justifier la présence de ce parcours GC à l'intérieur de la mention *LLCER*, ni de comprendre la plus-value professionnalisante de ce parcours de 2^d cycle par rapport à la LP. On peut par ailleurs noter que, vu l'absence de tronc commun et de mutualisations entre les parcours *LL* et *LT* (aucun élément en ce sens dans les maquettes fournies), créer une mention de master *LEA* bien spécifique, orientée vers les métiers de la traduction et rédaction technique, et le commerce international, maritime par exemple ne semble pas impossible, et que réorganiser ces deux parcours en deux mentions de master distinctes pourrait accroître leur visibilité et leur attractivité. L'approche par compétences (APC) n'est pas mise en œuvre dans le master *LLCER*.

Conclusion

Points forts

- Un adossement fort à la recherche et à ses techniques pour les parcours *LL* et *LT* ;
- Un parcours *LT* très professionnalisant performant qui favorise une insertion professionnelle rapide ;
- Une bonne ouverture à l'international pour le parcours *LT*.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement spécifique au master *LLCER* ;
- Une attractivité et une visibilité à renforcer pour tous les parcours ;
- Un parcours recherche (*LL*) sans véritable ouverture à l'international ;
- Une professionnalisation des étudiants peu visible dans le parcours (*LL*) ;
- Une réussite étudiante faible en 1^{er} année du master ;
- Un parcours de M2 suspendu (*GC*) dont la cohérence dans l'offre de formation n'est pas justifiée ;
- Une absence de mise en œuvre de l'approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité du master notamment en s'interrogeant sur la pertinence des parcours et la possibilité de créer deux mentions bien spécifiques.
- S'interroger sur la raison d'être du parcours M2 *GC*, à très faible effectif, dans la mention de master *LLCER*.

- Renforcer la professionnalisation du parcours recherche en intégrant par exemple des projets tuteurés, des expériences en milieu professionnel à la formation en lien avec les débouchés annoncés (métiers de l'enseignement et de la recherche, du journalisme ou de l'édition).
- Améliorer la réussite étudiante en 1^{er} année.
- Créer un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence interne entre les différents parcours proposés ;
- Un manque de lisibilité et d'attractivité du parcours Guide conférencier dans l'offre de formation, qui coexiste de plus avec la LP éponyme) ;
- Une professionnalisation du parcours LL trop faible (absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel) ;
- Une réussite étudiante en 1^{re} année trop faible ;
- Une absence de mise en œuvre de l'approche par compétences.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) comprend un seul parcours et 750 heures maquette. Le master compte 41 étudiants sur les deux années de son cycle en 2021-2022. Ils sont encadrés par 12 enseignants permanents. Cette formation est portée par le département de droit et est localisée sur le site de Boulogne sur Mer.

Analyse globale

Le master *Droit des affaires* s'insère plutôt bien dans l'offre de formation de l'ULCO puisqu'il permet aux étudiants de licence *Droit* de poursuivre au sein de l'établissement. Le taux d'insertion professionnel tel qu'il ressort du dossier d'autoévaluation (DAE) est convenable (même si la représentativité des données est très relative) ; le conseil de perfectionnement laisse cependant entendre la nécessité de développer encore plus la professionnalisation. La dimension «évolutions de l'économie» apparaît essentiellement au semestre 4 sous l'angle des nouvelles technologies ; elle n'est pas très heureuse puisqu'elle traduit mal le contenu des enseignements. Plusieurs cours visent particulièrement la professionnalisation et il s'agit sans doute d'une excellente orientation. Le master apparaît très généraliste (et sans doute trop généraliste au regard de la concurrence) ; après la réorganisation ayant suivi la précédente évaluation, le master continue de chercher son positionnement. L'internationalisation du programme n'est pas une priorité et on ne peut que le regretter dans un monde globalisé (d'autant plus que le master était un master de droit européen des affaires). À noter que le partenariat avec Skema permet une double diplomation des étudiants même si les conditions ne sont pas précisées ; la potentialité d'un tel partenariat en termes d'attractivité de la formation n'est cependant pas exploitée. D'une façon générale, les dispositifs d'amélioration continue ne sont pas pris en compte et l'adossment à la recherche est somme toute modeste.

L'insertion professionnelle est bonne au regard des documents fournis. Si les chiffres donnés par la fiche d'insertion ne concernent que 5 étudiants, le document d'autoévaluation indique un taux d'insertion à 30 mois de 100 % (mais de seulement 50 % à 18 mois ce qui est peu). À noter également que la fiche d'insertion vise le master *Droit des affaires* parcours *Droit européen des affaires* (ce qui correspond à l'ancien nom de la formation). Par ailleurs, sur les emplois mentionnés, aucun ne touche une dimension européenne. Le renforcement de la professionnalisation est une priorité et la question du passage à l'apprentissage est posée dans le conseil de perfectionnement.

L'adossment à la recherche est limité, mais correspond à ce que l'on peut retrouver dans un master de Droit des affaires au niveau national. Le master offre un cours d'initiation à la recherche, ainsi que des simulations de plaidoiries (qui imposent de réaliser des recherches préalables). De même, les étudiants ont à réaliser un mémoire en master 2. L'adossment à la recherche passe avant tout par la diversité des exercices proposés qui impose aux étudiants de réaliser des recherches. L'autoévaluation indique que les étudiants sont intéressés par la pratique de leur métier plus que par la recherche à proprement parler. La place des enseignants-chercheurs est conforme à ce que l'on pourrait attendre d'un tel master : 11 enseignants-chercheurs assurent deux tiers des enseignements.

Le partenariat entre le master et une école de commerce (Skema) est sans doute d'un grand intérêt, mais il est sous-exploité. La pratique du droit des affaires oblige à bien connaître le monde des affaires ; les enseignements offerts par l'école de commerce sont de nature à y contribuer. Le partenariat est cependant asymétrique puisque les étudiants de Skema (semble-t-il tous au regard du document d'autoévaluation) bénéficient d'une double diplomation alors que seuls 2 étudiants du master peuvent prétendre à cette double diplomation. Le dossier d'autoévaluation (DAE) indique pourtant que les maquettes sont globalement identiques (entre les

études à Skema et celles à l'ULCO). Les modalités (notamment le coût financier) pour les étudiants du master ne sont pas précisées. Une telle asymétrie est difficile à justifier et regrettable.

L'internationalisation de la formation reste limitée. Elle passe avant tout par des cours d'anglais. On peut regretter l'absence de cours en anglais, notamment sur les questions de droit européen ou de droit international qui pourraient s'y prêter (voire pour aborder la thématique de l'arbitrage, même si cette thématique semble absente de la maquette). Ceci renforcerait également l'attractivité du master tant les cabinets d'avocats sont à la recherche de juristes maîtrisant la langue anglaise. Ceci est d'autant plus regrettable que le master était initialement intitulé *Droit européen des affaires*. La spécificité géographique de l'ULCO n'est donc pas prise en compte. De même, parmi les évolutions de l'économie, la mondialisation est un fait et le monde des nouvelles technologies privilégie bien souvent l'anglais lors des échanges.

La maquette présentée n'est pas cohérente, malgré l'évolution de l'offre du master *Droit des affaires* dont la précédente évaluation soulignait également le manque de cohérence. D'une part, si le master a une visée professionnalisante, le conseil de perfectionnement laisse entendre que de nombreux cours ont un contenu très théorique. Il est également regrettable qu'aucun cours dédié aux questions procédurales n'existe (même s'il s'agit d'un des axes d'évolution mentionnés dans la présentation du master). D'autre part, certains cours n'entrent pas véritablement dans le périmètre d'un master de droit des affaires (comme le droit du tourisme ou le management stratégique des entreprises même si ces cours ont leur pertinence, surtout dans le cadre du partenariat avec Skema). Il est parfois difficile de saisir la cohérence de l'ensemble et ceci n'est pas sans incidence sur l'attractivité de la formation. Plus encore, la dimension «évolutions de l'économie» ne se retrouve pas au niveau du master 1 et peu au niveau du master 2 (et encore, uniquement au second semestre). Il s'agit plutôt de comprendre comment le droit aborde les questions liées aux nouvelles technologies plutôt que les évolutions de l'économie. Sur ce point, il est curieux que le droit de la concurrence ne fasse pas partie de la liste. Le cours de droit social et nouvelles économies manque de clarté notamment sur les plateformes et l'économie sociale et solidaire. Il est surprenant de ne pas laisser une plus grande place aux questions liées à la globalisation (1 seul cours) ou à l'attractivité du droit.

L'évaluation des enseignements est en place, mais le DAE n'offre aucune donnée pertinente. Les questionnaires d'évaluation sont mis à la disposition des enseignants qui peuvent ensuite les utiliser. Aucune donnée chiffrée n'est présentée sur le nombre d'étudiants répondant à ces questionnaires. Le problème est récurrent puisque la précédente évaluation pointait les mêmes difficultés. Il est regrettable que la pertinence de ces outils pour l'amélioration de la formation ne soit pas considérée, d'autant que la maquette de la formation n'est pas très cohérente.

La composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme aux textes. Seuls des enseignants, étudiants et anciens étudiants y participent. Aucun représentant du monde professionnel n'est présent. Le contenu du rapport est particulièrement lacunaire. On y indique que plusieurs points ont été discutés, mais il est impossible de savoir ce qui ressort des discussions.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux d'insertion professionnelle à 30 mois ;
- Des cours pratiques spécifiques ;
- Un partenariat avec une école de commerce, source potentielle d'attractivité pour le master.

Points faibles

- Un intitulé de la formation qui traduit mal son contenu et une maquette qui manque de cohérence pédagogique ;

- Une évaluation des enseignements par les étudiants non systématique ;
- Un conseil de perfectionnement qui ne remplit pas son rôle ;
- Une offre en langue faible.

Recommandations

- Améliorer la cohérence d'ensemble de la maquette et repenser le positionnement du master lors du passage à l'apprentissage.
- Mieux se saisir des dispositifs d'amélioration continue.
- Augmenter l'offre de cours en anglais.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Un manque de cohérence pédagogique.

MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Droit des collectivités territoriales* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est porté par le département de Droit et dispensé sur le site de Boulogne sur Mer. Il comprend deux parcours. Un parcours historique *Juriste territorial* et un parcours plus récent *Cadre de direction d'établissement sanitaire, social et médico-social*. Le parcours historique compte presque 800h, le parcours plus récent 724. En 2022-2023, la formation compte 33 étudiants et 33 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Droit des collectivités territoriales* s'insère dans l'offre de formation de l'ULCO ; il permet à des étudiants en droit intéressés par le droit public de poursuivre leur formation à l'ULCO. Le taux de réussite est relativement faible pour une formation de master. Par ailleurs, le parcours *Cadre de direction d'établissement sanitaire, social et médico-social* s'inscrit dans une politique plus générale avec la création à venir d'un institut de la santé, mais il n'a pas encore rencontré son public. Le niveau d'insertion professionnelle est très satisfaisant même si des données manquent pour le parcours le plus récent du master. En raison des spécificités du master, l'internationalisation n'est pas une priorité (seuls des cours d'anglais sont prévus). L'attractivité du master est limitée, le parcours *Cadres de direction* est ouvert à l'alternance depuis son ouverture et la majorité des étudiants de ce parcours sont en apprentissage.. Par ailleurs, le master indique préparer les étudiants aux concours de la fonction publique, mais n'offre que peu de cours méthodologiques consacrés à ces concours. D'une façon générale, le positionnement du master est à revoir et les outils d'amélioration continue n'ont pas été pleinement intégrés à l'évolution du master.

Le master *Droit des collectivités territoriales* offre de bons débouchés professionnels à ses étudiants selon l'enquête d'insertion à 30 mois. Cette enquête, qui ne concerne que 5 étudiants, indique un taux d'insertion de 100%. Les métiers exercés à l'issue du master sont pour le moins divers : agent, chef de projet, juriste en marchés publics, instructeur du droit des sols. Il manque évidemment des données concernant le parcours *Cadre de direction d'établissement sanitaire, social et médico-social*. Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants passent les concours administratifs et le taux de réussite à ces derniers puisque, selon le document de présentation et le document d'autoévaluation (DAE), l'une des missions du master est de préparer les étudiants à ces concours.

Le taux de réussite est faible pour une formation de master. La formation évoque un suivi individualisé des étudiants et cette orientation ne peut être que saluée. Les redoublements sont très rares d'après le DAE qui, pour autant, indique que le nombre d'étudiants validant l'ensemble des ECTS sur les deux années est de 28 pour 33 étudiants pour l'année 2022-2023 (soit 85 % de taux de réussite), 20 sur 26 (77 %) en 2021-2022 et 17 sur 22 en 2020-2021 (77 %).

L'internationalisation se résume essentiellement à des cours d'anglais (25h par semestre sauf au second semestre du M2 ce qui correspond au cadrage de l'université). Ceci se comprend assez bien au regard des objectifs du master et du type de professionnels qu'il souhaite former (des personnes évoluant essentiellement en France avec des interlocuteurs principalement francophones). Il aurait été intéressant de savoir également si le cours d'anglais est pensé en relation avec le programme des concours de la fonction publique et rien n'est indiqué sur le sujet.

Les objectifs du master ne sont pas cohérents avec la maquette proposée. Si le master évoque le fait qu'il prépare aux concours de la fonction publique, seul un cours, au S4, prépare à des épreuves spécifiques pour le parcours cadre et deux cours pour le parcours juriste territorial. Il est possible de se demander s'il ne faudrait

pas que la méthodologie des concours soit travaillée chaque semestre si l'un des objectifs du master est de préparer les étudiants à passer ces concours (il est vrai que cela dépend de la date des différents concours) ; il s'agit d'ailleurs d'une demande des étudiants d'après le compte rendu du conseil de perfectionnement. Sur ce point d'ailleurs, il est possible de se demander si les nombreuses mutualisations, non seulement entre les parcours, mais également avec le master de droit des affaires, ne constituent pas des freins au développement d'un master parfaitement cohérent (ce qui oblige à repenser le positionnement du master).

L'adossement à la recherche peut être amélioré. La formation s'appuie sur la participation des 13 enseignants-chercheurs aux enseignements qui est bons (378h), mais le nombre d'heures de formation à et par la recherche est très faible (7h). Le suivi personnalisé des mémoires permet un encadrement adapté aux étudiants désireux de poursuivre en doctorat .

Le master souffre d'un défaut d'attractivité. Le nombre d'étudiants inscrits en master est relativement faible, surtout pour le parcours *Cadre de direction d'établissement sanitaire, social et médico-social*. Il est vrai que de très nombreux cours sont mutualisés, mais moins de 10 étudiants est un effectif particulièrement bas ; il conviendrait, sans doute, d'assurer une meilleure promotion du master afin d'augmenter le nombre d'inscrits. D'après le DAE, le nombre de demandes est de 142, le nombre d'admis est de 71, le nombre d'inscrits, quant à lui, n'est que de 19. L'attractivité du master est donc largement améliorable. Ce problème d'attractivité avait déjà été souligné lors de la précédente évaluation et la tendance ne s'est pas inversée. Il conviendrait, sans doute, de repenser le master en en soulignant les spécificités par rapport à la concurrence, notamment lilloise.

Les dispositifs d'amélioration continue sont lacunaires. Le conseil de perfectionnement est en place, mais le compte rendu fourni reste lacunaire : 2h de réunion sont résumées en à peine 2 pages et sans rien de véritablement substantiel. Par ailleurs, la qualité des membres n'est pas précisée, ce qui peut faire douter de la conformité de la composition aux textes. Enfin, il est difficile d'apprécier les conséquences de ce conseil (à noter que le représentant indiqué y insiste sur la méthodologie de la note de synthèse qui devrait être introduite avant le second semestre de M2). Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est systématisée et tout est laissé à la discrétion des enseignants. Aucune information sur les conséquences de ces évaluations n'est indiquée. Là encore, la précédente évaluation du Hcéres avait souligné le problème, mais cette recommandation n'a visiblement pas été prise au sérieux.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux d'insertion professionnelle ;
- Un suivi des étudiants personnalisé ;
- Un bon continuum en droit public pour les étudiants de l'ULCO.

Points faibles

- Un faible nombre d'étudiants, notamment dans le parcours *Cadre de direction d'établissement sanitaire, social et médico-social* ;
- Un problème de positionnement au sein de l'offre de formation et en particulier sur les objectifs du master ;
- Un faible adossement à la recherche ;
- Des dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants qui ne sont pas suffisamment fonctionnels ;
- Des dispositifs d'amélioration continue faibles.

Recommandations

- S'assurer d'une cohérence d'ensemble de la formation.
- Définir des objectifs clairs pour le master.
- Améliorer l'adossement à la recherche.
- Renforcer l'attractivité notamment en réfléchissant aux leviers mobilisables et en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement.
- Se saisir des outils d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence de l'ensemble de la formation ;
- Une attractivité faible ;
- Un faible adossement à la recherche.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement, parcours Économie et gestion de l'environnement et développement durable* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant un seul parcours, que cela soit en première année ou en deuxième année. La formation est portée par le département d'économie-gestion, située sur le site de Dunkerque. Cette formation dispense sur le cycle 808 heures étudiants, elle compte 26 étudiants sur l'ensemble du cycle en 2022-2023 et 15 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Gestion de l'environnement, parcours Économie et gestion de l'environnement et développement durable* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en continuum de la licence d'économie-gestion et en complémentarité avec les autres masters relevant de ce domaine. Il est en très bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants montre une professionnalisation au sein de la formation de bonne qualité. Le master n'a pas une politique d'ouverture à l'international assez développée, en particulier concernant la mobilité sortante de ses étudiants. L'approche par compétences doit être mise en place.

La formation est pleinement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, elle s'investit dans la formation par la recherche, elle cherche à améliorer son rayonnement international, elle adapte son offre de formation aux métiers d'avenir au sein de son territoire, et elle a mis en place des pratiques pédagogiques diversifiées. Elle bénéficie du soutien de l'établissement, notamment en ayant obtenu un renforcement de l'équipe pédagogique. De plus la formation s'inscrit dans le continuum licence-master. L'objectif de ce master est de traiter les enjeux du développement durable sous l'angle thématique de la formation, c'est-à-dire l'économie et la gestion, mais il offre aussi une approche pluridisciplinaire en complétant les connaissances du domaine en traitant par exemple des sujets comme le droit, la santé, l'habitat, les énergies, etc.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche, 57 % des enseignements du master sont assurés par des enseignants-chercheurs, qui appartiennent principalement au laboratoire Territoires, villes, environnement & sociétés (TVES) de l'université. Elle propose en première (12h) et en deuxième (20h) années une sensibilisation à la recherche, ainsi que la possibilité de faire un stage dans un laboratoire de recherches. À travers les enseignements proposés, l'intégrité scientifique, la déontologie, la recherche documentaire sont abordées. Même si la formation n'amène pour l'instant qu'à très peu de poursuites en thèse, les efforts faits par celle-ci pour améliorer la sensibilisation à la recherche des étudiants, suite à la précédente évaluation Hcéres, sont notables.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde social, économique et culturel et intègre des éléments de professionnalisation : d'une part via l'enseignement par des professionnels de 30 % des heures étudiants en master 1 et en master 2 ; et d'autre part via l'obligation, pour les étudiants, d'un stage de trois à quatre mois en master 1 et quatre à six mois en master 2. De plus, des visites d'entreprises ou de services de l'état, des visites de chantier nature sont également prévues pendant le cursus. Par ailleurs, les professionnels participent aux commissions pédagogiques paritaires et aux conseils de perfectionnement. La formation réserve 5 places pour les étudiants de formation continue et l'alternance est possible en M2, elle représente en 2022-2023 80 % de la promotion. On regrettera le manque d'information sur le fonctionnement du diplôme pour articuler la présence d'alternants et d'étudiants non alternants.

La formation définit clairement ses objectifs, les contenus de celle-ci ainsi que leur évaluation. Elle a adopté des méthodes pédagogiques variées, des cours classiques, mais aussi des approches projet, des séminaires, des capsules, de l'autoformation, etc. Le nouvel accord avec l'université de Namur montre la capacité de la formation à s'adapter aux différents publics, dont ceux de la formation continue.

Le taux de réussite de ses étudiants est excellent et l'insertion professionnelle est satisfaisante, mais l'attractivité de la formation est à renforcer. Le taux de réussite atteint les 100 % sur la période d'évaluation. Par ailleurs, l'établissement procède à des enquêtes sur le devenir de ses différentes cohortes d'étudiants : la dernière concernant la formation porte sur les diplômés de master en 2020. Une analyse détaillée est fournie. On observe, entre autres, que le taux de réponse est élevé, il atteint plus de 90 % et qu'à trente mois, 83 % des diplômés sont en emploi. Pour deux tiers d'entre eux, il y a cohérence entre l'emploi et le domaine de la formation. L'information concernant les rémunérations n'est pas disponible. Cependant les effectifs de la formation restent limités (26 étudiants en 2022-2023 pour les deux années de master alors que la capacité d'accueil est de 50 étudiants), la formation observe que la dématérialisation du processus de candidature lui a été favorable. Il est nécessaire d'augmenter le nombre d'alternants pour favoriser la viabilité financière du diplôme et donc sa pérennité.

La formation est dans un processus d'amélioration continue efficient, grâce à la mise en place de l'évaluation des enseignements et d'un conseil de perfectionnement, cependant il faut renforcer ce processus car ces outils ne sont mobilisés que tous les deux ans, et il est donc nécessaire d'annualiser leurs réalisations.

La formation fait des efforts pour s'ouvrir à l'international, mais cette ouverture reste limitée. La formation propose 75h d'enseignement d'anglais sur l'ensemble du cycle, ce qui est conséquent. En revanche, aucun enseignement n'est dispensé en anglais ou dans une autre langue étrangère. Par ailleurs, il existe deux partenariats européens, et un troisième se met en place à la rentrée 2024, mais les bénéfices pour la formation ne sont pas explicités. Enfin, un des deux responsables a le statut de professeur invité à l'université de Louvain. Il n'y a quasiment pas de mobilité sortante ni de mobilité entrante des étudiants, ce qui peut s'expliquer, pour partie, par l'absence de dispositifs d'incitation à ces mobilités. La formation a pris note des remarques en ce domaine de la précédente évaluation, elle doit poursuivre afin de favoriser son rayonnement à un niveau national.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente avec les objectifs de l'établissement et plus globalement qui traite pleinement des enjeux de développement durable ;
- Une formation qui entretient de très bonnes relations avec le monde social et économique ;
- Une formation par la recherche de bonne qualité .

Points faibles

- Une attractivité limitée ;
- Une fréquence de l'évaluation des enseignements par les étudiants et du conseil de perfectionnement insuffisante ;
- Une approche par compétences quasi inexistante ;
- Une mobilité entrante et sortante des étudiants très faible.

Recommandations

- Poursuivre les efforts pour développer l'attractivité de la formation.
- Annualiser l'évaluation des enseignements par les étudiants et la tenue du conseil de perfectionnement.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Développer les mobilités sortantes des étudiants en continuant à développer les partenariats.

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Gestion de production, logistique, achats (GPLA)* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant deux parcours chacun présent en première année et en deuxième année : *Supply Chain Management (SCM)* et *Management des opérations portuaires et des transports maritimes de marchandises (MPM)*. Au sein du parcours MPM, il y a deux groupes, dont un qui est en apprentissage sur l'ensemble du cycle. La formation est portée par le département d'économie-gestion, le lieu d'enseignement n'est pas spécifié. Cette formation dispense sur le cycle entre 870 et 880 heures étudiants selon le parcours, elle compte 123 étudiants sur l'ensemble du cycle en 2022-2023 et 16 enseignants permanents.

Le dossier d'autoévaluation (DAE) fourni ne permet pas une analyse complète de la formation, les chiffres fournis sont incohérents et certains items ne sont pas correctement complétés.

Analyse globale

Le master *Gestion de production, logistique et achats* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en continuum de la licence d'économie-gestion et par son intégration au sein de l'École universitaire de recherche (EUR) IFSEA (Transdisciplinary graduate school for marine, Fisheries and SEAfood sciences). Il entretient de très bonnes relations avec le monde socio-économique, avec une forte présence de l'alternance. Malgré les délocalisations proposées par cette formation, son ouverture à l'international reste insuffisante, en particulier au niveau de la mobilité des étudiants du site de l'ULCO. Il est dommage que la formation n'utilise pas les outils qui lui permettrait de mieux analyser et accompagner la réussite de ses étudiants, de son attractivité, et de progresser dans le processus d'évaluation interne, favorisant ainsi une démarche d'amélioration continue.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Elle vient d'intégrer le programme de formation de l'EUR IFSEA dont les objets d'études portent sur les enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de la filière halieutique. Cette appartenance doit favoriser les poursuites d'études en doctorat. Par ailleurs, 46 % des heures enseignées au sein du master sont assurées par des enseignants-chercheurs. La formation propose une sensibilisation à la recherche avec un cours de méthodologie et d'introduction à la recherche en master 1 (M1) ainsi qu'un cours Épistémologie et méthodologie de la recherche en master (M2) ; les volumes horaires ne sont cependant pas indiqués dans les documents fournis. Les étudiants ont aussi la possibilité de faire un stage dans un laboratoire de recherches. On peut saluer les efforts entrepris par la formation suite aux recommandations du Hcéres sur l'articulation formation-recherche lors de la dernière évaluation.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde social, économique et culturel et intègre des éléments de professionnalisation caractérisés, entre autres, par la place importante des professionnels dans les enseignements, mais pour lesquels peu d'informations sont fournies comme l'emploi occupé par exemple, par des visites d'entreprises, des projets tuteurés aux bénéfiques d'associations ou d'entreprises. Les étudiants ont l'obligation d'un stage de trois à cinq mois en M1 et quatre à six mois en M2. L'enquête sur le devenir des étudiants montre que 90 % de ceux qui ont répondu ont un emploi dans le domaine à trente mois. On ne sait, en revanche, rien de l'adéquation entre le niveau des emplois occupés et le niveau de la formation. Par ailleurs sur la période d'évaluation, le nombre d'alternants est passé de 28 à 65, avec au sein du parcours MPM un groupe spécifique à l'apprentissage, et il y a eu 1 à 4 validations des acquis de l'expérience totales ou partielles par an. On regrette cependant le manque d'informations fournies comme le nombre d'apprentis dans le

groupe du parcours MPM ou bien l'absence d'informations sur le nombre d'alternants dans le parcours du M2 MCM où il n'y a pas de groupe dédié. Nous n'avons pas non plus d'information concernant le parcours SCM ou les sites délocalisés. De même on regrette le manque d'information concernant l'organisation (suivi, encadrement, etc.) de la formation suite à cette augmentation conséquente d'alternants.

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, en particulier elle s'inscrit dans les objectifs pédagogiques de former aux métiers d'avenir, de répondre aux besoins du territoire, d'intégrer les enjeux environnementaux. La formation est en train d'intégrer le programme d'investissement d'avenir (PIA) sur la décarbonation de l'industrie. De plus la formation s'inscrit dans le continuum licence-master et elle est complémentaire des autres formations de master offert au sein de l'université. En revanche, il est étonnant que, pour illustrer ce continuum, la formation valorise des poursuites d'études après une licence professionnelle ou un bachelor universitaire technologique, qui ont, pour rappel, un objectif d'insertion professionnelle immédiate. La mise en place de l'approche par compétences qui est amorcée doit être poursuivie, elle pourra participer à une meilleure lisibilité de la formation, notamment auprès des étudiants de licence.

L'ouverture à l'international de la formation reste limitée et sa présentation est peu claire. Un volume élevé de 75 heures d'enseignement en anglais est dispensé aux étudiants, ainsi que de 25 heures d'enseignements disciplinaires en anglais, dont certaines matières qui sont enseignées par des professeurs invités. Sur la période évaluée, le parcours SCM de la formation est enseigné sous forme délocalisée à Casablanca, Maroc, et à Lomé, Togo. Les éléments fournis ne permettent pas de comprendre si les formations proposées sont une réplique exacte des formations dispensées en France ni si certains enseignements sont effectués par les enseignants titulaires de l'ULCO. En 2022-2023, les effectifs des sites délocalisés représentaient plus de 50% de l'effectif total de la formation (71 sur 123 étudiants). Le dossier n'indique pas les apports de cette délocalisation à la formation et à l'établissement. Il est dommage de ne pas avoir le retour fait par la « commission stratégique formation » de l'établissement. De plus les mobilités sortantes ont drastiquement diminué sur la période évaluée, passant de dix (2020-2021) à une seule (2022-2023). La formation n'a pas mis en place de dispositifs spécifiques pour favoriser la mobilité de ses étudiants : au regard, notamment, des accords existants, on peut se demander pourquoi.

La formation ne suit pas les problématiques de son attractivité et de sa performance ni la problématique de son pilotage pour une amélioration continue de celle-ci. En effet la formation n'a pas effectué les mesures qui lui permettent d'apprécier son attractivité : si le nombre de candidatures est disponible, on ne dispose pas du nombre de candidatures par parcours, par site. Si on se réfère à l'enquête sur le devenir des diplômés menée par le Bureau des Enquêtes d'Insertion Professionnelle de l'ULCO, une part trop importante d'étudiants acceptés ont une licence professionnelle ou un bachelor universitaire technologique (plus d'un tiers des diplômés qui ont répondu à l'enquête). On retrouve les problèmes de continuum licence-master déjà évoqués, cela questionne un manque d'articulation entre les licences généralistes et la formation. Il n'y a aucune information sur les dispositifs de communication mis en place. Il n'y a pas d'analyse de la réussite des étudiants. On retrouve ici un problème déjà mentionné lors de la précédente évaluation d'un manque de statistiques détaillées et analysées. Les évaluations des enseignements et de la formation sont informelles et on n'en connaît pas la fréquence, ce point avait déjà également été signalé lors de la précédente évaluation. Il est à regretter que, sur la période évaluée, le conseil de perfectionnement ne se soit réuni qu'une fois, et que sa fréquence ne soit que d'un tous les trois ans. Le compte-rendu fournit une date de février 2024. Pour rappel, le conseil de perfectionnement doit se tenir chaque année.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- De très bonnes relations avec le monde social et économique.

Points faibles

- Un recrutement trop important d'étudiants diplômés d'une licence professionnelle ou d'un bachelor universitaire technologique ;
- Une faible lisibilité des objectifs de la formation ;
- Une absence d'évaluation formelle des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Un conseil de perfectionnement qui se réunit trop peu fréquemment ;
- Une mobilité sortante des étudiants en forte décroissance.

Recommandations

- Élargir le vivier de recrutement des étudiants en ciblant et en adaptant davantage la communication sur les diplômés de licences généralistes.
- Clarifier les objectifs de la formation en poursuivant la mise en place de l'approche par compétences amorcée conformément au calendrier de l'établissement.
- Revoir la fréquence du conseil de perfectionnement.
- Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Développer la mobilité sortante des étudiants.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une qualité du recrutement faible (cohérence du vivier avec la finalité de la formation insuffisante).

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Management de l'innovation* de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation comprenant un parcours. La mention est ouverte à la formation continue avec 2 étudiants au moment de la période d'étude. Lors de cette période, 17 alternants ont été accueillis, 16 en contrat d'apprentissage et 1 en contrat de professionnalisation avec un maximum de 11 inscrits en 2021-2022. La formation est portée par le département économie et gestion et contient 784 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023 43 étudiants et 7 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Management de l'innovation* (MI) est une formation professionnalisante qui affiche de bons résultats en matière d'insertion professionnelle. Elle propose une collaboration originale avec l'université Naples-Parthenope avec laquelle elle dispense un certificat entièrement en anglais, ce qui reflète une volonté d'ouverture internationale intéressante. Cependant, avec près de 90 % d'étudiants internationaux recrutés hors conventions, l'attractivité locale et nationale de la formation apparaît limitée. Les flux étudiants sont mal maîtrisés, avec des variations significatives d'inscrits en M1, et un taux de départs entre le M1 et le M2 significatif. Les taux de réussite en M1 et M2 restent modestes, oscillant entre 60 % et 80 % selon les années, sans dispositif de remédiation structuré. Les liens avec le monde socio-économique sont insuffisants, avec seulement 5 intervenants professionnels et un faible soutien à l'alternance. Les processus d'amélioration continue sont également problématiques : l'évaluation des enseignements n'est pas effective, avec seulement trois réponses annuelles et le conseil de perfectionnement n'accueille aucun représentant étudiant.

La formation s'inscrit de manière cohérente dans l'offre globale de l'établissement même si elle ne se positionne pas explicitement par rapport à la stratégie formation de l'établissement. Le master MI s'inscrit dans la continuité de la licence *Économie et gestion* de l'ULCO, en particulier le parcours *Économie, entreprise, environnement*, mais le nombre d'étudiants locaux qui intègrent la formation est très limité puisque que près de 90 % des inscrits, en moyenne sur la période de référence, sont des étudiants internationaux.

La formation est pluridisciplinaire, mêlant enseignements en gestion, économie et droit. La sensibilisation aux enjeux de la transition écologique est intégrée au sein des enseignements. Elle est également abordée dans le cadre de projets et de manifestations organisées par la formation (e.g. journée sur les relations universités-entreprises pour l'écologie industrielle en 2019). Le master bénéficie des PIA dont l'ULCO est lauréate. En particulier, l'École universitaire de recherche Transdisciplinary Graduate School for Marine, Fisheries and Seafood Sciences (EUR IFSEA) dont il fait partie ainsi que le programme Territoire d'innovation de grande ambition (TIGA) par l'intermédiaire du centre de recherche sur l'Innovation et les stratégies industrielles (ISI). Il est regrettable que le DAE n'explique pas plus concrètement les apports de ces PIA au master.

La formation fait des efforts en termes d'ouverture internationale. Il existe des liens – étroits – avec l'université Naples-Parthenope avec laquelle la formation propose un certificat Innovation Development and Entrepreneurial Awareness (IDEA) dispensé en anglais et en distanciel. Trois étudiants ont réalisé une mobilité sortante à Naples – ce qui reste modeste – et la formation a accueilli un professeur invité durant la période de référence. Le nombre d'heures de langue étrangère indiqué dans le DAE (50h) est inférieur au cadrage établissement alors même que l'équipe pédagogique indique mettre l'accent sur la maîtrise de l'anglais. Ces 50h heures d'enseignement de l'anglais sont, heureusement, complétées par 53h d'enseignements en anglais ce qui permet, finalement, de constater une assez bonne maîtrise de cette langue puisque près d'un quart de la promotion obtient la certification CLES au cours des deux dernières années de la période de référence.

La formation à et par la recherche gagnerait à être renforcée. Six enseignants-chercheurs (EC), en 5^e et 6^e sections du Conseil national des universités (CNU) essentiellement, participent à l'équipe pédagogique et dispensent 582 h sur les 784 que comporte la maquette. La formation est adossée à l'ISI et des stages y sont possibles en M1 comme en M2, mais on ne sait pas quel effectif en bénéficie réellement. Le DAE indique que « des enseignements sont prévus sur le plan de la méthodologie de la recherche, de la recherche documentaire » et fait état d'un volume de 40h de formation à et par la recherche sur tout le cycle.

La formation jouit d'une insertion professionnelle globalement correcte, mais de taux de réussite assez modestes sur l'ensemble du cycle. L'enquête de suivi à 30 mois réalisée par l'établissement indique que 8 des 11 répondants (sur 17 diplômés) sont insérés professionnellement, avec un temps moyen d'accès au premier emploi de moins de 5 mois, et que 7 d'entre eux occupent un emploi de niveau cadre. Les taux de réussite en M1 et en M2 sont de 80 % sur les deux dernières années la période de référence, mais seulement de 70 % et 60 % respectivement en 2020-2021, sans que cet écart ne soit analysé. Il n'existe pas de dispositif particulier de remédiation, la proximité de l'équipe pédagogique (EP) avec les étudiants ne le nécessitant pas selon cette même EP.

La formation ne précise pas quelles sont les modalités pédagogiques mises en œuvre ni dans quelle mesure elle diversifie ses pratiques pédagogiques. Tout au plus sait-on que le M1 vise à transmettre des connaissances fondamentales en droit, économie et gestion tandis que la deuxième année vise à mobiliser ces connaissances pour les transformer en compétences qui permettront aux étudiants de définir leur projet professionnel. La formation est intégralement dispensée en présentiel, à l'exception des enseignements du certificat IDEA qui est proposé à distance. La formation indique encourager les étudiants à passer des certifications complémentaires à leur formation, mais on ne sait ni lesquelles ni comment. L'approche par compétences n'est pas évoquée dans le DAE.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont assez peu caractérisés et insuffisants de l'aveu même de la formation. Le DAE fait état de relations avec la Communauté urbaine de Dunkerque, le Conseil régional des Hauts de France, EuraEnergie, ArcelorMittal, le Grand port maritime de Dunkerque, mais on ne sait pas en quoi consistent concrètement ces relations ni comment elles se traduisent. Le nombre de professionnels intervenants dans la formation est très limité : 5 professionnels dont on ne sait rien et qui interviennent pour moins de 200h. Compte tenu des objectifs de la formation ceci est très surprenant, pour ne pas dire incohérent. La formation explique, en outre, que les difficultés rencontrées par ses étudiants voulant se tourner vers l'alternance (1 étudiant en 2020-2021, 11 en 2021-2022 et 5 en 2022-2023) sont liées à l'insuffisance des relations avec les entreprises, ce qui est particulièrement curieux pour une formation en management de l'innovation.

L'attractivité de la formation interroge. Près de 90 % des étudiants sont internationaux sans que l'on sache si cette situation est le résultat d'un choix de la formation ou bien la conséquence d'une faible attractivité locale/nationale. Les flux sont, en outre, mal maîtrisés puisque le nombre d'inscrits en M1 fluctue en 17 et 37 pour une capacité d'accueil constante et égale à 25. L'équipe pédagogique fait également état d'un taux de départ significatif entre le M1 et le M2 avec, pour seule justification, le fait que certains étudiants préfèrent s'orienter vers des établissements parisiens pour se rapprocher de leur famille, ce qui est surprenant compte tenu de la proportion d'étudiants internationaux.

Les dispositifs d'améliorations continues sont insuffisamment développés. L'évaluation des enseignements n'est pas effective. Le nombre de répondants est de 3 (chaque année) et l'équipe pédagogique indique ne pas avoir les moyens humains de réaliser un suivi individualisé des étudiants à l'issue du master. Une Commission pédagogique paritaire (CPP), rassemblant représentants étudiants et membres de l'équipe, se réunit régulièrement. N'accueillant pas de représentants du monde socio-économique, elle ne peut se substituer au conseil de perfectionnement (CP), qui existe, mais dont la composition ne fait pas mention de la présence d'étudiants (seulement d'anciens étudiants). En outre, il n'est pas possible d'apprécier précisément la régularité avec laquelle le CP se réunit. Les éléments transmis conduisent cependant à penser que les réunions du CP sont peu fréquentes.

Conclusion

Points forts

- Une insertion professionnelle rapide et correspondant au niveau de formation ;
- Un certificat, en langue anglaise, avec l'université de Parthenope à Naples.

Points faibles

- Une formation dont la qualité et le flux des recrutements ne sont pas maîtrisés ;
- Des taux de réussites faibles ;
- Une implication des intervenants du monde socioprofessionnel limité ;
- Un pilotage et un processus d'amélioration continue insuffisant ;
- Des flux d'alternant mal maîtrisés.

Recommandations

- Analyser les raisons expliquant le peu de poursuites d'études depuis le 1er cycle de l'ULCO et le taux de fuite significatif entre le M1 et le M2.
- Faire une place aux étudiants dans le conseil de perfectionnement et le réunir régulièrement.
- Améliorer la réussite en mettant notamment en place des dispositifs d'accompagnement individualisés.
- Renforcer les liens avec l'environnement socio-économique local afin de répondre à la faible implication des professionnels dans la formation et aux difficultés rencontrées par les étudiants à trouver des contrats d'apprentissage.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une qualité du recrutement faible dans la formation et une absence de maîtrise des flux ;
- Des taux de réussites modestes ;
- Un pilotage et un processus d'amélioration continue insuffisants.

MASTER MANAGEMENT DES PME-PMI

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Management des PME-PMI* de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation exclusivement ouverte à l'alternance comprenant trois parcours en deuxième année : *Cadre et manager de la filière halieutique (CMFH)*, *Gestion financière*, *Gestion sociale et solidaire*. Le master est ouvert à la formation continue avec 9 étudiants lors de la période d'étude. La mention est portée par le département économie et gestion et contient 686 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023 68 étudiants et 12 enseignants permanents. Le diplôme est également délocalisé à La Rochelle (ESC) et au Maroc (HESTIM), ces effectifs étudiants ne sont pas compris dans les données.

Analyse globale

Le master *Management des PME-PMI* est une formation généraliste en sciences de gestion qui répond aux attentes formulées par l'ULCO en termes de professionnalisation, d'adossement à la recherche et de relations avec le territoire. À cet égard, le développement de l'alternance est un succès et la formation à la recherche est à saluer. Il est, en revanche, regrettable que la formation n'ait toujours pas souhaité clarifier son intitulé de mention, qui reflète assez peu la finalité des parcours qui la compose, et ce, d'autant moins depuis la création du parcours *CMFH*, rattaché à l'École universitaire de recherche Transdisciplinary Graduate School for Marine, Fisheries and Seafood Sciences (EUR IFSEA), et qui peine à trouver son public. L'absence de réflexion sur ce sujet, de même que sur l'attractivité limitée de la formation au regard de sa capacité d'accueil ou la qualité de l'insertion professionnelle interpelle sur le fonctionnement de ses dispositifs d'amélioration continue.

La formation développe un dispositif de professionnalisation efficace et cohérent avec les besoins du territoire et la stratégie de l'ULCO. L'alternance est généralisée et le nombre d'étudiants en alternance a littéralement explosé sur la période de référence : de 29 en 2020-2021 à 62 en 2022-2023. Tous les alternants en formation initiale relèvent du statut d'apprentis en 2022-2023 alors qu'ils ne représentaient qu'un peu plus de la moitié des alternants en 2020-2021. On note toutefois un écart non explicable entre le nombre d'alternants et le nombre d'inscrits (hors formation continue) alors que le dossier d'autoévaluation (DAE) indique que la formation est dispensée à 100 % en alternance. On note également une quasi-disparition des stagiaires de la formation continue (de 7 en début de période de référence à 1 les deux années suivantes), sans que cette situation ne donne lieu à une analyse dans le DAE. L'absence de dispositifs spécifiques à la formation continue n'y est peut-être pas étrangère.

Des partenariats existent avec les acteurs sociaux, économiques et culturels locaux (e.g., Centre de jeunes entrepreneurs du littoral et plusieurs banques non identifiées), mais leur apport à la formation n'est ni présenté ni analysé dans le DAE. Tout au plus sait-on que la moitié du corps enseignant est composé de professionnels experts dans leur domaine, ce qui est tout à fait satisfaisant compte tenu des objectifs de la formation.

Enfin, la formation indique avoir ouvert le parcours *CMFH* afin de prendre en compte les besoins du territoire, ce qui est louable, mais il est fort regrettable que le DAE ne présente que très peu d'éléments sur ce parcours et n'explique pas pourquoi il n'enregistre aucun inscrits sur la période de référence.

La formation réalise un effort louable en termes d'adossement à la recherche et répond, en cela, à un des points faibles soulignés lors de la précédente évaluation. En effet, la formation propose, en M2, une unité d'enseignement (UE) commune aux trois parcours intégralement dédiée à l'initiation à la recherche. Elle représente un volume horaire significatif, mais difficile à évaluer précisément du fait d'informations contradictoires (entre 47 et 82h selon les différents documents du DAE). Cet effort est louable et porte ses fruits

puisque l'on note deux poursuites en thèse sur la période de référence. On pourra cependant s'étonner que cet effort soit totalement concentré sur le M2 pour une formation à la finalité aussi professionnalisante.

L'équipe pédagogique (EP) comprend entre 9 et 12 enseignants-chercheurs (EC) – selon de différents documents du DAE – sur 24 membres. Ils dispensent près de la moitié des heures de la maquette. Si cette proportion paraît tout à fait satisfaisante de prime abord pour garantir un bon adossement de recherche, on regrette l'imprécision des chiffres et l'absence d'information sur les disciplines et laboratoires de rattachement des EC. Tout au plus sait-on que la formation est « adossée » au laboratoire Lille économie et management (LEM) sans avoir de détail sur la traduction concrète de cet adossement. En outre, le déficit d'enseignants-chercheurs en Sciences de gestion, déjà souligné lors de la précédente évaluation, n'a pas été comblé et demeure préoccupant, même s'il n'est pas possible de le chiffrer faute d'éléments.

La formation fait des efforts en termes d'ouverture à l'international, mais les résultats de ces actions sont mitigés ou difficiles à apprécier par manque d'informations. L'enseignement de la langue anglaise est obligatoire en M1 comme en M2, et représente un volume conséquent de 70h-75h sur l'ensemble du cycle, conformément au cadrage d'établissement. Il est complété par des enseignements disciplinaires dispensés en anglais en M2 pour un volume de 60 heures, ce qui est tout à fait louable. Ceci permet à un nombre croissant d'étudiants d'obtenir la certification CLES B2 (de 10 sur 60 en 2020-2021 à 17 sur 68 en 2022-2023), mais n'est cependant pas suffisant pour inciter les étudiants à la mobilité.

En effet, les mobilités sortantes – comme entrantes – sont quasi inexistantes (un seul étudiant sur la période de référence). L'argument avancé – le régime d'alternance limite les possibilités de mobilités à l'étranger – n'est pas convaincant compte tenu du rythme d'alternance proposé (3 semaines en entreprise/ 1 semaine à l'université) et de l'environnement frontalier de l'ULCO. La formation accueille, toutefois, un nombre important d'étudiants internationaux ; il représente de 10 à 15 pourcents des effectifs totaux sur chacune des années de la période de référence. On ne sait, en revanche, rien de l'origine ni de la maîtrise de ces flux et donc de leur caractère opportuniste.

Enfin, les parcours GF et GSS sont délocalisés à l'HESTIM au Maroc. Le DAE ne fournit malheureusement aucun élément permettant d'apprécier les modalités de fonctionnement ni l'intérêt de cette délocalisation pour l'ULCO, au-delà du fait que le Maroc est l'un des lieux de développement principaux de l'établissement.

La formation propose des méthodes pédagogiques variées et adaptées à ses objectifs, mais l'approche par compétences (APC) et l'approche programme restent encore à développer. Les modalités pédagogiques retenues sont désormais classiques (classes inversée, *serious games*, mise en situations professionnelles), mais elles n'en demeurent pas moins parfaitement pertinentes. La formation favorise le développement de soft skills en proposant aux étudiants volontaires de participer à des séjours humanitaires à l'étranger. L'initiative, originale et intéressante, est financée par la formation. On ne sait, en revanche, rien des modalités d'organisation de tels séjours ni de leur articulation avec les enseignements (organisation dans le cadre d'une césure, pendant les vacances, compatibilité avec le rythme de l'alternance...). Le choix d'une formation dispensée à 100 % en présentiel est pleinement revendiqué par l'équipe pédagogique et justifié par le retour d'expérience de la période Covid. L'APC et l'approche programme ne sont pas mises en œuvre. La formation indique en être au stade de la réflexion – ce qui n'excuse pas l'absence de matrice de compétences accompagnant la maquette – et indique que le déploiement devrait avoir lieu dans deux ans, ce à quoi on ne peut que très vivement encourager l'EP.

La réussite étudiante et les taux d'insertion professionnelle sont globalement bons, mais la qualité de cette dernière interpelle. Les taux de réussites, en M1 comme en M2, sont satisfaisants. Ils sont proches de 100 % et, étonnamment parfois, les dépassent, à l'exception de l'année « Covid » 2020-2021 où l'on note 5 échecs sur 33 inscrits en M1. Le taux d'encadrement élevé (24 intervenants pour une soixantaine d'étudiants) palie l'absence de dispositif d'accompagnement spécifique. L'insertion professionnelle fait l'objet d'un suivi à la fois par l'établissement (enquête à 30 mois) et par l'EP (enquête en sortie de formation). Ces enquêtes traduisent tout l'intérêt de l'alternance en termes d'insertion professionnelle puisque, parmi les 50 % de diplômés répondants aux enquêtes, le temps d'accès au premier emploi est inférieur à un mois. Cependant, seul un tiers des répondants indique occuper un emploi de niveau-cadre, ce qui aurait dû attirer l'attention de l'EP, mais ne fait l'objet d'aucune analyse dans le cadre du DAE ni de discussions dans le cadre du conseil de perfectionnement (CP).

La formation suit ses flux de candidatures et d'inscription, mais son attractivité demeure limitée. Le nombre d'inscrits en première année du cycle (de l'ordre de 30-35 étudiants en moyenne sur la période) est à peine supérieur à la moitié de la capacité d'accueil proposée alors que le nombre de candidats admis est près de 50 % supérieur à cette capacité. Le parcours CMFH n'enregistre aucun inscrit sur la période. Il est incompréhensible que l'équipe pédagogique n'analyse pas cette situation dans le DAE et qu'elle ne trouve pas d'écho auprès du CP.

Le positionnement de la formation dans son environnement, qui avait déjà fait l'objet d'interrogations lors de la dernière évaluation, n'a pas été clarifié. Les deux parcours historiques *GF* et *GSS* relèvent plus du management général que du management des PME-PMI, le nouveau parcours *CMFH* relevant quant à lui plus naturellement du management sectoriel. Compte tenu d'une attractivité limitée en M1 et d'une qualité de placement perfectible à l'issue de la formation, cette question aurait dû être traitée par le CP et analysée dans le DAE. On ne peut que vivement regretter que ce ne soit pas le cas.

Les processus d'évaluation interne et d'amélioration continue sont insuffisants. L'évaluation des enseignements est laissée à l'organisation de l'enseignant responsable du cours. Le nombre de répondants communiqués dans le DAE est fantaisiste. Il apparaît donc que l'évaluation des enseignants est largement perfectible. Le CP a pour mérite principal d'exister. Les étudiants en sont exclus, ce qui est fâcheux. On ne sait, en outre, pas à quelle fréquence il se réunit ni quelles suites sont données à ses recommandations. Le compte-rendu du dernier CP laisse penser que celui-ci fonctionne plus comme une réunion d'EP que comme un CP.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante ;
- Une formation à la recherche de qualité ;
- Une insertion professionnelle rapide ;
- Un effort pour la formation à et en anglais.

Points faibles

- Un manque de cohérence interne de la formation, renforcé depuis la précédente évaluation ;
- Une inadéquation entre capacité d'accueil et capacité d'attraction effective ;
- Des processus de pilotage et d'amélioration continue défaillants ;
- Une insertion professionnelle dont la qualité est en deçà du niveau de la formation ;
- Des moyens humains insuffisants en sciences de gestion.

Recommandations

- Améliorer la cohérence interne de la formation notamment en envisageant de rattacher les parcours *GF* et *GSS* à une mention généraliste, telle la mention *Management* et en réfléchissant au rattachement du parcours *CMFH* à une mention *Management sectoriel* ou à sa fermeture s'il se confirme qu'il ne trouve pas son public.
- Réfléchir à l'adéquation entre les capacités d'accueil affichées et la réalité du vivier de candidatures.
- Développer un processus d'évaluation des enseignements rigoureux et veiller au bon fonctionnement du conseil de perfectionnement tant au niveau de sa composition que de son rôle.
- S'appuyer sur le CP pour analyser, avec les acteurs socio-économiques locaux, les lacunes de la formation expliquant le faible nombre d'emplois de niveau-cadre à l'issue de la formation.
- Renforcer la participation d'enseignants-chercheurs en Sciences de gestion dans la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence interne de la formation ;
- Une qualité insuffisante du recrutement dans la formation ;
- Un pilotage et un processus d'amélioration continue défailants ;
- Un manque d'enseignants-chercheurs et d'enseignants permanents en sciences de gestion.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation comprenant deux parcours en première et deuxième année : *International Trade & B2B Marketing, Management* et *achats à l'international*. Le master est ouvert à la formation continue avec 9 stagiaires lors de la période d'étude et l'alternance en formation initiale augmente avec 24 contrats d'apprentissage en 2022-2023. La formation est portée par le département économie et gestion et contient 751 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023 75 étudiants et 16 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Management et commerce international* (MCI) s'inscrit efficacement dans la stratégie de l'établissement, en répondant aux besoins territoriaux et en proposant des dispositifs de professionnalisation solides. La formation bénéficie de partenariats avec des acteurs socio-économiques locaux et d'un adossement à la recherche via le laboratoire Lille Économie et management. Le parcours *ITM*, intégralement dispensé en anglais, témoigne d'une ouverture internationale ambitieuse. Les taux de réussite sont bons et l'insertion professionnelle est satisfaisante sur le plan quantitatif. Cependant, la maîtrise des flux entrants est incertaine, avec une forte proportion d'étudiants internationaux dont on ne connaît pas les modalités de sélection. La mobilité internationale des étudiants est quasi inexistante, et le nombre d'inscrits dans les formations délocalisées est en forte baisse. Malgré un bon taux d'insertion professionnelle, la proportion d'emplois de niveau-cadre est faible (moins d'un tiers). Le conseil de perfectionnement, bien qu'efficace, ne se réunit qu'une fois tous les deux ans, ce qui limite son impact. Enfin, la formation peine à intégrer pleinement l'approche par compétences.

Le master MCI s'inscrit pleinement dans la stratégie formation de l'établissement en répondant à ses attentes en matière de professionnalisation et aux spécificités et besoins territoriaux. La formation s'intègre bien dans l'offre globale de formation, tant en termes de continuum licence/master (poursuite d'études naturelle pour les licences *Économie et gestion* et *LEA* de l'ULCO), qu'en termes de complémentarité (absence de concurrence avec les autres masters de l'établissement). Elle fait partie de l'École universitaire de recherche Transdisciplinary Graduate School for Marine, Fisheries and Seafood Sciences (EUR IFSEA), école universitaire centrée sur les sciences de la mer qui, outre la dimension transdisciplinaire qu'elle apporte à la formation, contribue à ses enseignements sur les enjeux du développement durable et lui permet d'accueillir des professeurs invités (2 lors de la dernière année de la période de référence) et de financer certaines actions pédagogiques innovantes (jeux de simulation, capsules vidéo...).

La formation propose de forts dispositifs de professionnalisation à ses étudiants. Elle a été ouverte à l'alternance (apprentissage) en 2020 et près de 70 % des effectifs suivent désormais ce régime, ce qui traduit l'appétence du vivier local pour ce type de dispositif. Même si le dossier n'est pas très précis à ce sujet, on croit comprendre que l'apprentissage n'est accessible qu'en M2, ce qui serait cohérent. Un quart des heures d'enseignement de la maquette est dispensé par des intervenants professionnels, au nombre de 9 (ou 13 selon les sources), qui sont choisis pour leur expertise métier ; la plupart sont en poste dans de grands groupes multinationaux. En outre, la formation propose de nombreux dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle (PPP, conférences métiers, journée premier emploi...) en plus de l'expérience professionnelle qu'apportent les stages ou l'alternance. La mise en œuvre de ces dispositifs bénéficie de l'appui de grands acteurs du monde socio-économique (Région Hauts-de-France, Groupe Carrefour, CCI-MEDEF, Conseillers en commerce extérieur de la France...) avec lesquels des conventions de partenariats ont été signées.

En cohérence avec son intitulé et ses objectifs, la formation déploie d'importants efforts en termes d'ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais, obligatoire, représente un volume significatif de 145h réparties sur

les trois premiers semestres du cycle. Le choix d'une deuxième langue – espagnol ou allemand, pour 40h sur l'ensemble du cycle – est également obligatoire. En outre, le parcours ITM est désormais intégralement dispensé en anglais, dès le M1, ce qui constitue une ambition fort louable. On est, toutefois, interpellé par le fait que le nombre total d'étudiants validant la certification CLES est très inférieur à l'effectif du seul parcours ITM, ce qui interroge sur la capacité de tous les étudiants à réellement suivre un cursus intégralement dispensé en anglais.

L'investissement de la formation en termes de compétences linguistiques ne trouve cependant pas encore sa traduction au niveau de la mobilité étudiante. Les mobilités sortantes, qui représentaient près de 10 % des effectifs de la formation au cours des deux premières années de la période de référence, sont tombées à zéro en 2022-2023. Les mobilités entrantes sont quasi-inexistantes. La formation, qui fait état de nombreuses destinations possibles dans le cadre d'accords Erasmus+ ou bilatéraux, ne fournit aucun élément d'analyse de cette situation même si elle reconnaît l'absence de dispositifs spécifiques d'accompagnement à la mobilité.

La formation est délocalisée à Casablanca (École des Hautes Études d'Ingénierie et de Management – HESTIM) et à Lomé (École des cadres). Ces délocalisations contribuent à 10 % des flux entrants de la formation et représentent un apport significatif de poursuites d'études doctorales (4 doctorants sur la période). S'il est dommage que les modalités de pilotage ou de délivrance du diplôme au sein des formations délocalisées ne soient pas précisées, il est appréciable que les enseignements dispensés sur place soient assurés à 30 % par des intervenants de l'ULCO, ce qui est de nature à assurer la bonne maîtrise de la délocalisation. On regrette cependant que la forte chute du nombre d'inscrits dans l'offre de formation délocalisée (de 42 inscrits en 2020-2021, soit presque la moitié de l'effectif total de la formation, à 15 en 2022-2023, soit 5 % des effectifs) ne soit ni analysée ni commentée.

La formation propose un adossement à la recherche satisfaisant. Elle s'appuie, pour cela sur une équipe pédagogique (EP) qui comprend 11 enseignants-chercheurs (EC), tous relevant de la 6e section du Conseil national des universités (CNU), i.e. sciences de gestion, et dispensant un peu moins de la moitié des heures d'enseignement de la maquette. Elle bénéficie également de l'intervention de deux professeurs invités. La formation propose 64h d'initiation à la recherche (éléments de déontologie et d'intégrité scientifique compris) sur l'ensemble du cycle et bénéficie de l'adossement au laboratoire Lille économie et management qui accueille, chaque année, au moins deux étudiants pour un stage de recherche. On recense, en outre, au moins 4 poursuites en thèses sur la période de référence.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne satisfaisant et s'est désormais dotée d'un conseil de perfectionnement lui permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation, semestrielle, des enseignements est organisée et supervisée par la direction de la formation au moyen de questionnaires anonymes. Les taux de réponse sont élevés et les retours des étudiants font l'objet d'échanges dans le cadre d'une commission pédagogique paritaire (CPP). Le processus d'évaluation, précisément décrit dans le dossier d'autoévaluation (DAE), apparaît efficace. On regrettera simplement que certaines questions flirtent dangereusement avec l'évaluation des *enseignants* plutôt que des *enseignements* (e.g. « les relations interpersonnelles de l'enseignant »). Le CP, de création récente (2021), présente une composition conforme aux attentes et le compte-rendu communiqué avec le DAE laisse entrevoir une instance qui fonctionne bien et qui remplit son rôle. En revanche, et même si la CPP se réunit fréquemment, une réunion du CP une fois tous les deux ans n'est pas suffisante.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptées aux compétences visées, mais n'a pas encore mis en œuvre l'approche par compétences (APC) ni l'approche programme. Outre les traditionnels CM et TD, la formation recourt, de manière tout à fait pertinente, à des études de cas, des classes inversées, des jeux de simulation, des capsules... Le retour à l'enseignement en présentiel est très largement de mise depuis la fin du Covid, même si quelques enseignements (pour un volume horaire de 75h) sont proposés en distanciel pour alléger l'emploi du temps (cours de fin de journée ou du samedi matin). Le recours à la visioconférence permet de faciliter l'intervention/ le témoignage d'acteurs du monde socio-économique.

L'APC n'est qu'en cours de déploiement – la formation a bien conscience de la nécessité de le faire – et il n'est pas fait référence à l'approche programme dans le DAE. La maquette n'est pas encore traduite en blocs de compétences, mais chaque UE est mise en relation avec les éléments de la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui constitue une première étape.

Les flux d'étudiants entrants sont précisément suivis et analysés, mais leur maîtrise n'est pas avérée. Les flux entrants laissent apparaître une évolution importante suite au basculement à 100 % en anglais du parcours ITM (un tiers des candidatures et des inscrits proviennent désormais de licences LEA, alors que l'intégralité provenait de licences économie-gestion auparavant). Deux tiers des inscrits sont internationaux, mais l'on ne sait rien de leurs modalités de recrutements ni de la maîtrise des flux qu'ils représentent (partenariats ciblés, Campus France). L'enquête d'insertion professionnelle 2020 fait, quant à elle, état d'une proportion de répondants issus de licences professionnelles égale à un tiers, ce qui interpelle quant à l'attractivité réelle de la formation.

En première année, le nombre moyen de candidatures sur la période de référence avoisine les 900 (candidatures étrangères comprises) et le nombre moyen d'admis est proche de 120, ce qui caractérise un taux de sélection significatif. Le nombre moyen d'inscrits est, quant à lui, de l'ordre de 50, ce qui traduit un taux de transformation assez modeste, qui aurait mérité d'être analysé. En outre, on ne comprend pas la disproportion entre le nombre d'inscrits et la capacité d'accueil au cours des deux premières années de la période de référence (26 pour une cinquantaine d'inscrits). En M2, on note également une très forte chute des inscrits en 2022-2023 – près de 50 % par rapport aux deux années précédentes – sans que cette situation ne fasse l'objet de la moindre analyse.

La formation suit la réussite et l'insertion professionnelle de ses étudiants, mais n'en analyse pas les faiblesses.

Les taux de réussite sont globalement bons, *i.e.* dépasse généralement les 90-95 %, en M1 comme en M2, à l'exception notable de l'année 2021-2022 où le taux de réussite en M1 n'est que de 71 %, contrecoup probable de la période Covid. On regrette que la formation se contente de communiquer les chiffres demandés sans fournir d'éléments d'analyse (raisons expliquant ses résultats globalement positifs, mais également ses moindres performances) et que ceux-ci présentent quelques incohérences d'un volet à l'autre du DAE. Le suivi à 30 mois de l'insertion professionnelle est réalisé par l'établissement. Il atteste de taux d'insertion élevé (93 %) et rapide pour les diplômés ayant bénéficié d'un contrat d'apprentissage. On peut, en revanche, regretter la faible proportion d'emplois de niveau-cadre (moins d'un tiers des répondants en emploi) et l'absence d'analyse de cette situation par l'équipe pédagogique. On regrette également l'absence de suivi 6 mois et/ou 18 mois après la validation du diplôme.

Conclusion

Points forts

- Une bonne inscription dans la stratégie de l'établissement ;
- Une formation très professionnalisante ;
- Un parcours ITM intégralement dispensé en anglais ;
- Une insertion professionnelle quantitativement bonne.

Points faibles

- Des flux entrants dont la maîtrise est incertaine ;
- Une insertion professionnelle dont le niveau ne correspond pas pleinement à celui de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement qui ne se réunit pas assez souvent.

Recommandations

- Réfléchir aux moyens de consolider le vivier de candidatures locales pour s'assurer d'une maîtrise des flux entrants.
- S'appuyer sur le riche réseau socio-économique local de la formation pour analyser les raisons expliquant le faible taux d'emploi de niveau-cadre des jeunes diplômés.
- Réunir le conseil de perfectionnement au moins une fois par an.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation comprenant un parcours *Culture création artistique et développement des territoires*. La formation est portée par le département Lettres et art et est située à Dunkerque. Elle contient 825 heures étudiant et compte en 2022-2023 35 étudiants et 6 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* vise à former des professionnels de la conception de projets culturels et à spécialiser les étudiants dans la mise en œuvre de projets culturels. Elle possède une place cohérente au sein de l'offre de formation de l'établissement du fait de son interdisciplinarité et son intégration au territoire local. La formation présente de nombreux points extrêmement positifs, tels que ses liens avec le monde professionnel, la réussite étudiante et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Elle a également tenu compte des précédentes recommandations en renforçant ses liens avec la recherche. En revanche, la formation pâtit toujours de résultats mitigés concernant son manque d'ouverture à l'international et des effectifs en deçà des capacités d'accueil.

La formation possède une identité bien définie et présente un bon équilibre entre dimension académique et professionnalisation. L'équilibre entre dimension académique de la formation et professionnalisation se voit dans le partage des enseignements. Sa force tient à son interdisciplinarité (histoire des arts, sociologie de l'art et de la culture, études urbaines, connaissance des collectivités territoriales et des politiques urbaines, gestion, communication, anglais et conception graphique), confortée par le profil des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation et qui relèvent de trois sections du Conseil national des universités (5-sciences économiques ; 19-sociologie et démographie ; 24-aménagement de l'espace, urbanisme). La part des professionnels dans les enseignements est de 60 % (469h sur 825), pour 40 % d'enseignants-chercheurs, ce qui reflète le bon investissement de la formation dans la professionnalisation de ses diplômés. Le programme pédagogique alterne cours magistraux théoriques (histoire des arts, philosophie de l'art, anthropologie de la culture, etc.) avec des travaux dirigés (études de cas, conceptions de projets, diagnostic et enquêtes de terrain, etc.).

La formation a tenu compte des précédentes recommandations du Hcéres et a renforcé son adossement à la recherche. Le master est adossé à l'unité de recherche (UR) TVES (Territoires, villes, environnement et société) Lille-ULCO, qui est reliée à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) de Lille et au CNRS. En deuxième année, un cours d'initiation à la recherche a été institué, assuré par les chercheurs du laboratoire, et la formation a inclus, dans le cadre d'un enseignement portant sur « Art et culture en ville », une journée d'étude associant étudiants, chercheurs et acteurs professionnels. La sensibilisation à la recherche passe enfin par la rédaction d'un mémoire de recherche en fin de M2. La participation des enseignants-chercheurs est encore un peu légère (6 sur 17 enseignant au total, soit une proportion de seulement 35 %) et pourrait être augmentée.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde social, économique et culturel local, et soutient la professionnalisation des étudiants. Elle prévoit notamment des rencontres avec des artistes et des opérateurs culturels, des visites de structures culturelles et des stages de pratique artistique. La professionnalisation des étudiants, qui représente 55 semaines sur tout le cycle, caractérise surtout la seconde année, avec la conception d'un projet culturel au sein du territoire, en lien avec des institutions locales (musées de Dunkerque,

le FRAC -Fonds régional d'art contemporain- des Hauts de France, cinéma d'art et d'essai de Dunkerque), mais aussi extérieures à la Région (galeries d'art Art Connexion à Paris, festivals Arts de la rue à Aurillac et à Châlons-en-Champagne). 78 % des étudiants suivent des stages d'insertion professionnelle proposés par la formation, ce qui atteste du dynamisme de la formation et des possibilités d'insertion professionnelle qu'elle propose. Les étudiants en formation continue sont peu nombreux (2 à 3 par an sur les trois années). Mais la présence croissante d'alternants en contrat d'apprentissage dans la formation (0 en 2020-2021; 1 en 2021-2022; 5 en 2022-2023) constitue un point positif qui conforte encore la position de la formation dans la professionnalisation. La formation précise n'avoir pas mis en place de module spécifique pour l'alternance.

La formation est attractive et possède de bon taux de réussite et d'insertion professionnelle. Le maintien des effectifs (35 inscrits sur tout le cycle) et l'augmentation des candidatures sur les trois années de la période de référence, notamment depuis l'ouverture de la plateforme "Trouver mon master", attestent d'une certaine attractivité de la formation. Toutefois, le nombre d'inscrits en première année reste nettement inférieur aux capacités d'accueil (17 inscrits sur 22 en 2022-2023, soit 78 % des capacités d'accueil). Le continuum licence-master est cohérent : 100 % des étudiants qui ont répondu aux enquêtes de suivi proviennent de licences générales, principalement de licence *Information-communication*, et *Lettres* spécialisation Information et communication. Le taux de réussite des étudiants est excellent, il oscille entre 84 % et 94 % sur la période d'évaluation. Le taux de réponse des diplômés aux enquêtes d'insertion professionnelle (entre 77 % et 100 %) permet un bon suivi. L'insertion professionnelle à la sortie de la formation est satisfaisante, avec un taux de 50 % (9 en situation d'emploi sur 18 diplômés), principalement dans le milieu associatif non lucratif.

La formation est peu ouverte à l'international. Même si des stages à l'étranger peuvent être encadrés par des professionnels intervenant dans la formation, la dimension internationale est faible. La formation en a conscience, mais privilégie délibérément un ancrage territorial (local et hors région) et un stage de longue durée afin de faciliter l'insertion professionnelle de ses diplômés. Elle envisage toutefois la construction de partenariats avec des formations culture d'autres universités (notamment belges). C'est un objectif qui ne peut qu'être encouragé. En revanche, et c'est un point très positif, la formation a déployé deux modules d'enseignements en anglais : un module de 25h par semestre sur tout le cycle, et un module d'enseignement en master 1 de 18h d'actualités artistiques.

La formation met en place des dispositifs d'amélioration continue satisfaisants. Elle possède un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de professionnels du domaine de la culture et des territoires et d'élus étudiants. Il se réunit tous les 18 mois, ce qui aurait pu être plus fréquent. Il réfléchit aux évolutions de maquettes pour améliorer le continuum licence-master, aux enjeux de l'insertion professionnelle et aux évaluations de la formation et des enseignements. La formation a bien suivi les précédentes recommandations du Hcéres. La formation procède à l'évaluation de ses enseignements par le biais de questionnaires. Le taux de réponse étudiant avoisinant les 75 %, ce qui est un point positif.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation des étudiants ;
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés dans le territoire local et régional ;
- Un bon fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Points faibles

- Une attractivité fragile ;
- Une participation des enseignants-chercheurs à renforcer ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité pour atteindre les capacités d'accueil.
- Renforcer la participation aux enseignements des enseignants-chercheurs.
- Envisager des partenariats transfrontaliers pour améliorer l'ouverture à l'international pourrait être un atout pour l'attractivité de la formation.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant un unique parcours intitulé *Histoire maritime et littorale*, en première comme en deuxième année. La formation est portée par le département d'histoire situé à Boulogne-sur-Mer. Elle dispense sur le cycle 417 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023, 25 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Histoire* parcours *Histoire maritime et littorale* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en continuum de la licence d'*Histoire* et en complémentarité avec les autres masters relevant de ce domaine. Il donne aux étudiants des connaissances sur l'histoire des mondes maritimes et littoraux et sur l'histoire culturelle, dans les quatre périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine), et oriente les diplômés vers les métiers de la recherche historique, de la culture et du patrimoine, de la fonction publique. Les compétences visées sont scientifiques et professionnelles. Au niveau scientifique, les diplômés doivent maîtriser les méthodes et des outils de la recherche en histoire (archives, corpus documentaire, bases de données, rédaction d'un travail analytique) ; les outils de professionnalisation passent par la maîtrise d'une langue étrangère et le suivi d'heures d'enseignement dédiées à un projet professionnel personnalisé. La formation présente des points très positifs (bon adossement à la recherche, relations avec le tissu professionnel local, taux de réussite étudiante), mais des points de vigilance, déjà relevés lors du précédent rapport du Hcéres, n'ont pas suffisamment été pris en compte (faible suivi des cohortes, absence d'évaluation des enseignements et de la formation, faible ouverture à l'international).

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Par sa spécialité maritime unique dans l'ULCO et dans la région, elle se trouve parfaitement intégrée au pôle Mer et littoral, transformations et enjeux et s'investit dans la formation par une recherche spécifique à ce territoire et à la dimension maritime.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Le master est adossé au Centre de recherche en histoire atlantique et littorale (CRHAEL) qui relève de l'unité de recherche sur l'Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel (HLLI), et 11 enseignants-chercheurs (4 professeurs d'université ; 7 maîtres de conférences y interviennent, mais pas tous en même temps chaque année). L'adossement à la recherche est renforcé par la participation obligatoire des étudiants à huit séminaires thématiques de 24H chacun, consacrés au monde maritime et à l'histoire culturelle. Ces enseignements sont assurés par les enseignants permanents de l'établissement, par des professeurs des universités partenaires (université de Picardie Jules Verne (UPJV), université d'Artois (UA)) et par des chercheurs invités, français et étrangers avec lesquels des conventions ont été signées (Espagne, Allemagne, Canada). Un séminaire de recherche franco-canadien en ligne a été institué depuis 2021 avec l'université de Montréal. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, avec un bon équilibre entre cours classiques et séminaires (46 %), ateliers où les étudiants réalisent et exposent des travaux personnels (10 %), et formations aux outils de la recherche (44 %) qui peuvent être assurés par des professionnels provenant d'autres disciplines (géographes de l'ULCO et professeurs invités originaires du Canada, du Mexique, d'Allemagne et d'Espagne).

L'ouverture à l'international est faible. Elle caractérise exclusivement les enseignants (invitation de chercheurs étrangers ; participation régulière d'un enseignant de la formation à des enseignements à Huelva, Espagne). Concernant les étudiants, il faut saluer l'insertion de 75h d'enseignement de l'anglais. Le point faible est que l'on ne dénombre aucune mobilité entrante ou sortante sur les trois années (2020-2023).

Le master est bien intégré dans le tissu socio-économique et socioculturel local. Il est en lien avec des universités partenaires de l'ULCO (UPJV, UA), et avec les collectivités territoriales, associations patrimoniales, musées, archives de la région. Ces institutions accueillent les étudiants en stage et des représentants interviennent ponctuellement dans le cadre d'enseignements pratiques de préprofessionnalisation. C'est le cas des cours de paléographie, qui sont assurés par un archiviste municipal. La formation sensibilise également à la professionnalisation dans le cadre de la politique générale d'établissement, par le biais d'un module obligatoire de projet professionnel personnalisé en M1 et en M2 (20h par an), d'aide à la définition d'un projet professionnel et à l'insertion professionnelle. Toutefois, le nombre d'heures dédiées à la professionnalisation est faible (40H pour les deux années) et pourrait être accentué par le biais de stages obligatoires dans le cursus, en vue de l'amélioration de l'insertion professionnelle.

La formation bénéficie d'un excellent taux de réussite des étudiants et d'un regain d'attractivité, même si ses effectifs restent fragiles. Le nombre d'inscrits en L1 ne représente que la moitié des capacités d'accueil, fixées à 20 en 2020-2022, puis augmentées à 25 en 2022-2023. Cette augmentation paraît d'ailleurs superflue, puisque les inscriptions en M1 ne varient pratiquement pas sur les trois dernières années (10 en 2020-2021 ; 11 en 2021-2022 ; 11 en 2022-2023). Hors abandon (1 étudiant par an en moyenne), le taux de réussite atteint les 100 % sur la période d'évaluation. La hausse des effectifs, qui ont presque doublé en trois ans (13 inscrits en 2020 ; 25 inscrits en 2022-23) témoigne d'un regain d'attractivité et assure la survie de la formation qui pouvait paraître menacée en 2020-2021 : la poursuite d'étude en M2 était alors de 30 % seulement. Cette poursuite d'étude a bien progressé en 2021-2022 (80 %), et dépasse en 2022-2023 le nombre d'inscrits de M1 (14 inscrits en M2 pour 11 en M1). Il manque toutefois des informations sur la formation des étudiants avant leur inscription en Master. Nous ne disposons de l'information que pour deux étudiants, qui proviennent d'une Licence d'histoire ; mais des éléments aussi parcellaires ne peuvent produire des analyses et statistiques fiables.

La formation ne pratique pas l'analyse et le suivi de ses cohortes entrantes ou sortantes. L'établissement procède à des enquêtes sur le devenir des étudiants, mais concernant le master Histoire, les réponses disparates et parcellaires ne peuvent donner une idée concrète de leur insertion professionnelle. Les résultats de l'enquête se fondent sur un ou deux répondants, ce qui est extrêmement faible. La fiche d'insertion professionnelle n'informe que sur deux diplômés, dont l'un est doctorant à l'ULCO et l'autre est employé dans la fonction publique. Compte tenu des faibles effectifs en deuxième année du cycle (14 en 2022-2023), un suivi plus rigoureux pourrait être conduit sans difficulté.

Le dispositif d'amélioration continue est incomplet. La formation ne procède pas à l'évaluation des enseignements. Le rapport précise que « Le responsable du master consulte régulièrement les étudiants pour évaluer des besoins spécifiques », ce qui ne correspond pas à une véritable évaluation. La présence d'un conseil de perfectionnement, auquel participent des acteurs socio-économiques locaux, permet de faire remonter les critiques et les souhaits des étudiants, mais ne peut pas remplacer une évaluation formelle de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une offre de formation adaptée à son environnement local et aux stratégies de l'établissement ;
- Une bonne réussite des étudiants.

Points faibles

- Des effectifs fragiles ;
- Un suivi des cohortes entrantes et sortantes trop faible ;
- Une absence d'évaluation formelle des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Poursuivre les efforts engagés sur l'attractivité de la formation.
- Améliorer le suivi des cohortes en mettant en place des enquêtes plus rigoureuses.
- Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Inciter à la mobilité étudiante en valorisant des relations avec des universités étrangères voisines (Belgique, Luxembourg).

MASTER TOURISME

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Tourisme* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant un seul parcours en première année et deux parcours en deuxième année, *Ingénierie du tourisme et littoral (InTEL)* et *Management du tourisme et des loisirs sportifs (MTLS)*. Un troisième parcours, *International tourism and cultural heritage (InTouCH)* dispensé entièrement en anglais, ouvre en septembre 2024. La formation est portée par le département géographie et aménagement, elle est située sur le site de Boulogne sur Mer. Cette formation dispense sur le cycle 779 heures étudiants, elle compte 36 étudiants en 2022-2023 et 8 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Tourisme*, pluridisciplinaire, a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en continuum de différentes licences (gestion, économie, géographie et aménagement, sociologie, etc.) et en complémentarité avec les autres masters. Ce master est bien adossé à la recherche qui existe sur le territoire. Les efforts que développe celui-ci pour sa politique d'ouverture à l'international doivent lui permettre d'inciter à la mobilité sortante de ses étudiants et surtout aider à renforcer son attractivité, car il souffre d'un véritable problème de recrutement. Par ailleurs, il manque la mise en place formelle de l'évaluation des enseignements et de la formation. On apprécie que l'approche par compétences soit mise en place.

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement, en particulier elle s'inscrit dans les objectifs pédagogiques de former aux métiers d'avenir du tourisme durable et de répondre aux besoins du territoire. Ce master doit aussi répondre à l'objectif d'améliorer le rayonnement international de l'établissement par l'ouverture d'un parcours uniquement enseigné en anglais en M2 (cette ouverture finalement repoussée à septembre 2024 n'est pas effective sur la période évaluée). On apprécie les qualités pluridisciplinaire et transdisciplinaire réelles de la formation. Par contre la formation n'explique pas quel est alors l'intérêt d'avoir délocalisé une partie de son parcours *InTEL* au sein de l'université catholique de Lille.

La formation jouit de très bonnes relations avec le monde social, économique et culturel et offre une forte professionnalisation notamment via les enseignements par des professionnels (dont deux ont le statut de professeur associé PAST), par des visites d'entreprises ou déplacements sur le terrain, par la présence d'alternants tous les ans, par l'obligation d'un stage de cinq à six mois en M2. On remarquera aussi comment l'atelier « Laboratoire des territoires », qui se déroule en M1, en répondant à des commandes de collectivités locales ou de groupes privés, permet aux étudiants de renforcer leur lien avec le territoire.

Cependant le suivi de l'insertion professionnelle demande à être renforcé. La dernière enquête et la seule qui est fournie ne porte que sur le devenir des étudiants du parcours *InTEL* et date de 2020. Elle montre que parmi les diplômés qui ont répondu 86 % sont en emploi à trente mois, dont la moitié en emploi stable.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, 49,5 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs aux profils universitaires variés, qui sont principalement rattachés au laboratoire Territoires, villes, environnement & sociétés (TVES) de l'université. La formation s'appuie également sur l'Institut de recherche et d'enseignement en tourisme (InREnT), structure fédérative de recherche à l'échelle de la région Hauts-de-France. Cependant la formation n'a eu qu'une seule poursuite en thèse sur la période évaluée, même si elle propose une sensibilisation notable à la recherche avec 15h de méthodologie du travail universitaire et 20h d'outils d'enquête en M1, et 15h de méthodologie scientifique en M2. Par ailleurs, les étudiants bénéficient, chaque année, de trois journées d'études et de trois conférences. Ils ont aussi la possibilité de faire un stage dans un laboratoire de recherche.

L'ouverture à l'international de la formation est en cours, mais elle reste limitée et pas assez lisible. La formation est en train de développer ses partenariats à l'international, et cela d'autant plus qu'un parcours uniquement enseigné en anglais doit ouvrir. La formation accueille des collègues étrangers, mais les mobilités étudiantes sont très limitées. Sur ce point, les informations disponibles sont contradictoires : les données numériques fournies sur les mobilités sortantes, qui peuvent être d'études ou de stages, sont égales à zéro. Or lorsque la formation analyse les mobilités sortantes, elle fait référence à un certain nombre de stages à l'étranger. Les étudiants de la formation bénéficient de 75 heures d'enseignement en anglais. Il est appréciable que des enseignements disciplinaires soient dispensés en anglais, mais on regrette l'absence de détails à ce sujet.

La formation souffre d'un problème d'attractivité. Sur la période évaluée, le nombre d'étudiants inscrits dans tout le cycle diminue à 36 en 2022-2023 avec seulement 15 inscrits en M1 alors que la capacité d'accueil est annoncée à 45. Les efforts entrepris pour l'internationalisation de la formation sont cruciaux pour renforcer l'attractivité de celle-ci.

L'évaluation des enseignements n'est pas encore pleinement mise en place. Celle-ci n'a pas eu lieu sur la période évaluée, mais depuis juin 2023 la formation s'est emparée de cet objectif. Si un conseil de perfectionnement a eu lieu en janvier 2023, et on remarque la présence de professionnels, les éléments fournis ne permettent pas de savoir s'il y en a eu préalablement. La formation doit s'assurer d'une tenue annuelle de ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Des bonnes relations avec le monde social, économique et culturel ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une attractivité qui diminue ;
- Un suivi très parcellaire du devenir des cohortes ;
- Un processus d'évaluation interne fragile.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation notamment en poursuivant les efforts engagés pour une ouverture à l'international.
- Assurer un suivi du devenir des diplômés pour l'ensemble des parcours.
- Consolider la mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants et la régularité du conseil de perfectionnement.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant un unique parcours intitulé *Politiques d'aménagement urbain et littoral (PAUL)*, qui chapeaute deux spécialités : une spécialité « Littoral » et une spécialité « Urbain ». La formation est portée par le département Géographie et aménagement situé à Dunkerque. Elle dispense sur le cycle 828 heures étudiant et compte, en 2022-2023, 35 étudiants et 14 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Urbanisme et aménagement* bénéficie d'une place cohérente au sein de l'offre de formation de l'établissement, en continuum de la licence de *Géographie et Aménagement* et en complémentarité avec d'autres masters disciplinaires intéressés à ce domaine, proposés par des universités de la région Hauts de France (Université de Lille et Université d'Artois). Seule formation à être orientée vers les politiques publiques d'aménagement, elle possède une identité professionnelle bien définie et s'investit dans une recherche spécifique à ce territoire et à la dimension maritime. Le master forme des urbanistes aménageurs et spécialise les étudiants dans la recherche et dans la professionnalisation sur les questions d'aménagement littoral, urbain et environnemental. Il fait partie des cinq masters français spécialisés dans les questions d'aménagement et de gestion des littoraux (avec ceux de Lorient, La Rochelle, Nantes et Brest). Le master *Urbanisme et aménagement* présente des points positifs (taux de réussite étudiante, bonne professionnalisation, bon adossement à la recherche), mais aussi deux points d'attention (faibles effectifs, ouverture à l'international).

La formation s'inscrit dans le continuum licence-master, les taux de réussites sont bons, mais les effectifs sont faibles. Elle attire principalement des étudiants issus de licence générale (62 %), aussi bien de géographie, que d'histoire, d'aménagement urbain et de sociologie. Les autres étudiants proviennent de licences professionnelles et de master 1 d'autres disciplines (architecture, science politique). Avec un taux de réussite de 86 % à 90 % sur les deux années, les abandons sont faibles (1 seul entre 2020 et 2023) et les étudiants poursuivent jusqu'à la validation du diplôme. Les effectifs sont en dessous de la capacité d'accueil qui est de 25 en M1 (17 en 2020-2021, 21 en 2021-2022 et 16 en 2022-2023). On constate également une diminution des effectifs entre les deux années du cycle.

Elle bénéficie d'un bon équilibre entre recherche et professionnalisation, avec un partage des enseignements entre enseignants-chercheurs et professionnels pour les cours techniques. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, alternant cours classiques, ateliers permettant un travail d'équipe des étudiants, jeux sérieux et participation à des workshops en laboratoire. Les enseignants-chercheurs représentent 37 % des intervenants (12 sur 33 enseignants) et sont rattachés à l'unité de recherche TVES -*Territoires, villes, environnement & société* (Université de Lille) auquel est adossée la formation. La formation est caractérisée par une forte interdisciplinarité, les chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs sections du Conseil national des universités : section 5 (Sciences économiques), section 19 (Sociologie, démographie), section 23 (Géographie) et section 24 (Aménagement de l'espace, urbanisme). Les enseignements présentent un bon équilibre entre cours théoriques (49 %) et pratiques professionnalisantes (51 %) qui passent par des modules et des ateliers assurés par des chercheurs et des professionnels (qui assurent respectivement 64 % et 30 % des enseignements), ou par des encadrements de terrain. L'initiation à la recherche s'appuie sur des formations méthodologiques obligatoires durant les deux années du cycle, dont le volume horaire reste faible. Ces formations sont des stages en laboratoire et la participation à des ateliers de recherche, dans le cadre de projets et contrats de recherche obtenus par le laboratoire (ANR -Agence nationale de la recherche ; ADEME -Agence de la transition écologique ; projet DECHETEAU sur le ramassage, le traitement des déchets et la distribution de l'eau, Dunkerque, 2021-2023). La formation s'appuie enfin sur des partenariats avec les universités voisines : l'université de Lille, par le biais du laboratoire TVES et les thématiques de recherche, et l'université

d'Artois, par le biais d'un atelier commun en visio (seul enseignement en distanciel de la formation) réalisé avec le master *Développement des territoires, aménagement et environnement*.

La formation présente une bonne professionnalisation. Les professionnels sont au nombre de 19 et assurent 250H sur 828H, soit 30 % des enseignements de la formation, notamment en droit de l'urbanisme, environnement et politiques publiques locales et européennes, maîtrise d'ouvrage et projets de territoire. La professionnalisation passe par des stages obligatoires en première et deuxième année (environ 34 semaines). Le rapport indique que la deuxième année du cycle offre des possibilités d'alternance aux étudiants qui veulent s'insérer professionnellement ; en réalité, sur les trois années 2020-2023, la formation ne compte aucun alternant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) et un unique étudiant en formation continue. Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation est bon, à hauteur de 87.5 % (7 sur 8 répondants parmi 10 diplômés)

La formation a amélioré son ouverture à l'international, mais celle-ci reste encore faible. Elle compte 4 mobilités sortantes en deux ans (2020-2022). Des collaborations ont été initiées avec des enseignants de l'université de Thessalonique qui ont permis à des étudiants d'y réaliser des stages, mais le rapport ne fournit pas suffisamment d'éléments précis pour avoir une idée de leur nombre et du travail réalisé. Parmi les éléments positifs, il faut signaler la présence de 75H d'enseignement d'anglais sur le cycle, ainsi que le nombre d'étudiants validant le CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur). La forte part des étudiants étrangers en 2022-2023 (48 %), pour la plupart originaires du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et du Liban, est un point notable, mais il s'agit de mobilités entrantes non encadrées ; formaliser ces échanges permettrait d'encadrer les flux et de valoriser la dimension internationale de la formation. Cette part d'étrangers reflète aussi, d'une certaine manière, la faible attractivité locale de la formation.

Le dispositif d'amélioration continue mis en place est perfectible. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement (CP), composé d'enseignants, de professionnels et d'un «ancien étudiant». Il serait préférable que le CP compte en son sein des élus étudiants, plutôt que des étudiants déjà diplômés. Le conseil ne s'est pas réuni depuis décembre 2022, à en juger par la date du compte-rendu du dernier CP. La formation procède à l'évaluation de ses enseignements, par le biais de questionnaires distribués par les enseignants eux-mêmes. Une évaluation plus formalisée aurait été souhaitable.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation ;
- De bons taux de réussite.

Points faibles

- Un effectif faible ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants incomplète ;
- Une internationalisation faible malgré les efforts d'amélioration prenant en compte les précédentes recommandations.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation en continuant les efforts de communication mis en place.
- Renforcer l'amélioration continue de la formation.
- Renforcer la position internationale par des partenariats officiels avec des universités étrangères proches géographiquement.

MASTER CHIMIE

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) propose un seul parcours : *Analyse chimique, contrôle industriel, environnement (ACCIE)*. Ce master est porté par le département Chimie de l'ULCO et la maquette prévoit 695 heures de formation. Les enseignements sont dispensés sur le campus de Dunkerque. En 2022-2023, le master comptait 36 étudiants inscrits, 19 en M1 et 17 en M2. L'équipe pédagogique comprend 17 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Chimie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en continuum de la licence de *Chimie* et en complémentarité avec les autres masters relevant de ce domaine. Il est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en se positionnant sur l'offre de formation aux métiers d'avenir pour répondre aux besoins du territoire et en adaptant sa pédagogie aux besoins des étudiants. La bonne insertion professionnelle des étudiants montre une professionnalisation au sein de la formation de très bonne qualité. Les taux de réussite sont excellents. Toutefois l'évaluation des enseignements et de la formation sont perfectibles, ce dont l'équipe pédagogique a conscience. La mise en place de l'approche par compétences est envisagée par l'équipe pédagogique. Le master n'est pas ouvert à l'international et aucun dispositif ne semble envisagé pour développer cette ouverture.

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master ACCIE s'inscrit en continuum avec la licence de Chimie présente à l'université. L'articulation avec les autres formations du même cycle est cohérente. Des enseignements sont mutualisés avec le master *Risques industriels et maintenance (RIM)*, sans pour autant avoir le même vivier d'étudiants puisque les mutualisations portent sur des socles de connaissances non disciplinaires (anglais, analyse statistique des données et qualité). La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans sa finalité et son contenu. La pluridisciplinarité est représentée par les deux domaines que sont l'analyse chimique et la démarche qualité, santé, sécurité, environnement (QSSE). L'interdisciplinarité est mise en œuvre au niveau de l'analyse faisant appel à des connaissances de physique et de chimie (analytique, organique, inorganique) et de mathématiques (statistiques) et au niveau de la démarche QSSE qui nécessite des compétences dans diverses disciplines (toxicologie, biologie, droit, normes de sécurité et environnement). Les objectifs et les enjeux du développement durable sont clairement identifiés et enseignés (avec un volume horaire conséquent de 154h dédié à cette thématique). Le master ACCIE ne bénéficie pas de moyens obtenus dans le cadre des projets du programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité comme en atteste la nature des enseignements, les modalités d'évaluation (compte rendu sous forme d'articles scientifiques), les travaux pratiques dans des laboratoires de recherche, les études bibliographiques et l'analyse d'articles scientifiques. Quelques stages ont lieu dans les laboratoires de recherche, mais ce nombre reste limité (2 stages en 2020-2021, 4 en 2022-2023). La formation à et par la recherche s'appuie également sur le service et les ressources de la bibliothèque universitaire (journée de découverte des services de la BU proposée aux primo-entrants). Par ailleurs, les étudiants bénéficient d'une initiation aux outils nécessaires à la recherche d'articles scientifiques.

La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire et interagit avec les partenaires industriels. Des partenaires industriels, qui interviennent au sein de la formation pour 30 % des enseignements et lors de conférences. Par ailleurs, les stages qui occupent une part importante dans la formation (durée des stages sur les 2 années 8 à 11 mois) et qui représentent un nombre conséquent d'ECTS (10 ECTS en M1 et 20 ECTS en M2) se font majoritairement en milieu industriel. Cette interaction importante avec le monde socio-

économique est cohérente avec la finalité de la formation puisque les débouchés de la formation visent principalement le secteur industriel. Par ailleurs, des rencontres régulières ont lieu avec les partenaires comme en atteste le nombre important de visites de stages ou alternance (30-40 visites/an). Ces échanges réguliers avec les professionnels ont notamment permis de définir des axes d'amélioration de la formation. Par ailleurs, la formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat en proposant des dispositifs (projet professionnel personnalisé (PPP, 3 ECTS)) et un projet industriel doté d'un nombre d'ECTS (8 ECTS) conséquent, permettant d'accompagner l'étudiant dans son projet professionnel. La formation ne développe pas d'offre spécifique adaptée au public de la formation continue et le nombre de stagiaires accueillis est marginal (un seul au cours des trois années de la période évaluée). En revanche, la formation est proposée à l'alternance dès le M1, les alternants représentent entre 60 % et 75 % des effectifs.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette de la formation a été élaborée en se basant sur les compétences nécessaires au regard des objectifs de la formation. L'approche par compétences n'a pas encore été mise en œuvre, mais une structuration de la maquette en trois blocs de connaissances et de compétences est prévue pour la prochaine habilitation. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques diversifiées et propose notamment un enseignement en ludopédagogie en collaboration avec l'université de Lyon sans que les modalités de cette pratique pédagogique ne soient explicitées. Des salles de cours, équipées de TV interactives, permettent de proposer des cours en hybride synchrone ou en asynchrone, mais uniquement pour les situations particulières (le master n'ayant pas vocation à être suivi en distanciel). L'équipe pédagogique souhaiterait toutefois mettre en place certains modules en asynchrone dans le cadre de la formation continue. Les salles de travaux pratiques sont dotées d'équipements de pointe adaptés aux objectifs de la formation.

La formation est très attractive comme en atteste le nombre important de dossiers de candidatures (environ 300 dossiers par 30 places). La formation bénéficie d'un recrutement national sur des profils de licences générales, mais également professionnelles, ce qui est problématique. Les effectifs de la formation sont stables (environ 16 étudiants par promotion en moyenne). L'alternance proposée dès le M1 a augmenté l'attractivité de la formation ces dernières années sans que les capacités d'accueil ne soient augmentées. Le master accueille très peu d'étudiants via Campus France, ces candidatures étant très souvent considérées comme hors profil.

Les taux de réussite sont excellents. La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, le taux de réussite au master est de 100 %. Au cours des trois dernières années, un seul étudiant a abandonné la formation pour raison de santé.

L'insertion professionnelle est très bonne, mais une vigilance doit être portée sur la qualité des emplois occupés. L'enquête à 30 mois montre que 95 % des étudiants sont en emploi après l'obtention du diplôme. Le temps moyen de recherche du premier emploi est de 2 à 3 mois, le taux de satisfaction de l'emploi occupé est de 89,5 % et le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est de 100 %. On note toutefois une importante disparité concernant le montant des salaires pouvant varier du simple au double (1350€ à 2867€ par mois). Par ailleurs, seuls 58 % des emplois occupés sont de niveau-cadre, ce faible pourcentage interpelle.

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée de 28 membres. Les enseignants permanents représentent 61 % de l'effectif enseignant. Ils interviennent pour 68 % du volume horaire du master hors projets. Le coût de la formation est en partie compensé par les crédits de l'apprentissage. L'équipe pédagogique dispose d'une autonomie aussi bien du département chimie que de l'université dans son mode de fonctionnement lui permettant notamment d'adapter le contenu de la formation aux besoins des futurs employeurs en accord avec les recommandations des conseils de perfectionnement, les modifications se faisant à coût constant. L'université est sensible aux objectifs de la formation puisqu'elle autorise le dédoublement des séances de travaux pratiques, ce point est crucial pour des formations comportant des travaux pratiques utilisant des appareils analytiques.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est à formaliser. La formation n'organise pas l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, même si elle prend en compte les remarques des étudiants lors des conseils de perfectionnement. L'équipe pédagogique est consciente de ce manquement. Depuis 2017, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement constitué par les responsables de la formation, des partenaires industriels, des étudiants ainsi que des représentants de la formation continue. Ce conseil se réunit tous les 2 ans.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Par ailleurs, la formation n'inclut pas des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants et enregistré, peu de mobilité (1 à 3 mobilités entrantes/an et 2 mobilités sortantes au cours des trois dernières années). L'équipe pédagogique est consciente de cette lacune, mais aucune piste d'amélioration n'est proposée dans le dossier. Il n'est pas non plus précisé si des dispositifs et soutiens financiers peuvent être envisagés afin de favoriser les mobilités. La formation permet à ses étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international, des cours d'anglais sont dispensés par le

département des langues (48h) ainsi qu'un cours de 15h enseigné en anglais. La formation propose des certifications en langue étrangère. Le CLES est proposé aux étudiants en formation initiale (2 étudiants en 2022-2023) et le TOEIC aux alternants (9 étudiants en 2022-2023), mais seul 1/3 des étudiants obtient une certification en langue étrangère.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Un très bon suivi de la qualité de l'insertion professionnelle et de la nature des poursuites d'études ;
- Un adossement à la recherche conséquent.

Points faibles

- Un manque de formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une approche par compétences quasi inexistante ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants, notamment via des questionnaires.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Développer des dispositifs d'accompagnement afin d'améliorer les mobilités internationales.

MASTER GÉNIE INDUSTRIEL

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Génie industriel* de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation proposant un seul parcours : *Risques industriels et maintenance*. La formation est portée par le département de Physique et contient 850 heures étudiant. Elle compte en 2022-2023, 62 étudiants et 18 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Génie industriel* est la seule formation avec le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance* proposée à l'ULCO dans le domaine de sûreté de fonctionnement. Il n'existe pas de laboratoire de recherche dans ce domaine dans l'établissement, mais différents outils de la recherche sont enseignés aux étudiants. C'est une formation très professionnalisante avec une forte liaison avec les entreprises du territoire. La formation a un nombre important de candidatures et elle a des effectifs stables. Le suivi des étudiants après leur diplôme met en évidence une insertion professionnelle répartie dans les entreprises du domaine à l'échelle nationale à 30 mois, mais aussi une très forte poursuite en mastère juste après la formation. L'évaluation des enseignements reste cependant à formaliser. Le conseil de perfectionnement permet une bonne analyse de la formation et joue son rôle pour l'amélioration de la formation.

La formation bénéficie d'une bonne participation des enseignants-chercheurs, mais il n'existe pas de laboratoire du domaine à l'ULCO pour assurer un bon adossement recherche. Le master s'inscrit dans l'axe 2 du projet "ULCO 2035" : une université ancrée dans son territoire qui fait prospérer son écosystème et l'objectif 4 : adapter l'offre de formation aux métiers d'avenir pour répondre aux besoins du territoire. Elle est aussi inscrite dans le projet C-DéCIDé depuis 2023. Elle assure un très bon ancrage territorial, ce qui lui permet de répondre aux besoins des grands projets de réindustrialisation à venir sur la région. Comme lors de l'évaluation précédente, il n'existe pas de laboratoire dans le domaine de sûreté de fonctionnement au sein de l'ULCO, mais le master a une bonne implication d'enseignants-chercheurs (18 qui réalisent 558 heures d'enseignement principalement en première année). Cette implication permet de dispenser des outils pour la recherche de haut niveau (réseau de Petri, outils de sécurité, de fonctionnement, technique d'optimisation ...) qui sont de plus en plus utilisés dans les entreprises. La forte collaboration industrielle devrait permettre de pouvoir étudier la possibilité de réaliser des thèses CIFRE et de renforcer le lien avec la recherche. Le volume d'heures de formation à et par la recherche reste très faible pour un master (6h).

Le master a un objectif très professionnalisant avec un lien très fort avec le monde socio-économique. Des moyens adaptés et une implication des industriels dans la formation lui permettent de répondre à cet objectif. La formation a mis en place plusieurs dispositifs pour assurer des échanges entre l'équipe pédagogique et les industriels pour répondre au mieux aux besoins de la filière (visite en entreprise et soutenances, réunion d'information, conseil de perfectionnement, retour des étudiants ...). La formation dispose d'une salle de travaux pratiques (TP) dédiée pour réaliser les TP de sûreté de fonctionnement, de réseaux de Petri, de régulation, de gestion de la maintenance par ordinateur et de maintenance. Elle a aussi les logiciels professionnels pertinents et elle mène les échanges nécessaires pour réaliser des TP sur des sites industriels du Dunkerquois. Le master est ouvert aux étudiants ainsi qu'aux alternants et aux stagiaires de la formation continue. Il est indiqué dans le dossier d'autoévaluation (DAE) qu'actuellement, l'ensemble des diplômés de la première année poursuivent la deuxième année en alternance. Le nombre de stagiaires de la formation continue augmente régulièrement (passage de 2 à 5), mais reste faible. Un accompagnement de la part de l'équipe enseignante est mis en place pour les demandes de VAE, de l'ordre de 2 par an assurant une bonne réussite des candidats. L'implication des industriels (8 intervenants dispensant 163 heures hors projets) permet la réalisation des enseignements du cœur de métier qui ne peuvent pas être assurés par les permanents.

Une convention de délocalisation du diplôme à l'école des hautes études des sciences et techniques de l'ingénierie et du management (HESTIM, Casablanca, Maroc) crée une ouverture internationale, mais limitée.

La délocalisation de la formation au Maroc permet une ouverture internationale et elle renforce la professionnalisation du master par la formation exclusive de salariés d'entreprises locales. Sur les trois années d'évaluation, la formation accueille une grande majorité d'étudiants étrangers (41 sur 47, 42 sur 50 et 51 sur 62 inscrits). La mobilité entrante et sortante est très faible (3 sortantes sur 2021-2023 et aucune entrante), de plus il n'est pas proposé de préparation d'aide à la mobilité. Proposer des mobilités pour le stage est une perspective intéressante. L'enseignement de la langue anglaise est cohérent avec les objectifs de la formation (25 heures par année) d'autant que deux cours (pour un total de 24 heures), sont dispensés en anglais. Il est proposé aux étudiants les certifications du CLES B1 et B2 ainsi que le TOEIC, mais le nombre d'étudiants en profitant est faible, les rendre obligatoires est une possibilité d'amélioration et de reconnaissance.

La formation est construite en fonction des objectifs clairement identifiés. Les étudiants ont accès à des moyens techniques pour suivre une formation professionnelle adaptée aux besoins des entreprises. L'approche par compétences reste à mettre en place.

La formation bénéficie de l'implication d'un nombre correct d'enseignants-chercheurs (EC) et de professionnels (34 intervenants en tout) pour assurer l'ensemble des enseignements du master. Les objectifs sont clairement définis en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogiques (EC et industriels) et un travail d'alignement pédagogique est réalisé au travers de l'analyse d'un système d'évaluation. Par contre, l'approche par compétences doit être mise en place. Si la formation délivre un certain nombre de certifications (habilitation électrique, CLES, TOEIC, ...) et si elle a mis en place une reconnaissance à l'implication des étudiants dans les événements, il est regrettable que tout cela ne soit pas valorisé à travers un e-portfolio. Les moyens pédagogiques utilisés sont classiques (ressources en ligne, cours complémentaires, mise en situation et travail en groupe, salle spécifique de Travaux Pratiques, ...), mais correspondent bien aux objectifs de la formation. Au travers du projet C-DéCIDé, des TP virtuels apporteront un plus au master ainsi que la possibilité d'exécuter des TP directement sur des sites industriels. La soutenabilité de la formation est bien suivie et l'enveloppe correspond aux besoins d'autant qu'une mutualisation sur certains enseignements perdure avec le master *Analyse chimique et contrôle industriel et environnement*. L'ouverture à l'alternance permet à la formation d'avoir un certain budget pour des investissements dont le circuit de validation est bien défini.

L'attractivité de la formation s'est renforcée ces dernières années, l'insertion professionnelle est significative, mais il est regrettable de constater une forte poursuite d'études en mastère spécialisé et aucune poursuite en thèse.

Le nombre de candidats a fortement augmenté avec la mise en place de la plateforme Mon Master (450 dossiers en 2022-2023 avec 59 admis pour 21 places en première année du master). L'analyse des candidatures menée par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement identifie une grande majorité de candidatures d'étudiants étrangers et principalement du Maghreb. Il est soulevé que les étudiants de licence retenus ne confirment pas par une inscription au master. Les enquêtes d'insertion réalisées en collaboration entre le service d'insertion professionnelle et l'équipe pédagogique obtiennent un bon taux de réponse (de l'ordre de 61 %) après différentes relances au travers de plusieurs dispositifs (email, phoning, page privée facebook du master *RIM*, sensibilisation lors de la cérémonie de remise des diplômes, ...). Si au bout de 30 mois, 94 % des diplômés occupent un poste de cadre dans le domaine sur l'ensemble du territoire national, il est relevé que 47 % des diplômés du master réalisent un mastère spécialisé (souvent en alternance) ne permettant donc pas de conclure sur l'influence du master sur le taux d'insertion à 30 mois. Le conseil de perfectionnement doit se questionner par rapport à ce point. Il est fait mention de l'absence de poursuite en thèse, une réflexion doit être menée pour faire évoluer ce point.

Le pilotage de la formation est bien organisé avec des moyens financiers bien évalués. Un conseil pédagogique et le conseil de perfectionnement permettent d'analyser la formation et de faire des propositions d'amélioration.

Le dossier manque toutefois d'information sur l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le directeur de département est directement en relation avec le Vice-président Ressource humaine qui attribue l'enveloppe budgétaire à la formation. Il n'est pas précisé dans le dossier par quels outils se fait cette saisie. Le dossier ne précise pas les relations avec les conseils centraux de l'université. La formation organise un conseil pédagogique paritaire permettant un retour d'expérience des étudiants sur l'organisation de l'année universitaire écoulée, mais il n'est pas précisé sous quelle forme est organisé ce retour et aucune information n'est fournie sur le dispositif d'évaluation des enseignements. La composition du conseil de perfectionnement assure une bonne représentation de l'ensemble des acteurs de la formation. Il réalise l'analyse du fonctionnement, les différentes enquêtes et il formule des propositions d'amélioration.

Conclusion

Points forts

- Une forte relation avec le monde professionnel ;
- Une délocalisation de la formation à l'HESTIM au Maroc ;
- Un nombre important de candidatures ;
- Un très bon taux d'insertion avec des emplois de cadres dans le domaine après 30 mois ;
- Une bonne organisation du suivi de la formation.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité ;
- Une faible attractivité des étudiants de licence ;
- Une poursuite d'études en mastère spécialisé importante ;
- Un manque de formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une approche par compétences, pas mise en place ;
- Un manque de dispositif de préparation à la mobilité.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche notamment en créant des liens avec des laboratoires d'autres établissements.
- Augmenter l'attractivité de la formation par rapport aux étudiants de licence en renforçant la communication.
- Analyser la poursuite d'études en mastère spécialisé.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Renforcer la préparation à la mobilité, notamment en encourageant le passage des certifications proposées en langues.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une qualité insuffisante de l'adossement à la recherche (formation à la recherche très faible, manque de lien avec des laboratoires de recherche du domaine) ;
- Une attractivité envers les étudiants de licence trop faible ;
- Une qualité du devenir des étudiants insuffisante (une poursuite d'études en mastère spécialisé élevée).

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est rattaché au pôle Mutations technologiques et environnementales (MTE) de l'établissement et propose deux parcours : *WeDSci* (*Web et sciences des données*) et *I2L* (*Ingénierie du logiciel libre*). Le volume horaire étudiant pour ces deux parcours est respectivement de 841 heures et 866 heures. Le parcours *I2L* est dispensé en alternance. Pour l'année académique 2022-2023, la formation comptait 60 étudiants, répartis entre 29 inscrits au parcours *WeDSci* et 31 au parcours *I2L*. L'équipe pédagogique est constituée de 13 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Informatique* s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation de l'établissement et s'harmonise efficacement avec les autres formations de même cycle ainsi que celles de niveau Licence. La formation a su établir des liens solides avec le monde socio-économique, comme en témoigne la participation significative de professionnels dans les enseignements. La diversité pédagogique mise en place pour le parcours en alternance est adaptée aux besoins des étudiants. Toutefois, l'attractivité croissante de la formation est marquée par un déséquilibre important entre les deux parcours.

Le master *Informatique* s'insère harmonieusement dans la politique de formation de l'établissement et se positionne dans le pôle MTE, en cohérence avec les autres formations de niveau master l'université et les formations en informatique des autres cycles (licence et BUT). Une synergie notable existe entre les équipes pédagogiques des différentes formations, facilitant ainsi l'interdisciplinarité, notamment avec le master *Management des achats à l'international* (MAI) par le biais d'un programme d'initiation à l'entrepreneuriat. La formation intègre également les enjeux du développement durable à travers l'organisation de la fresque du climat et de la fresque du numérique, ainsi qu'un module sur l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Le master *Informatique* bénéficie d'un bon adossement à la recherche, incluant un cours d'initiation à la recherche et un projet de 50 heures sur six mois. Deux tiers du volume horaire d'enseignement sont assurés par 13 enseignants-chercheurs du Laboratoire d'informatique signal et image de la Côte d'Opale (LISIC), majoritairement issus de la section 27, avec un membre de la section 61. Le pôle MTE propose un dispositif d'accueil pour les stages en laboratoire avec une prise en charge de la gratification, mais limité à un étudiant par an. D'autres partenariats permettent de financer des stages (CEA et Cosys/LOST de Gustave Eiffel).

La formation est fortement professionnalisante et intègre les acteurs du monde socio-économique. L'équipe pédagogique maintient des contacts réguliers avec des professionnels du secteur, qui interviennent significativement dans la formation (15 intervenants pour 568 heures d'enseignement). Les professionnels participent également aux conseils de perfectionnement. L'alternance est ouverte pour le parcours *I2L*, offrant 68 semaines d'expériences professionnelles, tandis que l'autre parcours, en formation initiale, propose entre 20 et 30 semaines de stage. Ces expériences sont valorisées correctement par un nombre de crédits ECTS adéquats. Bien que la formation soit adaptée pour la formation continue, un seul apprenant de formation continue et deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été inscrits durant la période. L'équipe envisage la création d'un Diplôme Universitaire (DU) spécialisé adossé à la formation. En termes d'insertion professionnelle, le taux de réponse aux enquêtes est élevé, et montre une bonne insertion professionnelle des étudiants avec une moyenne de 80 % d'étudiants occupant un emploi stable 30 mois après l'obtention de leur diplôme (cohorte 2020).

Les modalités pédagogiques sont pertinentes, mais l'approche par compétences doit être renforcée. L'équipe pédagogique met en place des dispositifs de remédiation pour accompagner les étudiants à l'entrée du master, avec des taux de réussite excellents : 97 % en M1 et 96 % en M2 pour l'année 2022-2023. La diversification pédagogique est notable, avec des enseignements hybrides pour le parcours en alternance et un écosystème logiciel adapté pour favoriser l'engagement des étudiants (comme la plateforme *workadventure*). La première année du parcours I2L est dispensée à 50 % en distanciel, et la seconde année à 33 %. La mise en place de la démarche par compétences nécessite d'être poursuivie. Bien que les modules d'enseignements soient mis en relation avec les blocs de compétences de la fiche RNCP, l'approche peut être affinée, avec une intégration systématique des compétences dans la structuration de la maquette et des évaluations par compétences (SAÉ). La mise en œuvre du portfolio, accompagnée par le Centre d'innovation pédagogique (CIP), est en cours, mais n'est pas encore aboutie.

Le pilotage de la formation montre une attention à la soutenabilité, mais la démarche d'amélioration continue doit être formalisée. L'équipe pédagogique analyse finement les moyens nécessaires et met en place des mutualisations entre les deux parcours. Toutefois, les freins à l'augmentation des capacités d'accueil, notamment liés au suivi des alternants, sont identifiés. La démarche d'amélioration continue, bien qu'existante à travers des réunions annuelles avec les étudiants, manque de systématisation et d'analyse collective des résultats. Le conseil de perfectionnement, bien que correctement constitué, ne présente pas de relevé de décision suffisamment clair dans ses comptes rendus.

L'ouverture internationale de la formation nécessite un développement accru. Malgré un partenariat avec l'université de Shinshu (Japon) permettant des mobilités enseignantes et étudiantes, peu d'étudiants en bénéficient (une seule mobilité sortante sur la période). Les stages à l'étranger et autres mobilités sortantes sont également peu développés, malgré deux réunions annuelles d'information. La formation intègre des cours d'anglais (75 heures et 100 heures respectivement pour les deux parcours) et permet le passage des certifications CLES ou TOEIC, mais le nombre d'étudiants obtenant la certification au niveau ciblé est en baisse.

Enfin, l'attractivité de la formation est en forte croissance, mais très déséquilibrée entre les deux parcours. 90 % des candidatures concernent le parcours *WeDSci*. Malgré une augmentation significative des candidatures en 2022-2023 (de 189 à 538 pour les deux parcours), le parcours *I2L* n'a bénéficié que de dix candidatures supplémentaires. Ainsi, le taux de pression du parcours Ingénierie du logiciel libre est en moyenne de 2 pour les trois années de la période. La formation devrait mieux analyser cette disparité et développer une stratégie permettant de renforcer la visibilité du parcours *I2L*.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement et une bonne complémentarité avec les autres formations ;
- Un adossement solide à la recherche, avec une intégration notable des enseignants-chercheurs du LISIC ;
- Une professionnalisation marquée, avec une participation active des professionnels du secteur ;
- Des dispositifs pédagogiques variés et adaptés, notamment pour le parcours en alternance.

Points faibles

- Un déséquilibre significatif entre les parcours *WeDSci* et *I2L* en termes de candidatures et d'attractivité ;
- Un manque de formalisation de la démarche d'amélioration continue ;
- Une approche par compétences devant être renforcée ;
- Une ouverture internationale limitée et peu de mobilités étudiantes.

Recommandations

- Renforcer la visibilité du parcours I2L afin d'équilibrer l'attractivité des deux parcours.
- Formaliser la démarche d'amélioration continue en mettant en place des questionnaires et une analyse systématique et collective des résultats.
- Poursuivre et affiner l'intégration des compétences dans la structuration de la maquette pédagogique et envisager l'intégration de l'évaluation par compétences.
- Renforcer l'ouverture internationale et encourager les mobilités étudiantes.

MASTER INGÉNIERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des systèmes complexes* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est intégré au pôle Mutations et transitions environnementales (MTE) de l'établissement et à l'École d'ingénieur interne de l'université (EILCO). En 2022-2023, la formation comptait 35 étudiants (11 en première année et 24 en seconde année) parmi lesquels 33 étaient des étudiants internationaux. Le master propose un unique parcours totalisant 753 heures étudiants. L'équipe pédagogique est constituée de 14 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master se positionne comme une formation initiale principalement en tant que master professionnalisant. Cependant, la dimension professionnalisante est insuffisamment mise en avant en raison d'une faible implication d'acteurs du monde socio-économique. L'articulation de cette formation avec les autres formations de l'établissement n'est pas clairement démontrée par l'équipe pédagogique et l'attractivité nationale est faible, le recrutement étant principalement fondé sur des conventions internationales.

La formation offre une bonne ouverture internationale, grâce à des partenariats avec des universités au Maroc, au Bénin et au Liban, offrant ainsi la possibilité d'obtenir une double diplomation. L'équipe pédagogique indique que de nombreux étudiants s'inscrivent dans le cadre de ces conventions pour obtenir un double diplôme, sans fournir de statistiques précises comparant ces étudiants à ceux inscrits via la plateforme Campus France (aucune mobilité entrante n'est mentionnée). Les mobilités sortantes sont inexistantes et l'équipe pédagogique le justifie par le fort taux d'étudiants internationaux. En revanche, les contenus et les dispositifs de formation sont adaptés pour favoriser l'ouverture à l'international avec 2 modules proposés en langue anglaise (pour un volume de 60 heures) et 75 heures de cours d'anglais. La formation offre la possibilité de passer une certification CLES grâce au dispositif LANSAD de l'ULCO, mais aucun étudiant n'a saisi cette opportunité au cours des trois années de la période d'évaluation.

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche avec des séances de formation dédiées sur les poursuites en thèse, des mini projets de recherche et la possibilité de réaliser un stage en laboratoire. Cependant, le volume horaire dédié à l'enseignement par et pour la recherche n'est pas spécifié. 13 enseignants-chercheurs issus du Laboratoire de mathématiques pures et appliquées (LMPA) et du Laboratoire informatique, signal et image de la Côte d'Opale (LISIC) assurent 711 heures étudiants (soit 94 %). Malgré les dispositifs de gratification de stage M2 mis en place par le pôle MTE, le taux de poursuite en thèse reste faible. Les sujets de l'intégrité scientifique et de la déontologie ne sont abordés qu'à travers une sensibilisation durant la semaine d'intégration.

Une formation professionnalisante bien que les relations avec le monde socio-économique soient insuffisantes. Actuellement, seuls 2 intervenants professionnels participent à 28 heures de formation étudiant pour le module objet intelligent. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et l'équipe pédagogique mentionne seulement l'envisager. L'expérience professionnelle est peu valorisée dans le cursus avec 24 semaines de stages pour seulement 15 ECTS. Le module PPP, mutualisé avec le master *Traitement du signal et de l'image* (TSI), soutient cette professionnalisation, avec un taux d'insertion professionnelle excellent : 100 % des diplômés étaient en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme (cohorte 2020). Enfin, la formation se positionne exclusivement comme une formation initiale professionnalisante et n'accueille aucun stagiaire de formation continue et ne met pas en évidence une quelconque volonté de faire évoluer cette situation.

La cohérence pédagogique de la formation et la diversification pédagogique doit être renforcée et l'approche par compétences reste à développer. L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre et le lien entre

les modules enseignés et la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas établi. Aucun référentiel de compétences ni portfolio n'est mentionné. L'équipe pédagogique reconnaît ne pas avoir investi dans la diversification pédagogique et ne propose pas d'hybridation des enseignements. Les espaces de formation ne sont pas non plus diversifiés. Bien que la thématique soit au carrefour de trois disciplines (mathématiques, informatique et data science), le lien avec d'autres disciplines n'est pas mis en évidence.

Une bonne attractivité internationale, mais la lisibilité de la formation est faible sur le plan national. L'équipe reconnaît une très faible visibilité au niveau national, le recrutement se faisant principalement via les conventions signées avec l'EILCO. Le nombre de candidatures a doublé en 2022-2023 atteignant 61 candidatures, mais le taux de pression reste inférieur à trois. Seuls neuf étudiants ont été admis sur cette campagne, ce qui pose la question de l'adéquation des profils avec les exigences de recrutement. Le taux de réussite en M2 était faible sur les deux premières années de la période, mais a montré une amélioration en 2022-2023.

La démarche d'amélioration continue est insuffisante. Aucune enquête formalisée n'est menée auprès des étudiants. Le conseil de perfectionnement n'existe pas actuellement et les réunions régulières donnant lieu à des améliorations ne satisfont pas à cette contrainte réglementaire.

Conclusion

Points forts

- Un adossement solide à la recherche ;
- Un taux d'insertion professionnelle excellent ;
- Une ouverture internationale notable avec des partenariats permettant une double diplomation.

Points faibles

- Un manque de clarté sur le positionnement de la formation par rapport à l'offre de formation globale de l'établissement ;
- Une faible professionnalisation ;
- Une faible attractivité nationale avec un recrutement principalement fondé sur des conventions internationales ;
- Une absence de conseil de perfectionnement et d'enquêtes formalisées sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une absence de mise en œuvre de l'approche par compétences ;
- Une diversification pédagogique limitée.

Recommandations

- Clarifier l'articulation de cette formation avec les autres formations de l'établissement.
- Renforcer la dimension professionnalisante notamment par une implication accrue des acteurs socio-économiques et une meilleure valorisation de l'expérience professionnelle des étudiants.
- Renforcer la visibilité nationale de la formation en continuant les démarches de communication auprès des étudiants.

- Formaliser la démarche d'amélioration continue en mettant en place des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation auprès des étudiants et en créant un conseil de perfectionnement.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une faible attractivité de la formation pour les étudiants en licence dans l'université ;
- Une faiblesse de la participation des acteurs du monde socio-économique à la formation ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une absence de conseil de perfectionnement.

MASTER INSTRUMENTATION, MESURE, MÉTROLOGIE

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Instrumentation, mesure, métrologie* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation comprenant un parcours intitulé *Électronique et instrumentation* enseigné à Calais. La formation propose 850 heures étudiant (423h en M1 et 427h en M2). Elle compte en 2022-2023, 33 étudiants dont 30 étudiants internationaux. L'équipe pédagogique se compose de 9 enseignants permanents. La formation est ouverte à l'apprentissage en M2.

Analyse globale

Le master *Instrumentation, mesure, métrologie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, avec son parcours *Électronique et instrumentation*. La formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local et national, mais l'adossement à la recherche est à améliorer. L'attractivité, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont très satisfaisants. La formation gagnerait à améliorer son processus d'évaluation interne en associant notamment les étudiants au conseil de perfectionnement.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont deux stages obligatoires de 16 et 20 semaines, en entreprise comptant respectivement pour 6 et 12 ECTS, mais la part des enseignants professionnels extérieurs aux enseignements reste faible. La valorisation des stages donne lieu à un rapport écrit et à une présentation orale. Par ailleurs, un projet directement en lien avec une entreprise est proposé en M2, projet auquel les étudiants consacrent une journée par semaine durant le 1er semestre du M2. La formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local et national. Les professionnels dont la qualité n'est pas précisée représentent 30 % de l'équipe pédagogique et interviennent au sein de la formation pour 96h d'enseignement. Ce volume horaire est faible pour une formation dont l'insertion professionnelle se fait majoritairement après l'obtention du diplôme. Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'apprentissage comme en témoigne l'augmentation du nombre d'apprentis (2 en 2021-2022 et 7 en 2022-2023). En revanche, le nombre de stagiaires de la formation continue est marginal.

Bien que l'approche par compétences ne soit pas intégrée, l'organisation pédagogique de la formation est bien construite, mais peu diversifiée. La réflexion de l'équipe pédagogique ne semble pas encore portée ni sur le référentiel de compétences de la formation, ni sur la définition des blocs de connaissances et compétences, ni sur une évaluation des compétences. Malgré cela, il est étonnant de constater que l'équipe pédagogique considère dans son autoévaluation que l'action est mise en place. Même si l'électronique est une discipline plus expérimentale, on pourrait envisager la possibilité de classes inversées ou d'enseignements interactifs, or la formation ne propose aucune diversification pédagogique, ce qui est dommageable.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité en raison notamment du faible nombre de formations proposées dans ce domaine au niveau national, cependant les capacités d'accueil ne sont pas atteintes et une baisse importante du nombre d'inscrits en master 1 en 2022-2023 n'est pas analysée. Le nombre de dossiers est environ 10 fois supérieur à la capacité d'accueil. Il est à noter, cependant, que le nombre de candidatures internationales (campus France) est majoritaire (300-350 dossiers campus France, 60-100 dossiers MonMaster, dont 10-20 candidatures locales). Par ailleurs, on constate que le nombre d'inscrits en première année (21 en 2020-21, 27 en 2021-22 et 12 en 2022-2023) et en deuxième année (12 en 2020-21, 8 en 2021-22 et 21 en 2022-2023) est assez fluctuant sans que la raison de cette variation ne soit explicitée.

Les taux de réussite sont élevés et le taux d'insertion professionnelle est très bon. Les taux de réussite (90 % en moyenne en M1 et en M2) sont relativement stables durant les dernières années de la période évaluée. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné dans le dossier. Les taux d'insertion professionnelle sont très satisfaisants et le recrutement de niveau cadre, se font exclusivement en entreprise et majoritairement en Île-de-France. Le taux de réponse à l'enquête d'insertion est de 58 % et le temps moyen de recherche du premier emploi est de 2,6 mois.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche conséquent malgré une équipe pédagogique comprenant une grande majorité d'enseignants-chercheurs (EC). Le dossier comporte peu d'éléments mettant en avant l'adossement à la recherche. Aucune heure de formation à et par la recherche n'est indiquée dans le dossier. Il est précisé qu'un parcours recherche existait, mais ce dernier a été supprimé lors de la refonte de l'offre de formation. Toutefois, les enseignants-chercheurs et chercheurs représentent 70% de l'équipe pédagogique, mais rien n'est précisé sur le contenu de leurs interventions. Des étudiants de M1 sont accueillis en stage chaque année dans les laboratoires de recherche, mais sans que le nombre d'étudiants concernés ne soit indiqué.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue doit être amélioré. Le taux de réponse aux questionnaires de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est faible. En effet, seuls 5 étudiants ont répondu à cette enquête au cours de l'année 2022-2023 sans que ne soient détaillées d'éventuelles améliorations ou modifications apportées. Par ailleurs, les étudiants ne sont pas associés aux conseils de perfectionnement. La périodicité de ces conseils de perfectionnement n'est pas précisée. L'équipe pédagogique ne semble pas avoir conscience de ces nécessaires améliorations.

La formation accueille une majorité d'étudiants internationaux, mais ne développe pas de partenariats à l'international ni de partenariats académiques locaux. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, la formation compte peu de mobilités sortantes (6 au cours de la période d'évaluation) et aucune mobilité entrante. L'enseignement de l'anglais occupe une part importante dans l'offre de formation (50h en M1 et 30h en M2) et la formation propose une certification CLES. Cependant aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est proposé ce qui pourrait expliquer le faible nombre de mobilités sortantes. La formation dispense 50h d'enseignement de la discipline en langue étrangère, mais compte tenu du nombre important d'étudiants internationaux, ce volume horaire est faible, il n'est pas précisé dans le dossier si certains enseignements sont dispensés en anglais.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation ;
- Des taux de réussite satisfaisants ;
- Des taux d'insertion professionnelle très satisfaisants.

Points faibles

- Une formation à et par la recherche inexistante ;
- Une fluctuation importante des effectifs selon les années et un continuum licence master à améliorer pour les étudiants de l'ULCO ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas les étudiants ;
- Un processus d'évaluation interne à renforcer ;
- Une absence de partenariat formalisé à l'international.

Recommandations

- Développer la formation à et par la recherche en proposant des enseignements spécifiques.
- Améliorer la lisibilité de la formation en communiquant notamment auprès des étudiants de l'ULCO.
- Renforcer le processus d'évaluation interne en intégrant les étudiants au CP et en améliorant le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation.
- Formaliser des partenariats à l'international.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une absence de formation à et par la recherche ;
- Une mauvaise maîtrise des flux entrants en 1^{re} et en 2^e année.

MASTER MATHÉMATIQUES

Établissements

Université de Lille
Université d'Artois
Université du Littoral Côte d'Opale
Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et deux parcours de deuxième année (M2) : *Mathématiques – Agrégation*, et *Mathématiques – Recherche*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec l'université Polytechnique Hauts-de-France, l'université d'Artois, et l'université du Littoral Côte d'Opale. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 816 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 43 étudiants et 42 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Mathématiques* est une formation à et par la recherche de très haut niveau préparant aux métiers de la recherche en mathématiques et au concours de l'agrégation. Formation bien intégrée dans son environnement local et régional, elle est partie prenante de plusieurs projets structurants en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement. Toutefois, son ouverture à l'international reste limitée, et ses effectifs étudiants présentent quelques fragilités avec une réussite étudiante parfois assez faible. Le déploiement de l'approche par compétences, comme celui de la démarche d'amélioration continue, est à consolider.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le master *Mathématiques* est une formation à et par la recherche de très haut niveau bénéficiant d'un adossement à des équipes de recherche reconnues dont l'expertise couvre tout le spectre des mathématiques. Tous les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs du laboratoire Paul Painlevé (LMPP) et de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (centre INRIA) Lille Nord Europe. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est de 72 h sur les deux années du master. La formation inclut un travail encadré de recherche en première année (3 crédits ECTS) et dans le parcours M2 *Mathématiques – Recherche*, la préparation d'un séminaire en anglais (3 crédits ECTS) et d'un stage de recherche en laboratoire en fin de deuxième année (stage de 10 semaines pour 12 crédits ECTS) accompagné d'une formation de 20 h de Méthodologie en recherche en mathématiques. Les étudiants sont invités à suivre certains exposés donnés au LMPP, en particulier les *colloquia*, ou à participer à des écoles d'été avec le soutien financier du Labex « Centre européen pour les Mathématiques, la Physique et leurs interactions » (CEMPI) et du programme gradué *Société de l'information et de la connaissance (IKS)*. Ce très fort adossement à la recherche participe pleinement à la professionnalisation des étudiants et à leur insertion professionnelle, car la visée principale du parcours *Mathématiques – Recherche* est de préparer à la poursuite d'études en doctorat et de former de futurs enseignants-chercheurs ou chercheurs en mathématiques.

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'université, partie prenante de plusieurs projets structurants de l'établissement. Le master *Mathématiques* est associé à plusieurs projets structurants de l'établissement que sont le laboratoire d'Excellence Centre européen pour les mathématiques, la physique et leurs interactions (Labex CEMPI) et le programme gradué *Information and Knowledge Society (IKS)*, adossé au hub *Monde numérique au service de l'humain* du projet de l'initiative d'excellence Graduate Research And Education in Lille (GRAEL). Les activités proposées par le programme gradué comme des séminaires et conférences interdisciplinaires, des journées thématiques ou des tables rondes permettent de créer un environnement scientifiquement très stimulant pour les étudiants. Le Labex CEMPI et le programme gradué permettent aussi de financer des bourses pour attirer en master de très bons étudiants internationaux, ou encore des bourses de mobilité pour participer à des écoles d'été en dehors du site lillois. Cette association à plusieurs

projets de l'initiative d'excellence de l'établissement apporte une réelle plus-value et renforce véritablement l'attractivité de la formation.

La formation est bien intégrée dans son environnement local et régional. Le master *Mathématiques* est bien intégré dans son environnement académique local et régional dans le cadre de la co-accréditation mise en place avec les établissements mentionnés précédemment. Cependant, en l'absence de données sur son fonctionnement, il n'est pas possible d'apprécier les apports de ce partenariat. Une convention de partenariat a également cours avec l'école Centrale Lille, qui permet à des élèves centraliens de suivre le M2 *Mathématiques – Recherche* en dernière année d'école d'ingénieur. Ce partenariat a été récemment étendu à la première année du master et offre des perspectives intéressantes de développement pour le master *Mathématiques*.

L'ouverture à l'international est limitée et des coopérations restent à construire. La formation ne dispose pas de dispositif propre de préparation à la mobilité. Elle fait apparaître seulement trois mobilités entrantes en 2021-2022 (aucune les autres années de la période d'évaluation) et aucune mobilité sortante récente. Les enseignements du M2 *Mathématiques – Recherche* peuvent être assurés en anglais en fonction des demandes ce qui permet d'accueillir des étudiants internationaux, dont certains lauréats d'une bourse d'excellence, en nombre parfois très significatif puisqu'ils peuvent constituer jusqu'à presque un tiers de l'effectif en M2, avec toutefois une forte variabilité selon les années. Il n'y a pas de coopération internationale formalisée. Au cours de la précédente accréditation, une convention avec des formations de master d'universités belges avait cours mais le partenariat n'a pas été reconduit. Une réflexion est en cours sur la construction d'un double diplôme avec l'université de Bonn dans le cadre de l'alliance Neurotech afin d'obtenir le label Erasmus Mundus. À l'instar de ce qui se pratique dans d'autres universités, l'équipe pédagogique pourrait aussi se saisir de cette alliance européenne pour proposer avec ses partenaires des cours de M2 au format hybride accessible en distanciel dans les autres établissements partenaires ou des vidéo-séminaires étudiants communs. Cette coopération virtuelle permettrait de renforcer l'attractivité de la formation en augmentant quantitativement et en élargissant thématiquement l'offre de cours proposée dans le parcours M2 *Mathématiques – Recherche* et d'entraîner les étudiants à présenter des travaux en anglais à l'adresse d'un public international.

Les effectifs étudiants présentent quelques fragilités. Par rapport à la précédente accréditation, la capacité d'accueil en première année a été réduite de cinq unités, en passant de 35 à 30. Les effectifs en M1 peuvent varier assez significativement, presque du simple ou double (de 16 à 29), d'une année à l'autre. Ces fortes variations, qui ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique, fragilisent les effectifs en deuxième année puisque les étudiants se répartissent sur deux parcours avec des effectifs par parcours pouvant passer sous la dizaine d'étudiants et donc en deçà du seuil fixé par l'université. Cette faiblesse des effectifs est en partie compensée dans le parcours M2 *Mathématiques – Recherche* par un recrutement d'étudiants internationaux significatif, mais lui aussi assez variable.

La réussite étudiante est parfois fragile. L'équipe pédagogique suit individuellement les réussites et échecs tout au long de la formation. Les cas d'échecs sont principalement dus à des prérequis inadaptés. Des solutions de réorientation dans l'année précédente, ou dans la même année d'un autre parcours sont alors proposées aux étudiants en difficulté. Il n'y a ainsi pas d'abandon. Il est à noter qu'en cas d'échec en première année, les étudiants se destinant aux métiers de l'éducation préfèrent souvent se réorienter vers un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* plutôt que de redoubler. En raison de taux de réussite très variables et parfois fragiles en première année (de 48 à 81 %), l'équipe pédagogique indique qu'une réflexion est en cours sur le niveau d'exigence en première année de la formation. Les taux de réussite en deuxième année sont du même ordre avec en moyenne 68 % pour le parcours *Mathématiques – Agrégation* et 60 % pour le parcours *Mathématiques – Recherche*.

Le déploiement de l'approche par compétences est inabouti. La maquette de la formation a été construite dans la démarche de l'approche par compétences, mais la structuration en blocs de connaissances et de compétences (BCC) reste très limitée. Les enseignements de mathématiques ont essentiellement été regroupés dans un même bloc : « Maîtriser les concepts des mathématiques ». Les quelques autres blocs correspondent aux autres activités incluses dans la formation : travail encadré de recherche, cours de langue, séminaire, stage, etc. La structuration en blocs de connaissances et de compétences est inaboutie et reste peu informative. En l'absence de tout autre élément mentionné dans le dossier d'autoévaluation (DAE), l'équipe pédagogique ne démontre pas qu'elle s'est saisie à ce stade de toutes les dimensions de l'approche par compétences.

La démarche d'amélioration continue est peu convaincante. La formation est pilotée au niveau du département de mathématiques par un conseil de perfectionnement commun à cinq autres mentions : licence *Mathématiques*, licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)*, licence *Informatique-mathématiques*, master *MIASHS* et master *Mathématiques et applications*. Ce conseil de perfectionnement s'appuie sur des commissions pédagogiques paritaires réunissant étudiants et équipe pédagogique. Il s'appuie également sur les réponses à des questionnaires anonymes relatifs à l'évaluation des enseignements qui ont été mis en place à la fin de chaque semestre par l'équipe pédagogique

en réponse à l'arrêt de l'évaluation des formations par l'observatoire de la direction des formations (ODIF). Ce mode de fonctionnement a le mérite de proposer une appréciation globale des formations au niveau du département de mathématiques, mais il échoue cependant à proposer un suivi fin et une analyse approfondie, parcours par parcours, du master *Mathématiques*. Les données étudiées restent trop générales et ne permettent pas de suivre et d'apprécier les évolutions d'une année sur l'autre des différents indicateurs de la formation. Il n'apparaît, par exemple, aucune indication ou suivi du taux de réussite au concours de l'agrégation qui permettrait d'apprécier l'insertion professionnelle du parcours *Mathématiques – Agrégation* alors qu'il s'agit de la finalité principale de ce parcours. Le master *Mathématiques* doit être doté d'un conseil de perfectionnement propre pour permettre un vrai pilotage et un travail satisfaisant.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement ;
- Une bonne intégration de la formation dans son environnement académique local et régional.

Points faibles

- Une attractivité limitée avec des effectifs en deçà du seuil d'ouverture d'une mention de master ;
- Une réussite étudiante parfois fragile ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique ;
- Un déploiement de l'approche par compétences inabouti ;
- Une ouverture à l'international et des coopérations internationales limitées.

Recommandations

- Consolider les effectifs par le développement d'une réflexion sur une éventuelle fusion des mentions *Mathématiques* et *Mathématiques et applications*.
- Améliorer et stabiliser la réussite étudiante par la poursuite de la réflexion sur les prérequis et le niveau d'exigence de la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Déployer l'approche par compétences dans l'ensemble de ses dimensions.
- Favoriser l'ouverture à l'international et développer des coopérations internationales grâce à l'alliance européenne Neurotech pour favoriser la mobilité étudiante, l'élargissement de l'offre de cours et le renforcement de l'attractivité du parcours *Mathématiques – Recherche*.

MASTER NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Nutrition et sciences des aliments (NSA)* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), est une formation qui proposait un parcours : *Qualité des procédés agroalimentaires et halieutiques (QPAH)* elle a fermé son M1 en 2022 et son M2 en 2023. Ce master accueillait 22 étudiants en 2022-2023 pour 389 heures de formation. L'équipe pédagogique était composée de 6 permanents.

Analyse globale

Le master *Nutrition et sciences des aliments* s'inscrit dans la stratégie de l'ULCO, en cohérence avec la carte des formations et avec la réalité des besoins de l'emploi, mais ferme du fait de l'ouverture d'une école d'ingénieur spécialité agroalimentaire. C'est une formation pluridisciplinaire ouverte à l'alternance et très professionnalisante.

La formation n'est pas complètement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master NSA-QPAH s'inscrit totalement dans les grands axes stratégiques de l'ULCO, qui souhaite développer les problématiques liées à la mer et au littoral, tant par une recherche forte que par l'adaptation de son offre de formation. En termes de cohérence avec les autres cycles, le master devrait s'inscrire principalement dans la continuité de la licence de Sciences de la vie, options *Agroalimentaire et halieutique*, mais n'en attire pas les étudiants. Le parcours QPAH est spécialisé dans la production, la transformation et la valorisation des produits aquatiques principalement, mais aussi des autres produits alimentaires. Il vise à former des cadres non seulement dans le secteur halieutique, mais aussi dans les autres secteurs agroalimentaires. Cette formation s'intègre dans la priorité « Mer et littoral » de l'établissement et de l'alliance A2U (regroupant les universités de l'ULCO, Artois et de l'UPJV). Ce format régional a permis de consolider des collaborations fortes entre les équipes pédagogiques des différents sites.

La formation ne bénéficie pas d'un bon adossement à la recherche et ne donne pas lieu à des poursuites d'étude. Tous les enseignants-chercheurs (EC) abordent l'aspect recherche dans leurs enseignements, des visites et TP ont lieu à l'IFREMER et à l'ANSES. En revanche, il n'y a pas d'accueil d'étudiants dans les unités de recherche et pas de poursuite d'étude en doctorat. L'équipe pédagogique comprend 6 EC issus de 4 sections CNU différentes, ils interviennent pour un volume de 117 heures. Ils appartiennent à l'UMRT BioecoAgro, l'Anses de Boulogne, le laboratoire LOG de l'ULCO, ainsi qu'une doctorante de l'ENSAIT de Roubaix.

La formation entretient des relations fortes avec les acteurs socio-économiques pour faire évoluer la maquette et intègre des éléments de professionnalisation. La proportion d'intervenants professionnels est majoritaire en termes d'effectifs et d'heures dispensées. Cette forte présence des intervenants issus des entreprises agroalimentaires locales, la pédagogie par projets pilotée par ces derniers ainsi que les stages de M1 et de M2 (11 mois requis), ou l'alternance, permettent de bien préparer l'insertion professionnelle des étudiants et favorise l'évolution de la maquette en fonction des besoins de l'environnement socio-économique.

La formation est ouverte à l'alternance. Le master propose l'alternance dès le M1 alors qu'elle n'était possible qu'en M2 jusqu'en 2021. Cette modalité rencontre beaucoup de succès (en moyenne 16/22 étudiants). En revanche, la formation continue reste anecdotique avec 1 seul stagiaire de formation continue en 2021-2022 et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), ni VAP.

La formation n'est pas ouverte à l'international, mais elle propose un enseignement d'anglais. Des cours d'anglais sont dispensés à tous les semestres, ainsi que quelques heures de cours en anglais, et le travail sur articles scientifiques anglais. Le choix d'une seconde langue est encouragé par l'obtention d'un bonus. Les

compétences en anglais (LANSAD) sont validées par le passage obligatoire de la certification CLES (niveau 1 ou 2) et du TOEIC. Le service des relations internationales accompagne les étudiants dans leur demande de mobilité ERASMUS+ et stages mais aucune mobilité sortante n'est observée. L'analyse qui en est faite par la formation est que, d'une part, le master est très ancré régionalement et, d'autre part, beaucoup d'étudiants ont fait le choix de la formation en alternance.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques classiques adaptées aux compétences visées. Il n'y a pas d'installation de l'approche par compétences (APC). Cependant le déploiement d'une pédagogie par projets pluridisciplinaires permet l'évaluation des compétences des étudiants. La pluridisciplinarité permet d'acquérir des connaissances et compétences en biochimie et microbiologie alimentaires, en sécurité sanitaire des aliments, en normes et qualité, en halieutique, en biotechnologies, marketing, comptabilité, gestion de projets, production, gestion et création d'entreprise. Un contenu classique de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) est dispensé, la diversification des pratiques se fait uniquement par une pédagogie par projet. La formation n'a pas eu l'occasion (calendrier de fermeture) de bénéficier du PIA.

L'attractivité locale de la formation est faible, la réussite des étudiants est très bonne. Le suivi des diplômés est à améliorer, on peut cependant constater un bon taux d'accès à l'emploi des étudiants alternants, mais des difficultés d'insertion professionnelle des étudiants étrangers. L'attractivité du master est de 276 candidats pour 48 classés et 22 admis pour la dernière année d'ouverture. Les étudiants entrants en master NSA-QPAH présentent une Licence générale *Sciences de la vie*, avec parfois des parcours spécialisés en agroalimentaire obtenus en France et majoritairement à l'étranger (16 étudiants/22 viennent de l'Algérie, du Bénin et du Sénégal) ; plus rarement une Licence professionnelle ou un diplôme d'ingénieur. Aucune mention n'est faite de la communication qui était faite pour la visibilité du master.

Le taux de réussite est bon (96 % en M1 et 88 % en M2 pour l'année 2021-2022) et le master NSA-QPHA n'a pas connu de difficulté particulière. Le suivi de l'insertion professionnelle est fait par le Bureau des Enquêtes Insertion Professionnelle (BEIP) de l'établissement. Le taux de réponse aux enquêtes est bas (< 10 étudiants). On note que le taux d'accès à l'emploi est de 100 % chez les alternants, il est assez rapide (3 mois) et de bonne qualité (CDI) pour l'ensemble des promotions, en filière halieutique pour la moitié et autres filières agroalimentaires ensuite. Les responsables attirent l'attention sur le taux faible d'insertion professionnelle en sortie de formation pour la dernière année de référence par rapport aux années précédentes (de l'ordre de 63 % pour les alternants et de 50 % pour les FI) et l'expliquent par les contraintes liées à l'accès à l'emploi en France pour les diplômés d'origine étrangère. La poursuite d'étude en thèse est très rare (1 en 2021-22)

La formation ne donne pas assez d'éléments permettant d'évaluer si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation repose sur une faible proportion de permanents (1 responsable, 6 enseignants-chercheurs, 16 vacataires) pour assurer le fonctionnement du master. On ne dispose pas d'information chiffrée sur le niveau d'implication des permanents, mais l'équipe fait mention de manque de temps et de difficultés lorsqu'un des membres est absent. Il n'est pas fait état de l'environnement administratif et d'ingénierie pédagogique en appui au master, ni sur les besoins et la volonté de renforcement de l'équipe pédagogique.

La formation possède un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue qui est seulement local. Sur la période d'évaluation, les cinq parcours du master régional devaient mettre en place un conseil de perfectionnement commun, comme demandé par le Hcéres. Il n'a pas pu être mis en place pour des raisons de surcharge de travail et de choix stratégique (préparation du parcours en école d'ingénieur). Néanmoins la commission pédagogique paritaire a eu lieu ainsi qu'un conseil de perfectionnement pour le parcours, dont nous n'avons malheureusement pas de compte rendu.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation adaptée aux besoins socio-économiques de la région ;
- Des très nombreux partenaires locaux.

Points faibles

- Un manque d'attractivité pour les étudiants des licences scientifiques de l'ULCO ;
- Un manque d'adossement réel à une ou des unités de recherche ;
- Une absence de poursuite d'études en doctorat.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité locale en repensant le continuum licence-master.
- Mettre en place des liens avec les laboratoires de recherche pour pouvoir proposer des stages recherche aux étudiants et une poursuite d'études en doctorat.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque d'attractivité de la formation pour les étudiants des licences scientifiques de l'ULCO ;
- Un faible adossement à la recherche (faiblesse de la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et de leur participation aux enseignements, absence de lien avec les unités de recherche) ;
- Une absence de poursuite d'études en doctorat.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement* de l'université du Littoral Côte d'Opale est une formation comprenant un parcours intitulé *Expertise et traitement en environnement (ETE)*. La formation est portée par le département Chimie. Elle comporte 770 h de formation. En 2022-2023, 27 étudiants étaient inscrits dans le master. L'équipe pédagogique est composée de 27 enseignants permanents. La formation est proposée en double diplôme avec l'Université de Balamand (UOB) située au Liban. Elle est ouverte à l'apprentissage en M1 et M2.

Analyse globale

La formation se caractérise par une professionnalisation très développée. En revanche, l'adossement à la recherche proposé à travers divers dispositifs est peu plébiscité par les étudiants. Il en est de même pour l'ouverture à l'international puisqu'aucun étudiant n'a fait le choix de la double diplomation proposée en partenariat avec le Liban. Comme en atteste le nombre élevé de candidatures, la formation est très attractive. Les taux de réussite sont excellents et le taux d'insertion professionnelle très satisfaisant.

Le master *Risques et environnement* du fait de sa thématique, a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et répond à l'évolution des besoins du territoire. La formation a été sollicitée pour participer au PIA C-DECIDE de l'établissement. L'offre de formation proposée est complémentaire à celles des autres masters *Sciences de la mer*, *Génie industriel en STS*, *Urbanisme et aménagement en SHS* ou *Gestion de l'environnement* également proposés dans le domaine de l'environnement. Contrairement à ces masters, très disciplinaires, le master *ETE* est quant à lui pluridisciplinaire.

L'adossement à la recherche se concrétise par différents dispositifs. La formation propose l'enseignement d'une UE de 30h intitulée « synthèse documentaire et communication scientifique », mais dont le contenu n'est pas détaillé, un travail bibliographique en lien avec la thématique du stage qui peut être réalisé au sein des trois laboratoires de recherche (l'UCEIV, le LPCA et le LOG) auxquels la formation est adossée. Les étudiants ont également la possibilité de participer à des congrès. D'autre part, l'équipe pédagogique composée par 27 enseignants-chercheurs issus de sections CNU diverses assure 65 % des enseignements. Cela permet aux étudiants de bénéficier de compétences pluridisciplinaires leur offrant ainsi la possibilité d'appréhender l'environnement sous ces différents aspects. Malgré les dispositifs mis en place au niveau de la formation, aucun étudiant n'a suivi la filière formation par la recherche sur la période considérée et aucun étudiant n'a poursuivi ses études en doctorat. L'équipe pédagogique est consciente du manque d'attrait des étudiants pour la recherche. Dans le cadre de l'alliance A2U entre les 3 universités partenaires (ULCO, Artois et UPJV), une sensibilisation des étudiants à l'éthique et à l'intégrité scientifique a été mise en place en 2024. Les étudiants ont ainsi la possibilité de participer à des journées organisées à ce titre par l'école doctorale STS.

La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire et développe de fortes interactions avec les collectivités, les entreprises et les bureaux d'études situés en et hors région. De nombreux partenaires du monde socio-économique (plus de 200) interviennent et interagissent régulièrement avec la formation lors de conférences, par la mise en place de projets tutorés en lien avec les besoins d'une entreprise portant sur une problématique environnementale et par l'accueil d'étudiants en stage. Les périodes consacrées aux stages sont conséquentes puisque la durée est de 4 mois en M1 et de 6 mois en M2. Des professionnels interviennent également dans de nombreux enseignements, 27 % des heures en présentiels sont assurées par 14 professionnels de l'environnement. Les étudiants ont également la possibilité de participer à des visites d'entreprises et à une journée du « premier emploi » au cours de laquelle interviennent des professionnels. Les professionnels interviennent également dans les conseils de perfectionnement. Par ailleurs, la formation est ouverte à l'apprentissage en M1 et M2. Les apprentis représentent environ 1/3 des étudiants. Toutefois, le rythme

d'alternance proposé correspondant à 2 jours en entreprise pour 3 jours d'enseignement par semaine durant la première période est peu propice aux opportunités d'apprentissage au niveau national. La formation est ouverte à la formation continue, mais le nombre de stagiaires accueillis est relativement faible (5 au cours des trois années concernées par l'évaluation).

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette de a été élaborée en se basant sur les compétences nécessaires au regard des objectifs de la formation. L'approche par compétences a été initiée. Les compétences à acquérir pour chaque unité d'enseignement sont présentées dans le guide des études distribué aux étudiants en début d'année universitaire et dans l'annexe descriptive au diplôme. Lors des soutenances des stages ou d'alternance, un bilan de compétences est demandé aux étudiants. Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de préparer les certifications PIX et Voltaire. Des dispositifs (attribution d'un bonus, DU engagement...) permettent de valoriser l'engagement étudiant. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, une pédagogie par projet est mise en œuvre, les enseignants ont pu bénéficier de formations proposées par le centre d'innovation pédagogique (CIP), les étudiants participent en groupe à des ateliers thématiques. L'enseignement en présentiel est plébiscité toutefois quelques enseignements faisant intervenir des professionnels du monde socio-économique ont lieu en distanciel.

La formation est ouverte à l'international, mais peu d'étudiants sont concernés par les mobilités sortantes. La formation est proposée en double diplôme avec le Liban. La formation accueille chaque année entre 5 à 6 étudiants, en revanche on ne note aucune mobilité sortante dans le cadre de ce double diplôme. Chaque année, des enseignants-chercheurs de l'ULCO vont également dispenser des cours à l'UOB. Des dispositifs de préparation à la mobilité sont proposés par l'ULCO dans le cadre de la direction des relations internationales (DRI) comme par exemple des bourses de mobilité mises à la disposition des étudiants. Malgré les actions d'incitation, seule une mobilité sortante a été enregistrée au cours des trois années considérées pour l'évaluation. La formation permet à ses étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international, des cours d'anglais sont dispensés dans le cadre du dispositif Langues pour les spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) à hauteur de 25h par semestre. Les étudiants ont également la possibilité de pratiquer une seconde langue vivante qui sera valorisée par un bonus. La formation propose des certifications en langue étrangère et les étudiants ont la possibilité de passer le CLES et/ou le TOEIC.

La formation est très attractive comme en atteste le nombre important de dossiers de candidatures (environ 200 dossiers par 16 places). La formation bénéficie d'un recrutement local cantonné pour 85% au Hauts de France (ULCO, Lille, Lens, Arras, Amiens) sur des profils de licences générales *Sciences de la vie et de la terre, Physique chimie, Géographie* et un nombre restreint de licences professionnelles *SBP* et *QHSE*. Les effectifs de la formation sont stables (environ 16 étudiants par promotion en moyenne). L'alternance proposée dès le M1 a augmenté l'attractivité de la formation ces dernières années sans que le nombre d'admis ne soit en augmentation, l'équipe pédagogique ayant fait le choix de maintenir constante la capacité d'accueil.

Les taux de réussite sont excellents et l'insertion professionnelle sont très satisfaisants. La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, et le taux de réussite au master est de 100%. On note toutefois un certain nombre d'abandons d'étudiants entre le M1 et le M2 (1 à 3 étudiants au cours des trois années). L'enquête d'insertion des diplômés réalisée 30 mois après l'obtention du diplôme et dont le taux de réponse est de 75 % montre une insertion professionnelle d'environ 72 %. Le taux de poursuite d'études après l'obtention du master est de 28 %, mais aucune poursuite en doctorat. De plus, la majorité des diplômés (92,9 %) témoignent d'une bonne adéquation entre la formation et leur emploi.

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée de 27 enseignants permanents qui représentent 65% de l'effectif enseignant. La proportion et participation importante des intervenants issus du monde socio-économique est en cohérence avec la finalité de la formation permettant une insertion professionnelle directe dans le monde de l'entreprise.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est peu explicité. Concernant l'évaluation des enseignements, il n'est pas précisé si cette évaluation est réalisée par les étudiants de M1 et/ou de M2. Le bilan de ces évaluations n'est pas présenté. L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée au niveau des commissions pédagogiques paritaires (CPP), mais les modalités de cette évaluation ne sont pas explicitées. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) constitué par les responsables de la formation, des partenaires industriels, et des étudiants, mais la périodicité des CP n'est toutefois pas précisée.

Conclusion

Points forts

- Des fortes interactions avec le monde socio-économique ;
- Une formation très attractive ;
- De bons taux d'insertion professionnelle ;
- Des taux de réussite excellents.

Points faibles

- Une poursuite modeste en doctorat ;
- Un adossement à la recherche modeste ;
- Un double diplôme avec le Liban peu attractif pour les étudiants de l'université de Balamand.

Recommandations

- Renforcer le continuum master-doctorat.
- Améliorer l'adossement à la recherche.
- Développer les dispositifs permettant d'augmenter l'attractivité de la double diplomation avec le Liban.

MASTER SCIENCES DE LA MER

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la mer*, parcours *Écologie marine et halieutique (SdM-EMaH)* de l'université Côte d'Opale (ULCO) est une évolution de l'ancien parcours *Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins (FOGEM)*. Il accueille 44 étudiants en 2022-2023, et compte 976 heures de formation assurées par une équipe de 21 permanents.

Analyse globale

Le master *Sciences de la mer* s'inscrit dans la stratégie de l'ULCO, en cohérence avec la carte des formations et avec la réalité des besoins de l'emploi. Cette formation pluridisciplinaire, à la pédagogie variée, est bien adossée à la recherche. Elle a su répondre aux recommandations de la dernière évaluation en augmentant son attractivité, son internationalisation, et en installant un conseil de perfectionnement (qui a du mal à se tenir dans sa composition réglementaire). Elle souffre néanmoins d'un suivi insuffisant de l'insertion professionnelle de ses étudiants et d'un manque de poursuite d'étude.

Le master SdM-EMaH s'inscrit totalement dans les grands axes stratégiques de formation de l'ULCO. Cette formation s'intègre dans la priorité « Mer et littoral » de l'établissement et de l'alliance A2U (regroupant les universités de l'ULCO, Artois et de l'UPJV). Elle est devenue un master majeur de l'École universitaire de recherche Transdisciplinary Graduate School for Marine, Fisheries and Seafood Sciences (IFSEA est financée dans le cadre du PIA4 Excellence sous toutes ses formes et rassemble 10 laboratoires de recherche et 10 parcours de Masters). Le master s'inscrit dans la continuité des deux parcours de la licence de *Sciences de la vie* dans lesquels sont installés des enseignements dédiés aux sciences marines. Il est défini en complémentarité avec les autres masters de l'ULCO/IFSEA avec lesquels des liens sont tissés, notamment par la mutualisation d'enseignements pluridisciplinaires.

Le master est bien adossé à la recherche, mais il n'y a aucune poursuite d'études en doctorat. L'UMR LOG, et l'Institut des Sciences de la Mer et du Littoral (ISML), accueillent un nombre important de stages de M1 et quelques stages de M2. Plusieurs UE du tronc commun, majeures et mineures proposent une approche de la recherche par la recherche autour de projets, de travaux pratiques sur le terrain et dans les laboratoires de recherche. Des UE à visée recherche fondamentale et appliquée ont été créées. Des enseignants chercheurs (EC) de 9 sections CNU, du Museum National d'Histoire Naturelle, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Institut de Recherches et Développement, des chercheurs du CNRS et de l'IFREMER interviennent dans la formation (23 enseignants-chercheurs pour 480 heures et 4 chercheurs pour 25 heures en M1), ainsi que des doctorants et ATER. On ne note cependant pas de poursuite d'étude en doctorat, et aucune information n'est fournie sur ce qui est proposé localement en termes d'offres de contrats doctoraux.

La formation est professionnalisante, puisqu'elle entretient des relations étroites avec les acteurs socio-économiques, mais doit faire progresser la participation des professionnels aux enseignements. Le master a un programme bien ancré dans la réalité des besoins de l'emploi, avec 33 professionnels (271 h de cours) qui permettent de renforcer les liens avec le territoire et l'environnement socio-économique (gestionnaires de la pêche/aquaculture, comité des pêches, bureaux d'étude, chargés de mission, ingénieurs GIP Seine aval). Ces professionnels ne représentent malgré tout que 20 % des intervenants. Certains travaux pratiques se déroulent sur les sites professionnels. Le master a intégré des compétences répondant aux besoins des employeurs grâce à leurs retours lors des conseils de perfectionnement, des journées premier emploi ou de réunions plus informelles. Néanmoins, il reste encore à prendre en compte les nouveaux besoins en termes d'innovation. Un important travail de constitution de leur réseau professionnel et sur l'initiation à l'entrepreneuriat est fait pour les étudiants depuis le M1. Un stage d'au moins 8 semaines est requis en M1 et de 4 à 6 mois en M2.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le master n'existe qu'en formation initiale, il n'y a pas d'alternance, pas de VAE, ni de VAP. Il est fait mention de 1 ou 2 stagiaires de formation continue en 2020-21 et 2021-2022, mais aucun détail n'est donné. Il est également fait mention de l'existence d'un DU Gestion Intégrée des zones Côtières dont les étudiants peuvent intégrer le M1 du master, mais malheureusement les candidatures n'ont pas été d'un niveau satisfaisant pour la dernière année de référence.

La formation progresse sur son ouverture à l'international. Grâce au dispositif LANSAD, des cours d'anglais sont dispensés à tous les semestres et les compétences acquises sont validées par le passage la certification CLES (niveau 1 ou 2) ou TOEIC. Des supports de cours et des conférences en anglais sont disponibles et certaines restitutions se font en anglais. Le service des relations internationales accompagne régulièrement les étudiants dans leur demande de mobilité ERASMUS+ et stages (concernant 5 à 8 étudiants par an en M2). Il n'est pas fait état de parcours ou de collaboration internationale. Le nombre de stages à l'étranger a augmenté (13 sur les 2 dernières années).

Malgré l'absence d'approche par compétences, la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques variées, adaptées aux compétences visées. La formation est très pluridisciplinaire, elle permet l'acquisition de compétences transversales et transdisciplinaires en accord avec la fiche RNCP du master, pour répondre aux nombreux enjeux sur le territoire et aux débouchés visés, détaillés supra. Cependant, on ne note pas encore l'installation d'une réelle approche par compétences (APC), mais plutôt une approche programme. Le master montre une très forte pluridisciplinarité et transversalité pour répondre aux nombreux enjeux sur le territoire. Un contenu classique de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) est dispensé, la diversification des pratiques se fait par une pédagogie par projet, des écoles thématiques, des voyages d'études, la participation à une université flottante, et à des conférences. Le e-learning commence à s'installer, grâce à l'intégration à l'IFSEA.

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics, mais doit mieux analyser ses flux d'étudiants. Cette analyse est faite par le Bureau des enquêtes d'insertion professionnelle (BEIP) depuis le parcours FOGEM. L'attractivité de la formation est très bonne et en augmentation (365 candidats pour 44 classés et 22 admis pour la dernière année de référence), la visibilité est accentuée via de la publicité sur le réseau des universités marines et dans les forums. Si le diplôme d'origine des admis est précisé (licence générale en majorité), aucune information n'est donnée sur l'origine géographique des admis. Aucune information n'est donnée sur le type de public qui candidate, en dehors des licences de biologie générale.

La réussite des étudiants est très bonne, mais le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés doit être amélioré, car il n'est pas possible de connaître le devenir des étudiants. Le taux de réussite est très bon (proche de 100 % pour les deux années). Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est mentionné, ce qui est classique en master, mais on note, et c'est important, une implication très forte de l'équipe pédagogique pour guider les étudiants dans le choix des options de M2 par la mise en place d'ateliers. Le suivi de l'insertion professionnelle est fait en parcours FOGEM par le BEIP et se poursuit dans le parcours EMaH. Le taux de réponse aux enquêtes semble être bon, mais les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation (DAE) ne sont pas cohérents et sont difficiles à consolider avec une sollicitation très faible (5 étudiants) et seulement un rapport BEIP sur 2020 fourni. Il n'est pas donc possible de définir clairement le devenir des étudiants.

La formation ne donne pas assez d'éléments permettant d'évaluer si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'y a pas d'analyse de la soutenabilité de la formation. Elle dispose d'un nombre d'EC importants, mais aucune information n'est donnée sur le niveau d'implication des EC, au regard des charges d'enseignement et charges administratives. Aucune mention n'est faite de l'environnement administratif et d'ingénierie pédagogique en appui au master ni sur les besoins et la volonté de renforcement de l'équipe pédagogique.

La formation possède un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais souffre du peu d'investissement des extérieurs. La formation a installé un conseil de perfectionnement conformément à ce qui était recommandé lors de la dernière évaluation. Les étudiants et les institutions y sont représentés, mais ces dernières ont du mal à être libérées pour y participer. La formation y est analysée de manière très détaillée, au travers du compte rendu de la commission pédagogique paritaire et d'un questionnaire d'évaluation interne des enseignements. Ce questionnaire connaît un très bon taux de réponse, car il est assuré par les étudiants élus.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique dynamique ;
- Une offre de formation très bien adaptée aux besoins socio-économiques de la région ;
- Des partenaires locaux nombreux et des liens avec le monde socio-économique solides.

Points faibles

- Un suivi des cohortes d'étudiants encore insuffisant ;
- Une absence de poursuite d'études en doctorat ;
- Une APC incomplète ;
- Une absence d'ouverture aux publics de formation continue et à l'alternance ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer le suivi des cohortes sortantes en améliorant le taux de réponse aux enquêtes, et renforcer l'analyse des flux entrants.
- Préciser et améliorer les liens avec l'école doctorale pour encourager la poursuite d'études.
- Poursuivre la mise en place de l'APC en déclinant spécifiquement les compétences afin notamment de développer l'alternance et l'accès à la formation par la formation continue.
- Renforcer le lien à l'international grâce aux nombreux laboratoires d'adossement.

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissements

Université d'Artois
Université de Picardie Jules-Verne
Université Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APAS) de l'université de Picardie Jules-Verne (UPJV) est une formation en deux ans, co-accréditée avec les universités d'Artois et Littoral Côte d'Opale (ULCO) qui comprend six parcours, un parcours professionnel et un parcours recherche opérés dans chacune des trois universités partenaires. Cette formation, qui compte environ 140 étudiants sur l'ensemble du cursus, est dispensée à Amiens, Liévin et Dunkerque au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de l'UPJV à Amiens, de la faculté des sports et de l'éducation physique de l'université d'Artois à Liévin et du département STAPS de l'ULCO à Dunkerque. Elle contient en moyenne 714 heures de formation par parcours et son équipe pédagogique se composait de 112 intervenants en 2022-2023.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation présente de nombreuses lacunes pour les données quantitatives, parfois en contradiction avec les éléments de preuve fournis, nombreux et complexes à analyser par ailleurs, ce qui nuit à la vision globale de la formation. L'ensemble de ces éléments rend l'analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation, particulièrement complexes à réaliser.

Analyse globale

Le master STAPS APAS a une place cohérente dans l'offre de formation des universités de l'alliance A2U en continuum de la licence STAPS APAS et en complémentarité avec les autres masters relevant du domaine STAPS. De plus, il s'inscrit dans le domaine d'intérêt majeur (DIM) « Lien social et vulnérabilités » de l'université d'Artois et dans le projet « ULCO 2035 » et la création de l'Institut de Santé pour l'ULCO. Il bénéficie d'une excellente professionnalisation de ses étudiants et d'un adossement à la recherche correct, le tout soutenu par des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées, bien que l'approche par compétences ne soit pas encore en place. De plus, la qualité de l'autoévaluation et le manque de stratégie à l'échelle de la mention, rendent sa structuration peu lisible et donne une impression de trois formations en une. L'évaluation de l'attractivité et de la réussite est de ce fait très complexe. Ce suivi des parcours étudiants insuffisant, combiné à un suivi du devenir incomplet, contraste cependant avec des dispositifs d'amélioration continue qui, bien que perfectibles, sont en place. Enfin, l'ouverture à l'international de la formation devrait être développée.

La formation propose de nombreux dispositifs de professionnalisation et répond, dans ses objectifs, à des besoins du territoire. Pour répondre à ces derniers et du fait des caractéristiques épidémiologiques de la région, la formation déclare s'appuyer sur un important réseau de professionnels, acteurs du sport ou issus des centres hospitaliers, de rééducation ou de structures médico-sociales et médico-éducatives qu'elle associe aux conseils de perfectionnement, aux co-encadrements de stages et aux enseignements. Ainsi quatre professionnels du centre de rééducation de Corbie, par exemple, interviennent en cours (CM) et

travaux dirigés (TD) à Amiens. Cependant, le nombre total de professionnels intervenant dans la formation, et pour les trois sites, est de 27, ce qui est incohérent avec celui des chercheurs et enseignants-chercheurs (17), la somme étant bien loin des 112 intervenants déclarés. De même, la part des enseignements réalisés par les professionnels est difficile à évaluer, le nombre d'heure de formation dispensées par ces mêmes professionnels (398 heures) au regard de celui des heures dispensées par les chercheurs et EC (985 heures) ne correspondant pas aux heures de formations par parcours (714 heures en moyenne) ni aux heures cumulées des six parcours (4 283 heures). Cela étant, la professionnalisation des étudiants est de qualité, réalisée au travers de 17 semaines d'expérience professionnelle obligatoire réparties entre le M1 et le M2 pour l'ensemble des parcours et crédités de 45 ECTS auxquels s'ajoutent 11 ECTS pour les autres dispositifs (projets tutorés, formation à l'entrepreneuriat). La formation participe également au dispositif PEPITE. Enfin, les parcours portés par l'université d'Artois et l'ULCO sont ouverts à l'alternance (M1 et M2), contrairement à ceux portés par l'UPJV (bien que cette possibilité soit envisagée). Ce manque de stratégie à l'échelle de la mention est regrettable. Les données fournies sont, là aussi, incohérentes entre elles. Par exemple, la formation déclare que la moitié des étudiants des parcours d'Artois seraient en alternance, soit plus de 20 en 2022-2023, la promotion comptant 47 inscrits alors que, pour cette même année, et pour l'ensemble des six parcours on ne compte que 18 alternants. Ceci empêche toute évaluation des résultats de ce dispositif.

L'adossement à la recherche est de qualité, du moins dans les parcours recherche, malgré des incohérences dans certaines données, ses modalités étant différentes suivant les établissements partenaires. Les liens entre formation et recherche reposent sur une présentation de contenus d'unités d'enseignement (UE) spécifiques et par la présence d'enseignants chercheurs (au nombre de 17, avec la même réserve que pour les intervenants professionnels quant à cette donnée) qui interviennent dans la formation, à hauteur de 985 heures (avec ici aussi, la même difficulté que pour les professionnels d'apprécier la part représentée). Ces enseignants-chercheurs appartiennent très majoritairement à l'équipe de recherche pluridisciplinaire Sport, santé, société (URéPSS) pour l'Université d'Artois et l'ULCO ; et au laboratoire Adaptations physiologiques à l'exercice et réadaptation à l'effort (APERÉ) pour l'UPJV, avec des thématiques de mémoires correspondant aux axes scientifiques des laboratoires. Il existe aussi une dynamique d'accueil des étudiants qui se destinent à la recherche, avec un processus de formation concrètement inscrit dans la démarche scientifique (participation à des séminaires, accueil en stage, réalisation de poster). La formation propose des contenus d'enseignement portant sur l'intégrité scientifique, l'éthique, la déontologie et de méthodologie de la recherche en M1 et en M2. Au total, la formation à et par la recherche représente 119 heures, non homogènes suivant les parcours et surtout, sans que l'on ne parvienne à savoir si les parcours professionnels en bénéficient également. On ne dispose cependant pas de données sur les poursuites d'études en thèse. Tout comme on ne dispose pas de données sur les éventuelles publications qui pourraient faire suite à l'accueil d'étudiants dans les laboratoires d'appui à la formation.

Pour répondre aux besoins pédagogiques de la formation, les approches pédagogiques sont diversifiées mais l'approche par compétences (APC) n'est encore déployée que très partiellement. Si la démarche est clairement décrite et initiée pour les parcours d'ULCO, elle est absente au niveau des sites Artois, dont la maquette pédagogique n'a pas été fournie, et de l'UPJV (seul un référentiel spécifique de la formation est fourni, mais sans correspondance avec les unités d'enseignement), ce qui témoigne d'une absence de stratégie à l'échelle de la mention. Chaque site de formation a ainsi sa propre maquette de formation. Ainsi, l'acquisition des connaissances et compétences se fait au regard des différentes disciplines d'enseignement, qui reposent sur des choix thématiques, progressives du M1 au M2 et lors des stages, propres à chaque site de formation. En effet, le master STAPS APAS organise la formation autour d'unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas disciplinaires, mais thématiques, et même lorsqu'elles sont communes à deux sites, les contenus d'enseignement peuvent être différents d'un site à l'autre sur la même UE, confirmant l'absence de stratégie à l'échelle de la mention. En ce sens, il serait très intéressant de mutualiser avec les autres formations du site pour enrichir les propositions de formation faites aux étudiants. Il est fait état de pluri et interdisciplinarité, mais sans que les détails ne soient clairement exposés, car le fait que différents EC de différentes sections CNU soient impliqués ne garantit en rien inter et pluridisciplinarité. Enfin, deux certifications supplémentaires (Éducation Thérapeutique du Patient, et diplôme « Étudiant Entrepreneur ») sont proposées aux étudiants d'ULCO et Artois, mais aucun étudiant n'a obtenu de certification PIX dans le niveau ciblé ou présenté de compte de e-portfolio.

Le suivi du parcours et du devenir des étudiants (attractivité, réussite, insertion professionnelle et poursuite d'étude) est insuffisant et difficile à apprécier. Il y a un manque de lisibilité majeur sur l'attractivité de la formation. Chaque parcours reçoit environ une centaine de candidatures par an. Des étudiants internationaux peuvent également candidater mais le nombre de places n'est pas précisé. De nombreux étudiants ayant obtenu leur licence APAS *in situ*, constituent le vivier principal du master, mais l'absence de données statistiques rend très difficile l'appréciation de ce point. La formation déclare que la mise en

place de la plateforme Mon Master a entraîné un accroissement des candidatures, sans donner plus de précision, notamment la part supplémentaire de candidatures, d'étudiants retenus et avec quels critères de sélection essentiels, rendant, une fois encore, l'appréciation de ce fait impossible. Enfin, la capacité d'accueil (35 places par établissement co-accrédité en 2022-2023) n'est jamais atteinte (sauf pour ULCO en 2020-2021 et 2021-2022, la capacité étant alors de 30 places, et pour le parcours professionnel de l'UPJV en 2020-2021, sa capacité étant alors de 20 places) et le taux de remplissage diminue (93 % en 2020-2021, 70 % en 2022-2023) à l'échelle de la mention. Le manque de lisibilité, interne de la formation, aussi bien dans la présentation du master que dans les maquettes qui ne permettent pas d'identifier clairement les six parcours, représente sûrement un frein à cette attractivité. Cette absence de lisibilité est également vraie pour le suivi des étudiants. La formation déclare avoir mis en œuvre du contrôle continu et favoriser la réussite des étudiants par des dispositifs comme le suivi individualisé, les entretiens individuels, des aménagements et des conditions d'étude particulières pour les étudiants en situations de handicap, sportifs de haut niveau, salariés (au nombre de neuf à quatre suivant les années), mais rien ne permet d'étayer cette observation, aucune donnée quantitative n'étant fournie. L'insertion professionnelle des étudiants est jugée très bonne, avec des contrats stables à temps plein dans le secteur d'activité de la formation. Toutefois, les données fournies sont différentes d'un établissement à l'autre (résultats globaux de la filière STAPS à 24 mois réalisés par la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D STAPS) pour l'UPJV, avec 100 % d'insertion pour un taux de réponse de 58 % ; suivi à 6 mois pour Artois avec 100 % d'insertion ; rien pour l'ULCO) ce qui empêche toute analyse au niveau de la mention. Ce manque de lisibilité et d'analyse des parcours étudiants est d'autant plus regrettable que les outils d'amélioration continue, bien que perfectibles, sont en place. Un conseil de perfectionnement est organisé annuellement pour chaque site, et une évaluation des enseignements par les étudiants de master est faite en M1 et en M2, bien que le taux de réponse ne soit pas fourni. Le comité regrette que le conseil de perfectionnement ne soit pas organisé au niveau de la mention ce qui permettrait une véritable stratégie au niveau de celle-ci, faisant clairement défaut actuellement. À noter également que les enseignants se rencontrent régulièrement pour discuter de modifications envisageables pour rendre la formation optimale, mais il n'est pas précisé comment sont conduites ces rencontres qui permettent l'évolution de la formation.

L'ouverture de la formation à l'international est peu lisible et peu en adéquation avec la stratégie des établissements. L'ambition d'ouverture à l'international, au sein de l'alliance A2U, est déclinée autour d'un projet structurant avec l'alliance européenne BAUHAUS4EU, mais aussi au travers d'un renforcement avec la méditerranée (Italie, Maroc, Liban). Si pour les parcours opérés à l'université d'Artois on souligne un partenariat avec l'université de Parthénope (Naples, Italie ; semestre d'étude permettant une co-diplomation ayant bénéficié à trois étudiants sur la période) et que ceux de l'ULCO proposait une co-diplomation avec l'université de Balamand (Liban), arrêtée en 2022 sans qu'aucune explication ne soit donnée, on comprend moins le futur partenariat avec l'université Concordia au Québec qui devrait être mis en place, mais sans que l'on sache quand. À l'UPJV, deux membres de l'équipe pédagogique ont effectué une mobilité avec l'université de Sherbrooke au Québec et en Australie. Il n'est pas précisé pour quelles retombées. Ceci traduit un manque de stratégie à l'échelle de la mention. Par ailleurs, un seul étudiant international est recensé en 2020-2021 puis aucun sur les années suivantes et il n'est fait état d'aucune mobilité étudiante. À un niveau master, et compte-tenu de la thématique générale du master STAPS APAS, il est attendu une ouverture à l'international plus importante. En particulier, pour mieux appréhender cette ouverture, en lien avec des thématiques peu lisibles dans le dossier (ex, le handicap mental), et en s'appuyant sur l'Alliance Européenne BAUHAUS4EU, mais aussi la Belgique en proximité, des collaborations très pertinentes pourraient être envisagées pour former les étudiants autour des problématiques de l'autisme et plus largement du handicap cognitif. Le territoire des Hauts-de-France offre cette opportunité qui pourrait être saisie. La formation propose en revanche un volume horaire tout à fait convenable d'enseignement en anglais scientifique, à raison de 39 heures. Une formation en italien dans le cadre de la collaboration avec l'Université de Naples est proposée. Les étudiants ont la possibilité de passer des certifications sur la base du volontariat, à la maison des langues. En 2022-2023, 24 étudiants ont ainsi obtenu une certification en langue étrangère, ce chiffre étant en augmentation sur les trois dernières années, passant d'un à 20 puis 24).

Conclusion

Points forts

- Une formation ancrée sur le territoire ;
- Une bonne professionnalisation des étudiants ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes.

Points faibles

- Une coordination inter site et inter parcours diplômant insuffisante et une faible lisibilité interne ;
- Un suivi des parcours étudiants impossible à évaluer ;
- Un suivi du devenir des diplômés inégal suivant les sites ;
- Une absence d'approche par compétences et de démarche à l'échelle de la mention ;
- Des conseils de perfectionnement et une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants propres à chaque site ;
- Une ouverture de la formation à l'international à renforcer.

Recommandations

- Mener une réflexion sur la plus-value de la co-accréditation et améliorer la lisibilité des parcours.
- Analyser, à l'échelle de la mention, les profils des candidats, leur réussite ainsi que leur devenir, dans l'ensemble des parcours, afin de nourrir la réflexion sur la structuration de la formation et ses résultats.
- Mettre en place l'approche par compétences, en s'appuyant sur la méthodologie développée par l'alliance A2U dans le cadre du projet LCeR et en établissant des tableaux de correspondance comme à l'ULCO.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement et des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants à l'échelle de la mention.
- Développer, à l'échelle de la mention, l'ouverture à l'international en s'appuyant sur l'alliance BAUHAUS4EU et la Belgique en proximité.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence de la mention et de lisibilité des différents parcours portés par les établissements co-accrédités ;
- Un manque d'informations concernant le parcours des étudiants (attractivité, réussite).

MASTER TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES

Établissement

Université du Littoral Côte d'Opale

Présentation de la formation

Le master *Traitement du signal et des images (TSI)* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) propose un unique parcours qui a accueilli 100 étudiants en 2022-2023 (62 en première année et 38 en seconde année) dont une majorité d'étudiants internationaux. La formation s'appuie sur le pôle Mutations technologiques et environnementales (MTE) de l'ULCO. La maquette du diplôme porte sur 850 heures de formations assurées par une équipe de 16 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation est en cohérence avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle est intégrée dans le pôle MTE et l'équipe interagit de manière cohérente avec les autres masters. La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche, de partenariats internationaux efficaces et d'un bon taux d'insertion professionnelle malgré une faible intervention de professionnels dans les enseignements. Cependant, des problèmes persistent avec l'absence d'intégration de la démarche par compétences, une faible diversification pédagogique et la gestion des flux étudiants, notamment en raison d'une forte augmentation des effectifs extracommunautaires.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche, comprenant 30 heures de formation à la recherche sous forme de conférences en M2 et une unité de projets tutorés en collaboration avec les laboratoires d'adossement (LMPA et LISIC). Chaque année, un à deux étudiants poursuivent en thèse, et les 16 enseignants-chercheurs des sections du conseil national des universités (CNU) 25, 26, 27 et 61 participent activement à la formation. Dans le cadre du pôle MTE, un à deux financements de stage M2 sont proposés aux étudiants pour des stages en laboratoire. Toutefois, la formation ne dispose pas d'un module spécifique consacré à l'intégrité scientifique et à la déontologie, mais propose uniquement une sensibilisation au cours de la semaine d'intégration.

L'ouverture à l'international est bien développée. Un partenariat avec une université libanaise permet une co-diplomation pour les étudiants réalisant un stage de M2 dans l'université partenaire et favorise les mobilités enseignantes. Cependant, un déséquilibre est observé entre les mobilités sortantes et entrantes, bien que le taux global de mobilité soit raisonnable. Grâce au dispositif LANSAD proposé par l'ULCO, les 75 heures d'anglais représentent 7,5 % des crédits, et 13 étudiants ont obtenu la certification CLES avec un niveau B1/B2 en 2022-2023. Le nombre d'étudiants passant cette certification est en augmentation sur la période. Par ailleurs, les étudiants bénéficient d'environ vingt heures d'enseignement en anglais dans leur formation.

La formation favorise la professionnalisation des étudiants, mais devrait mieux développer l'intervention de professionnels. Ainsi, la professionnalisation est développée au travers des enseignements dédiés (UE PPP) et des événements spécifiques comme la Journée pour l'emploi (JPE) impliquant des acteurs du monde socio-économique. Cependant, l'équipe pédagogique a identifié des difficultés à faire intervenir des professionnels dans les enseignements, avec seulement un intervenant professionnel ayant assuré 20 heures de formation en 2022-2023. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et, sur la période, un seul stagiaire a pu bénéficier d'une validation des acquis professionnels (VAP) en formation continue, en appui avec le service FCU de l'établissement. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant, avec 100 % des 7 diplômés ayant répondu sur les 11 concernés en emploi 18 mois après leur formation.

La cohérence pédagogique nécessite un approfondissement. Bien qu'un référentiel de compétences et une correspondance avec les unités d'enseignement de la maquette existent, la démarche par compétences n'est pas intégrée à la pédagogie. Les étudiants ont accès à la plateforme KARUTA pour remplir un portfolio, mais

cette démarche n'est pas accompagnée et aucun étudiant n'a saisi cette opportunité durant la période évaluée. L'équipe pédagogique n'a pas investi dans la diversification pédagogique, ce qu'elle reconnaît elle-même. Il n'est pas proposé d'hybridation des enseignements, et les espaces de formation restent relativement classiques. Le taux de réussite en M1 est stable (environ 80 %) et est en progression sur ces trois années passant de 50 % à 75 % en M2.

L'équipe pédagogique a mis en place une démarche d'amélioration continue. Un questionnaire est notamment réalisé auprès des étudiants de M2 pour évaluer la qualité des enseignements. Il serait pertinent d'étendre ce questionnaire aux étudiants de M1. Le conseil de perfectionnement, dans sa structure réglementaire, joue pleinement son rôle en termes de recommandations.

L'attractivité de la formation à l'échelle nationale est questionnable, puisque 99 % des candidatures proviennent d'étudiants extracommunautaires. Cependant, une augmentation du nombre de candidatures a été observée au cours des trois années de la période évaluée.

Enfin, la formation bénéficie de moyens suffisants pour assurer sa soutenabilité, mais doit mieux gérer ses flux d'étudiants. L'équipe pédagogique, composée de 16 enseignants permanents, est adéquate pour couvrir les 1131 heures de formation. L'établissement soutient financièrement les dépenses pédagogiques spécifiques, notamment à travers les appels à projets, permettant des achats comme celui de robots. Cependant, l'équipe pédagogique semble rencontrer des difficultés à maîtriser les flux entrants, notamment via les candidatures Campus France, ayant constaté une augmentation significative des effectifs entre 2022 et 2023 en raison d'un plus fort taux d'obtention des visas étudiants (100 étudiants inscrits en M1 pour une capacité d'accueil de 30). Cela représente un point de vigilance pour la soutenabilité de la formation, car cela nécessite notamment le dédoublement des groupes de travail dirigés et travaux pratiques.

Conclusion

Points forts

- Un excellent taux d'insertion professionnelle ;
- Une ouverture à l'international efficace.

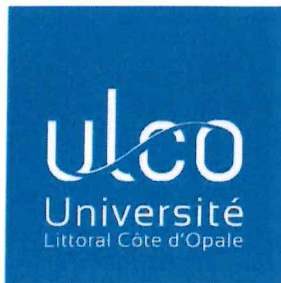
Points faibles

- Une absence d'intégration de la démarche par compétences dans la pédagogie ;
- Un lien insuffisant avec le monde socio-économique avec une faible intervention des professionnels dans les enseignements ;
- Une faible attractivité ;
- Une difficulté à maîtriser les flux entrants, notamment via les candidatures Campus France ;
- Un faible nombre d'heures d'enseignement à la recherche.

Recommandations

- Intégrer pleinement la démarche par compétences dans la pédagogie.
- Augmenter l'intervention des professionnels dans les enseignements.
- Renforcer l'attractivité nationale et mettre en place le processus permettant de mieux gérer les flux d'étudiants, notamment en maîtrisant les candidatures Campus France.
- Renforcer la formation à la recherche.

Observations de l'établissement



Dunkerque, le 15 juillet 2025

Le Président
de l'Université du Littoral Côte d'Opale

Présidence
1 place de l'Yser - BP 71022
59375 Dunkerque cédex
France

Tél : 03.28.23.73.00
presidence@univ-littoral.fr
<http://www.ulco.fr>

à

Madame la Directrice
Département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS

Affaire suivie par Sabine DUHAMEL

Nos réf. : EAA/SD/LG/25034

Objet : HCERES - Observations sur le rapport d'évaluation du bilan du 2^{er} cycle

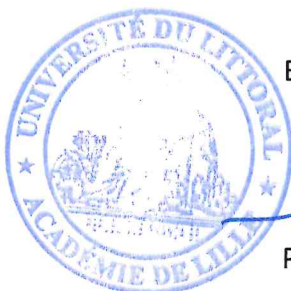
Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du bilan du 2^{er} cycle, et nous vous remercions vivement pour la qualité du travail d'analyse réalisé et pour ses remarques constructives et pertinentes.

Je souhaitais vous informer, qu'en réponse aux points d'attention transversaux signalés dans ce rapport, nous avons d'ores et déjà élaboré un document de cadrage pour le contrat 2026-2030.

Ce cadrage rappelle certains éléments réglementaires, apporte une réponse sur des remarques récurrentes identifiées dans les rapports et avis donnés par les experts HCERES (le renforcement du pilotage de l'offre de formation et le suivi de la généralisation de la démarche d'amélioration continue : évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseils de perfectionnement). Le document de cadrage a été votés en CAC le 6 mars 2025 (voté à l'unanimité, 51 voix pour et 3 voix contre) puis en CA le 11 mars (votés à l'unanimité).

Je vous prie de croire, **Madame la Directrice** du département d'évaluation des formations, en l'assurance de ma considération distinguée.



Edmond ABI-AAD

Président

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

